



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES



# ETUDE D'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'UNE POLITIQUE FISCALE RENOVEE EN COTE D'IVOIRE

Rapport final

Octobre 2021

---

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF) et par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C 08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68 E-mail : [capec@afnet.net](mailto:capec@afnet.net)  
- [www.capec-ci.org](http://www.capec-ci.org) / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

## Table des matières

Table des matières .....	2
Liste des graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	6
Liste des annexes.....	6
Résumé exécutif.....	7
1. Introduction .....	12
1.1. Contexte et justification de l'étude .....	12
1.2. Objectifs de l'étude .....	13
1.3. Résultats attendus.....	14
1.4. Organisation du rapport.....	15
2. Méthodologie.....	15
2.1. Revue documentaire.....	15
2.2. Construction d'un modèle macroéconomique .....	16
2.3. Collecte des données secondaires .....	17
2.4. Collecte des données primaires .....	17
2.5. Analyse benchmark .....	18
3. Rôle et effet de la politique fiscale : une revue de la littérature.....	18
3.1. Rôle de la politique fiscale .....	18
3.2. Evaluation des effets des mesures de politique fiscale .....	20
4. Situation économique et financière de la Côte d'Ivoire.....	23
4.1. Secteur réel de l'économie .....	23
4.2. Finances publiques.....	26
5. Rappel des orientations de la politique fiscale et des mesures proposées .....	27
6. Résultats de l'analyse Benchmark.....	32
6.1. Choix des pays comparatifs.....	32
6.2. Leçons apprises .....	32
7. Evaluation des bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre des mesures proposées.....	38
7.1. Evolution des valeurs ajoutées sectorielles .....	39
7.2. Analyse de l'élasticité fiscale des différents secteurs.....	41

8.	Impact économique des mesures de politique fiscale .....	44
8.1.	Impact macroéconomique global des mesures de politique fiscale .....	45
8.1.1.	Plan de simulation .....	45
8.1.2.	Validation du modèle .....	48
8.1.3.	Évaluation des impacts économiques globaux des mesures de politique fiscale .....	49
8.1.4.	Synthèse des analyses de l'impact des mesures de politique fiscale au niveau global.....	59
8.2.	Impact sectoriel des mesures de politique fiscale.....	62
8.2.1.	Approche méthodologique du modèle sectoriel.....	62
8.2.2.	Evaluation coût-bénéfice associée aux mesures de politiques fiscales dans les secteurs clés de la transformation de l'économie .....	62
8.2.3.	Proposition d'un dispositif fiscal performant.....	69
8.2.4.	Synthèse de l'analyse de l'impact sectorielle des mesures de politique fiscale et proposition d'un dispositif fiscal optimal.....	72
9.	Propositions de mesures d'accompagnement.....	74
10.	Conclusions et recommandations .....	75
	Références bibliographiques .....	80
	ANNEXES .....	81
	Annexe 1: Cadre théorique du modèle DSGE .....	81
	Annexe 2: Graphique des fonctions de réponses impulsionnelles cumulées des variables à la suite d'une baisse de 1 point de pourcentage de l'impôt sur le capital .....	86
	Annexe 3: Matrices d'impact associées aux mesures identifiées .....	87
	Annexe 4: Cadre théorique du modèle VAR bayésien (BVAR) .....	89
	Annexe 5 : Evaluation des coûts-bénéfices de chaque mesure sectorielle .....	92

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation de la Côte d'Ivoire 2010 à 2020.....	23
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réelle des secteurs de l'économie .....	24
Graphique 3 : Contribution des secteurs à la croissance économique.....	25
Graphique 4 : Poids de chaque secteur dans le PIB de 2011 à 2017 .....	26
Graphique 5 : Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture d'exportation, 1996-2019.....	40
Graphique 6 : Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur de l'industrie extractives, 1996-2018 .....	40
Graphique 7 : Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur de l'industrie agro-alimentaire, 1996-2019 .....	40
Graphique 8 : Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur des BTP, 1996-2019.....	40
Graphique 9 : Evolution annuelle de la valeur ajoutée du secteur des autres industries .....	40
Graphique 10 : Evolution d'ensemble des valeurs ajoutées des secteurs.....	40
Graphique 11 : <b>Elasticité fiscale du secteur agro-industrie par rapport aux taux d'imposition</b> .....	42
Graphique 12 : <b>Elasticité fiscale du secteur minier</b> .....	43
Graphique 13: <b>Elasticité fiscale du secteur de l'agriculture d'exportation</b> .....	43
Graphique 14: Réponses des variables à la suite d'un choc positif de productivité .....	48
Graphique 15: Réponses des variables à la suite d'une baisse de l'impôt sur le capital.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Graphique 16: Réponses des variables à la suite d'une baisse de l'impôt sur le capital.....	52
Graphique 17: Comparaison d'une baisse des impôts sur la consommation et le capital .....	55
Graphique 18 : Comparaison d'une hausse des dépenses publiques : consommation et investissement.....	56
Graphique 19: baisse de l'impôt sur le capital et augmentation des dépenses publiques (sur une période de 3 ans).	57
Graphique 20: baisse de l'impôt sur le capital, le travail et la consommation avec (sans) une hausse des dépenses d'investissement (sur une période de 5 ans).....	59
Graphique 21: Résultats de l'évaluation dans le secteur « Agro-industrie » .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Graphique 22 : Résultats de l'évaluation dans le secteur « Industries extractives » .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

Graphique 23: Résultats de l'évaluation dans le secteur « Agriculture d'exportation » ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 24: Résultats de l'évaluation dans le secteur « Autres Industries manufacturières» .....**Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 25: Résultats de l'évaluation dans le secteur « BTP »..... **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 26: Coût-bénéfice des dispositifs fiscaux (en milliards DE FCFA) ..... **Erreur ! Signet non défini.**

## Liste des tableaux

Tableau 1: Récapitulatif des mesures proposées suivant chaque axe stratégique de la politique fiscale .....	29
Tableau 2 : Définition de scénarii de simulations, secteurs .....	46
Tableau 3: Synthèse des résultats de simulations (baisse de l'impôt sur le capital de 1 points de pourcentage) .....	51
Tableau 4: Synthèse des résultats de simulations (baisse de l'impôt sur le capital de 3 points de pourcentage) .....	53
Tableau 5: Synthèse des résultats de simulations (baisse de l'impôt sur le capital de 5 points de pourcentage) .....	53
Tableau 6: Matrice sectorielle des propositions de politique fiscale .....	63
Tableau 7 : Résultats de l'évaluation coût-bénéfice au niveau sectoriel sur un horizon de 2 ans .....	64
Tableau 8:: Coût-Bénéfice des dispositifs fiscaux (en milliards de FCFA) sur un horizon de 2 ans	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 9 : : Matrice de Dispositif fiscal optimal.....	72
Tableau 10 : Tableau Benchmark des impacts des mesures de politique fiscale .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Liste des annexes

<b>Annexe 1: Cadre théorique du modèle DSGE .....</b>	<b>81</b>
Annexe 2: Matrices d'impact associées aux mesures identifiées .....	87
<b>Annexe 3: Cadre théorique du modèle VAR bayésien (BVAR) .....</b>	<b>89</b>
<b>Annexe 4 : Evaluation des coûts-bénéfices de chaque mesure sectorielle .....</b>	<b>92</b>

## Résumé exécutif

1. L'évolution de la conjoncture économique, les différents chocs, et particulièrement le choc sanitaire actuel, exigent que la Côte d'Ivoire puisse définir une politique fiscale qui soit cohérente avec ses objectifs de développement, et qui favorise la résilience fiscale ou résilience de la fiscalité aux désastres et aux risques liés.

2. A ce titre, deux grandes orientations stratégiques de la politique fiscale en Côte d'Ivoire pour les cinq prochaines années viennent d'être faites au Ministère du Budget chargé du Portefeuille de l'Etat. La première porte sur l'amélioration de la performance du système fiscal ivoirien. La seconde est relative à la mise en place de mesures incitatives pour favoriser la transformation structurelle de l'économie.

3. La politique fiscale ainsi définie est articulée autour de sept (7) axes stratégiques en cohérence avec les objectifs de développement, à savoir : (i) Améliorer la productivité des secteurs d'activités, notamment en encourageant la Recherche & Développement, ainsi que l'innovation technologique ; (ii) Favoriser l'investissement dans la transformation structurelle de l'économie, notamment par la transformation des produits agricoles et miniers ; (iii) Améliorer l'attractivité des IDE en encourageant, notamment la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales (technologies pharmaceutiques et médicales, TIC, assemblage et automobile) ; (iv) Promouvoir le développement des PME et favoriser la création d'emplois ; (v) Favoriser le développement territorial équilibré et améliorer l'accession à la propriété foncière (habitat social et économique) ; (vi) Renforcer la performance du système fiscal et (vii) Assurer l'harmonisation des mesures fiscales avec les normes communautaires et internationales.

4. La mise en œuvre des mesures suggérées a requis une bonne compréhension des coûts et avantages de chacune des mesures de politique fiscale en vue de cerner les meilleurs arbitrages possibles. La présente étude a cherché à définir le cadre nécessaire pour l'évaluation de l'impact (coûts et bénéfices) de la mise en œuvre des mesures définies sur l'économie. Plus spécifiquement, il s'est agi de : (1) Répertorier les mesures proposées en fonction de l'horizon de réalisation ; (2) Evaluer les coûts économiques de la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ; (3) Evaluer les coûts sociaux induits par la mise en œuvre des mesures de politique fiscale en fonction de l'horizon temporel ; (4) Evaluer les dépenses fiscales associées à la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ; (5) Evaluer les bénéfices potentiels de la mise en œuvre de chaque mesure sur l'économie nationale ; (6) Evaluer les effets des mesures sur la pression fiscale de la Côte d'Ivoire, et (7) Préciser davantage les mesures d'accompagnement

associées au regard des enjeux nouveaux notamment la pandémie du Covid-19 et la baisse des cours des matières premières.

**5.** Des modèles sectoriels ont été construits afin d'évaluer les impacts (coûts et bénéfiques) de la mise en œuvre des différentes mesures sur des secteurs cibles - agriculture d'exportation, industrie extractive, industrie agro-alimentaire, BTP, et autres industries. Mais pour tenir compte des interactions d'agents économiques, il a été nécessaire d'évaluer un modèle d'équilibre général, notamment un modèle DSGE (*Dynamic Stochastic General Equilibrium* ou *Modèle d'Equilibre Général Dynamique Stochastique*, MEGDS en français) afin de déterminer les coûts et les bénéfiques des mesures fiscales au niveau global.

**6.** L'évolution des valeurs ajoutées des principaux secteurs a révélé globalement une tendance à la hausse sur la période 1996-2019. Mais, si les évolutions ont été toutes marquées par des épisodes de hausse et de baisse, ces dernières sont des plus prononcées dans le cas de l'industrie extractive. La valeur ajoutée dans les BTP n'a effectivement décollé qu'à partir de 2011, sans doute dû aux vastes chantiers de renaissance des infrastructures économiques ouverts par l'Etat dans le cadre de la politique d'investissement public grâce au soutien des partenaires techniques et financiers à l'instar la Banque Mondiale.

**7.** Les élasticités fiscales varient suivant les secteurs et les mesures de politique fiscale. Dans le secteur de l'agro-alimentaire, la valeur ajoutée est plus sensible aux impôts directs qu'aux taxes à l'importation. La valeur ajoutée du secteur minier s'est avérée peu sensible aux mesures fiscales. Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, l'élasticité est plus forte par rapport aux taxes à l'exportation qu'aux taxes à l'importation.

**8.** Dans la détermination des impacts macroéconomiques des mesures de politique fiscale, le modèle DSGE a été d'abord validé à l'aide d'un choc positif de productivité. Conformément aux prescriptions théoriques, selon lesquelles un choc positif de productivité augmente la production réelle et favorise l'accumulation du capital (investissement), les agents économiques augmentent leur consommation et ceci grâce au revenu du travail. Au niveau du gouvernement, il s'en suit une hausse marginale des recettes publiques, une hausse des dépenses publiques (consommation et investissement), et une baisse du ratio de la dette publique (jusqu'à -0,02 point de pourcentage du PIB).

**9.** Ainsi trois simulations majeures ont-elles été réalisées : (i) baisse du taux d'imposition du capital des entreprises d'un point de pourcentage, passant de 25% à 24% ; (ii) baisse d'une même ampleur, 5 points de pourcentage, des impôts sur le capital, la consommation (TVA) et le travail ; (iii) hausse de 5 points de pourcentage des dépenses publiques d'investissement et de consommation.

**10.** Une baisse du taux d'imposition de 25% à 24% entraîne une baisse des recettes fiscales dans le court-terme ; c'est-à-dire à un horizon de trois (3) ans après le choc ; pour ensuite être suivie d'une hausse des



recettes fiscales. Cela est dû au fait que la baisse de l'impôt sur le capital des entreprises entraîne une hausse de l'investissement, de la production et une création d'emplois (hausse des heures travaillées) couplée à une hausse des salaires. Le surplus de revenu des ménages entraîne une hausse de la consommation. Au niveau du secteur public, on note également une baisse du niveau de la dette publique bien que la consommation et l'investissement public augmentent.

**11.** Une baisse d'environ cinq (5) points de pourcentage sur chacun des impôts sur le capital exerce des effets plus importants sur la production, l'investissement et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail. Cela serait dû au fait que l'impôt sur le capital affecte le stock de capital, améliorant ainsi le système de production alors que l'impôt sur le revenu relance la production par un accroissement de la demande. Cependant, la baisse de l'impôt sur le travail a des effets moindres que les deux autres types d'impôts, quelle que soit la grandeur macroéconomique considérée.

**12.** Une hausse de cinq (5) points de pourcentage des dépenses publiques, a des effets plus importants sur la production et la consommation privée. Néanmoins, ces effets sont associés à une hausse du ratio de l'endettement malgré la collecte de ressources additionnelles (hausse de recettes). Les effets des dépenses publiques d'investissement bien que faibles sont lents et persistants dans l'économie. In fine, ces dépenses n'ont pas d'effets indésirables sur la dette publique.

**13.** Sur le plan sectoriel, l'évaluation de modèles VAR Bayésiens permet de relever que de manière générale les mesures ont des effets positifs sur l'économie ivoirienne, notamment dans les secteurs agro-industrie, industrie extractive, agriculture d'exportation et autres industries. Mais celles-ci génèrent également des coûts fiscaux pour l'administration fiscale.

- ❖ Dans le secteur de l'agro-industrie, la mise en œuvre des mesures spécifiques génère des gains respectifs de 1693 millions FCFA et de 5253 millions FCFA en termes de valeur ajoutée du secteur et de recette fiscale globale.
- ❖ Dans le secteur de l'industrie extractive, l'application des mesures de politique fiscale provoque un coût moyen de -12,87% (soit une perte de 1097 millions FCFA) des impôts directs, en revanche, elle génère en moyenne un gain de 3,35% (soit un montant de 476 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur mais aussi une amélioration des recettes fiscales globales de 3% représentant 899 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, nous avons identifié une mesure : « Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles ». La simulation de l'impact de cette mesure conduit à des bénéfices de 6,73% (soit 1967 millions FCFA) et 9,30% (2936 millions FCFA)

de la valeur ajoutée du secteur et des recettes fiscales, associés à une réduction des recettes d'importation de l'ordre de 1,37% représentant une perte de plus de 160 millions FCFA

- ❖ Dans le secteur des BTP, les mesures proposées sont inefficaces dans la mesure où elles génèrent des pertes en termes de valeur ajoutée du secteur. Cependant, les mesure M1 et M2 génèrent respectivement des gains de 10,2% et de 0,66% en termes de recettes fiscales, soient 3207 millions de FCFA et 209 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur des autres industries manufacturières, les résultats révèlent que la mise en œuvre de la mesure M1 conduit un bénéfice de 4,97% (soit un montant de 708 millions FCFA) de la valeur ajoutée associé à un gain de recettes fiscales globales de 10,03% (soit 3207 millions de FCFA). Alors que l'application de la mesure M2 entraîne une perte en termes de valeur ajoutée du secteur de 7,1% (perte de 1005 millions FCFA),
- ❖ L'analyse a permis de proposer un dispositif fiscal optimal qui permet de générer un bénéfice de 18,709 milliards de FCFA contre un coût de 2,412 milliards de FCFA, soit un gain net de 16,296 milliards sur un horizon de cinq ans. Ce dispositif permet à la fois de booster la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et d'atteindre l'efficacité fiscale. Ce dispositif est la combinaison des mesures de politiques sectorielles :
  - **Agro-industrie** : (i) Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation et (ii) Alléger les droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation).
  - **Industrie extractive** (i) Appliquer une déduction fiscale de 150 % des dépenses de R&D dans le secteur minier
  - **BTP** : (i) Réformer le régime douanier applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus
  - **Agriculture d'exportation** (i) Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles
  - **Autres industries manufacturières** (i) Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel.

14. En outre, les entretiens menés auprès d'agents économiques, notamment de responsables des faïtières d'entreprises ont fait ressortir non seulement la forte variation des taux d'imposition d'une année à une autre, mais aussi leur niveau élevé en comparaison à certains pays de la région comme le Mali, le Sénégal ou même le Ghana. Pour les Faïtières, les conditions pour bénéficier des mesures incitatives implicites sont généralement hors de portée pour les entreprises en général et spécifiquement pour les PME. Les nombreuses tracasseries administratives excluent les PME des faveurs fiscales concédées par l'Etat. En outre, les faveurs fiscales (y compris les mesures présentées comme nouvelles) font l'objet d'attribution sélective selon des critères difficilement compréhensibles.

15. Au regard des résultats de l'analyse, les mesures d'accompagnement ont été proposées :

(i) Sur le choix des mesures à mettre en œuvre, la politique fiscale incluant une réduction des taxes est celle qui est susceptible d'avoir un effet positif sur la production et la demande globale. Une telle politique va aussi induire une réduction des inégalités au sein de la population. La Côte d'Ivoire pourrait s'inspirer de l'expérience du Ghana à cet effet. Car la hausse des impôts a entraîné une réduction de la production et de la demande ainsi qu'un accroissement des inégalités au sein de la population.

(ii) La perte de recettes à court terme devrait être accompagnée d'une stratégie d'élargissement de l'assiette fiscale pour assurer une compensation sans nuire aux objectifs de croissance et de développement. Ce sont les exemples de la Malaisie qui pourraient soutenir cette affirmation. Avec le rebasage de comptes nationaux, la Côte d'Ivoire a une opportunité pour identifier les niches potentielles, les activités de production qui ne sont pas encore assujetties. Aussi la compensation pourrait provenir des aménagements techniques dans le dispositif fiscal existant comme c'est le cas au Maroc et au Sénégal. Sur ce point, le projet d'annexe fiscale de 2021 a prévu des dispositions dans ce sens.

(iii) La mise en œuvre d'une stratégie de réduction des taux d'imposition dans une fourchette de 1 à 5 points de pourcentage est salubre pour l'économie ivoirienne, pour ses effets qui, non seulement restent soutenables à moyen et long terme, mais aussi expriment une incitation effective et notoire aux entreprises.

(iv) Une hausse des dépenses publiques, à un niveau d'au plus cinq (5) points de pourcentage, en ayant des effets plus importants sur la production et la consommation privée, devra être soutenue par de l'endettement dans les normes communautaires, surtout que les effets à long terme sont supportables.

(v) Les Faïtières d'entreprises souhaitent que l'Etat reconduise les trois mois de faveurs fiscales accordés à certains secteurs, comme ceux de l'hôtellerie, du tourisme et des agences de voyages, qui avaient été et continuent d'être durement affectés par la pandémie mondiale du covid-19.

# 1. Introduction

## 1.1. Contexte et justification de l'étude

La Côte d'Ivoire, depuis près d'une décennie, connaît un environnement économique et social marqué par des taux de croissance du PIB - environ 8% en moyenne depuis 2012 - parmi les plus élevés au monde ; des taux obtenus grâce à l'amélioration du climat des affaires et à une plus grande attraction des IDE. En effet, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre plusieurs réformes afin de favoriser le développement d'un secteur privé dynamique et compétitif à l'échelle internationale. Les réformes entreprises ont concerné divers domaines dont les suivants : (i) la consolidation de la paix et de la sécurité ; (ii) l'approfondissement des réformes macroéconomiques ; (iii) l'efficacité des services publics ; (iv) la réglementation en faveur des activités économiques, et (v) la qualité de l'offre des infrastructures économiques et sociales. Entre autres résultats obtenus, on citerait : (i) l'éligibilité au Programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) du fait des progrès accomplis en matière de politique macroéconomique, de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des finances publiques, et (ii) l'adhésion à l'*Open Government Partnership* (OGP) du fait des réformes réalisées en matière de transparence des actions du Gouvernement.

Dans l'objectif d'une meilleure redistribution des fruits de la croissance, le Gouvernement ivoirien s'est engagé dans une dense politique sociale à travers le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) qui vise la réduction drastique de la pauvreté et l'amélioration des indicateurs de développement humain. Ce processus de développement est encadré par différents plans nationaux de développement depuis la reprise économique en 2012 (PND 2012-2015, PND 2016-2020 et PND 2021-2025 en cours de préparation).

Cependant, les performances économiques observées restent confrontées aux défis des chocs exogènes liés au repli des cours des principales matières premières, et à présent à un choc sanitaire (Covid-19) qui secoue le monde depuis décembre 2019, combiné avec une baisse des cours du pétrole. Par ailleurs, pour faire face à cette crise sanitaire, des mesures ont été prises, et un plan de soutien économique, social et humanitaire de 1 700 milliards de FCFA a été lancé par le Premier Ministre dans une adresse à la Nation le mardi 31 mars 2020.

Pour atteindre ses ambitieux objectifs de développement retracés dans les piliers du PN 2021-2025, et face à l'évolution de la conjoncture économique, aux différents chocs et particulièrement au choc sanitaire actuel,

il est plus qu'urgent pour le pays de définir une politique fiscale cohérente qui favorise la résilience fiscale ou résilience de la fiscalité aux désastres et aux risques y liés.

Une étude réalisée par la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Cires (CAPEC) a permis de définir deux grandes orientations stratégiques de la politique fiscale en Côte d'Ivoire pour les cinq prochaines années. La première orientation porte sur l'amélioration de la performance du système fiscal ivoirien. La seconde est relative à la mise en place de mesures incitatives pour favoriser la transformation structurelle de l'économie. La politique fiscale ainsi définie est articulée autour de sept (7) axes stratégiques en cohérence avec les objectifs de développement. Ce sont : (i) Améliorer la productivité des secteurs d'activités, notamment en encourageant la Recherche & Développement, ainsi que l'innovation technologique ; (ii) Favoriser l'investissement dans la transformation structurelle de l'économie, notamment par la transformation des produits agricoles et miniers ; (iii) Améliorer l'attractivité des IDE en encourageant, notamment la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales (technologies pharmaceutiques et médicales, TIC, assemblage et automobile) ; (iv) Promouvoir le développement des PME et favoriser la création d'emplois ; (v) Favoriser le développement territorial équilibré et améliorer l'accès à la propriété foncière (habitat social et économique) ; (vi) Renforcer la performance du système fiscal et (vii) Assurer l'harmonisation des mesures fiscales avec les normes communautaires et internationales.

La mise en œuvre des mesures de politique fiscale suggérées, requiert cependant une bonne compréhension des coûts et avantages de chacune d'elles en vue de cerner les meilleurs arbitrages possibles.

Aussi, dans la perspective de la mise en œuvre des mesures proposées, le Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat a-t-il confié à la CAPEC, l'évaluation ex-ante de l'impact de la mise en œuvre desdites mesures sur l'économie.

## 1.2. Objectifs de l'étude

La présente étude a cherché à évaluer l'impact (coûts et bénéfices) de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale proposées par la CAPEC dans son Rapport d'étude sur la Prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Répertorier les mesures proposées en fonction de l'horizon de réalisation ;

- Evaluer les coûts économiques de la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ;
- Evaluer les coûts sociaux induits par la mise en œuvre des mesures de politique fiscale en fonction de l'horizon temporel ;
- Evaluer les dépenses fiscales associées à la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ;
- Evaluer les bénéfices potentiels de la mise en œuvre de chaque mesure sur l'économie nationale ;
- Evaluer les effets des mesures sur la pression fiscale de la Côte d'Ivoire ;
- Préciser davantage les mesures d'accompagnement associées au regard des enjeux nouveaux notamment la pandémie du Covid-19 et la baisse des cours des matières premières.

### 1.3. Résultats attendus

A la fin de l'analyse, les résultats suivants ont été obtenus :

- Un tableau de synthèse présentant les mesures proposées en fonction de l'horizon de mise en œuvre est établi ;
- Les coûts économiques de la mise en œuvre de chaque mesure ont été évalués en fonction de l'horizon temporel
- Une évaluation des coûts sociaux induits par la mise en œuvre des mesures de politique fiscale en fonction de l'horizon temporel a été faite ;
- Les dépenses fiscales associées à la mise en œuvre de chaque mesure ont été évaluées en prenant en compte les horizons temporels ;
- Les bénéfices potentiels liés à la mise en œuvre de chaque mesure sur l'économie nationale, ont été évalués ;
- Les effets des mesures sur la pression fiscale de la Côte d'Ivoire ont été évalués ;
- Les mesures d'accompagnement ont été identifiées et proposées en rapport avec la mise en œuvre de chaque mesure et au regard des enjeux nouveaux liés notamment à la pandémie COVID 19 et à la baisse du cours des matières premières.

## 1.4. Organisation du rapport

Le présent document de rapport de l'étude de l'impact de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale sur l'économie ivoirienne est organisé en neuf (9) sections en dehors de l'introduction et de la conclusion. La première section rappelle la méthodologie retenue pour conduire l'analyse. La deuxième fait une revue de la littérature sur le rôle et les effets de la politique fiscale. La quatrième section présente la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire en insistant sur l'état des finances publiques. La cinquième section fait un rappel des orientations stratégiques de la politique fiscale découlant de l'étude portant prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire. La section six présente les conclusions de l'analyse benchmark réalisée en vue de tirer des leçons des bonnes pratiques en matière de politique fiscale dans d'autres pays. La septième section fait une évaluation des bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre des mesures de politique fiscale proposées. La huitième section évalue l'impact macroéconomique global et sectoriel des mesures prises. La neuvième section propose des mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de la politique fiscale en Côte d'Ivoire au regard des résultats de l'analyse benchmark et des évaluations faites. Enfin, dans la conclusion, le rapport fait des recommandations au ministère en charge du budget en vue d'optimiser les effets des mesures de politique fiscale sur l'économie ivoirienne.

## 2. Méthodologie

La méthodologie proposée pour réaliser l'étude s'est articulée autour de 4 points : (i) la revue documentaire, (ii) la construction d'un modèle macroéconomique, (iii) la collecte et analyse de données secondaires, (iv) une collecte et analyse de données primaires et (v) une analyse benchmark.

### 2.1. Revue documentaire

La revue documentaire a consisté en l'identification et en l'exploitation de rapports d'études et de publications scientifiques en lien avec l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre des mesures fiscales sur les économies, avec pour objectif principal l'identification des approches méthodologiques appropriées, de même que les variables nécessaires, pour l'évaluation des coûts et des bénéfices potentiels de l'application de

mesures de politique économique en général et de politique fiscale en particulier. En outre, la revue documentaire a permis de faire un état des lieux de l'impact des mesures de politique fiscale antérieures.

## 2.2. Construction d'un modèle macroéconomique

L'approche méthodologique utilisée pour la modélisation macroéconomique s'est déroulée en trois étapes. La première étape a consisté à faire le point des mesures fiscales à mettre en œuvre afin de définir, pour chaque mesure : (i) l'horizon de sa mise en œuvre, (ii) le(s) secteur(s) concerné(s), et (iii) les cibles visées, c'est-à-dire l'intensité des mesures. Par exemple, la définition d'une mesure pourrait être une exonération fiscale sur l'importation du matériel informatique, sur une période de cinq ans. Pour cette mesure, tous les secteurs d'activités peuvent être concernés (pas de secteur spécifique ciblé), pour un horizon de 5 ans et une intensité de 100% (baisse de 100% des taxes sur les produits importés).

Faisant suite à la définition des mesures, les modèles sectoriels ont été construits afin d'évaluer les coûts des différentes mesures sur des secteurs cibles - agriculture d'exportation, industrie extractive, industrie agro-alimentaire, BTP, et autres industries. Par exemple, pour la mesure portant sur l'exonération fiscale du matériel informatique, le modèle élaboré a permis de projeter l'évolution des importations du matériel informatique auxquelles ont été appliquées les taxes usuelles afin de mesurer le manque à gagner de cette exonération. Un second modèle a permis d'évaluer les gains de l'importation du matériel informatique pour l'économie ivoirienne, notamment en termes de valeurs ajoutées des différents secteurs (secondaire et tertiaire), de recettes fiscales attendues sur les différentes valeurs ajoutées et de la croissance globale. Néanmoins, la projection de la demande de matériel informatique est sensible aux mesures fiscales ; c'est-à-dire que la mesure peut influencer sur le comportement des agents économiques. En effet, les agents économiques ayant connaissance de la mise en œuvre de l'exonération vont augmenter leur importation afin de tirer profit de cette situation (taxe nulle) ; toute chose qui pourrait augmenter le coût des mesures fiscales. Pour tenir compte de cette réaction des agents économiques, la troisième approche a consisté à l'utilisation d'un modèle d'équilibre général, notamment un modèle DSGE (*Dynamic Stochastic General Equilibrium* ou *Modèle d'Equilibre Général Dynamique Stochastique*, MEGDS en français) afin d'évaluer les coûts et les bénéfices des mesures fiscales.

Les modèles DSGE offrent un cadre cohérent d'analyse des politiques économiques et prennent en compte les anticipations des agents économiques. Après la construction du modèle, des simulations ont été



effectuées pour évaluer les coûts et les bénéfices des différentes mesures fiscales définies à la première étape de ce travail. L'horizon temporel choisi est la période 2021-2025 en cohérence avec le cadrage de la politique fiscale conformément aux résultats de l'étude sur la prévisibilité de la politique fiscale.

Cependant, il faut noter que, le modèle ainsi défini dans le cadre de cette étude est celui d'un agent représentatif, fonctionnant en économie fermée. Ainsi, (i) certains secteurs et pratiques en matière de politique économique ne sont pas modélisés, et (ii) les gains et pertes venant du commerce extérieur comme par exemple, les gains technologiques, n'ont pas été captés. Le principal objectif du modèle est de fournir des ordres de grandeur et des sens de variation des agrégats d'intérêt dans l'évaluation de l'impact des mesures de politique fiscale. Un modèle plus vaste et plus élaboré intégrant le reste du monde et d'autres spécificités dans le fonctionnement de l'économie ivoirienne pourrait être construit pour améliorer les analyses présentées dans ce rapport.

### 2.3. Collecte des données secondaires

Les données secondaires collectées ont visé deux objectifs. Premièrement, elles ont alimenté l'analyse de l'état des lieux de l'impact des mesures de politique fiscale antérieures en mettant en évidence les coûts et les bénéfices. Deuxièmement, ces données ont contribué à l'élaboration du cadre comptable, à l'estimation et/ou au calibrage des paramètres du modèle macroéconomique devant servir à évaluer l'impact des mesures identifiées. La nature des données a été conditionnée par les mesures clairement définies et des exigences des modèles élaborés. L'avantage de disposer de plusieurs approches a été de tester la robustesse des résultats dans la mesure où il n'existe pas une approche de modélisation universelle pour toutes les mesures fiscales.

### 2.4. Collecte des données primaires

Les données primaires collectées dans le cadre de l'étude sont essentiellement des données qualitatives. La collecte s'est faite par des entretiens individuels structurés et/ou des entretiens de groupe. Cette collecte a visé deux objectifs. Le premier objectif a concerné l'évaluation des coûts additionnels associés à l'application des mesures et l'identification des mesures visant l'amélioration des performances de l'administration fiscale. Le second objectif est relatif à l'appréciation des mesures par les acteurs économiques et l'identification des mesures d'accompagnement pouvant faciliter la mise en œuvre de la politique fiscale. Les cibles potentielles de la collecte de données qualitatives ont été d'une part les structures de l'administration fiscale, à savoir le

Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes, et d'autre part les agents économiques principalement les responsables des faïtières des entreprises selon les secteurs clés de l'économie. Les cibles potentielles ont été : (i) la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ; (ii) la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) ; (iii) la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME) ; (iv) le Mouvement des petites et moyennes entreprises (MPME) ; (v) l'Association des professionnels des banques et établissements financiers (APBEFCI) ; (vi) Le Groupement ivoirien des professionnels du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) ; (vii) L'Union des grandes entreprises de Côte d'Ivoire (UGECI).

## 2.5. Analyse benchmark

L'analyse benchmark sur la base d'une revue documentaire a permis de cerner les mesures de politique fiscale les mécanismes d'accompagnement adoptés par certains pays (Maroc, Sénégal, Ghana, et Malaisie) en vue d'attirer les IDE, de favoriser la transformation structurelle de leurs économies, de créer plus d'emplois pour leurs citoyens, et de gérer le problème du coût de la vie.

## 3. Rôle et effet de la politique fiscale : une revue de la littérature

La revue de la littérature s'articule autour de deux points. Le premier concerne le rôle de la politique fiscale et le second s'intéresse à l'évaluation des effets des mesures de politique fiscale en mettant en évidence les approches méthodologiques qui ont été utilisées dans des travaux antérieurs.

### 3.1. Rôle de la politique fiscale

Les politiques fiscales restent déterminantes dans la définition et mise en œuvre des politiques économiques. En effet, toute augmentation ou réduction des taxes vise à l'atteinte des objectifs sociaux et économiques (Solaymani, 2020). Ainsi, les coûts engendrés par l'implémentation des politiques fiscales dépendent des instruments de politiques fiscales utilisés et de la conjoncture économique qui prévaut.

Le Comité de développement des Institutions de Bretton Woods rappelait dans son rapport intérimaire de 2006 que dans un contexte de développement une politique fiscale doit servir aussi bien d'instrument de stabilisation macroéconomique que d'instrument de croissance et réduction de la pauvreté. En effet, si la stabilité s'établit en condition de croissance économique, elle reste insuffisante. En particulier le Comité relève

que les canaux de transmission d'effets de long terme sur la croissance doivent être implicites à toute politique fiscale. Ainsi, le débat du Comité de développement conjoint de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International s'est centré sur la question de savoir comment les Gouvernements peuvent se créer un espace fiscal pour la croissance, en relevant les trois mesures suivantes : (a) amélioration de l'efficacité de dépense aboutissant à des surplus de ressources re allouables ; (b) adoption de mesures d'accroissement de l'efficience revenu, y compris des mesures fiscales et l'application de coûts d'usage ; (c) l'accès aux fonds d'aide extérieurs ; mais (d) sans omettre si possible le recours aux nouveaux emprunts. Cependant, la création de l'espace fiscal dépend des conditions initiales de chaque pays, notamment en ce qui concerne les capacités de l'administration fiscale et les trajectoires de performance des politiques en cours, en matière de gestion de la dette, des efforts de mobilisation des ressources domestiques, et d'efficacité des dépenses publiques.

De telles visions ont nourri davantage les travaux du G-20 à Ankara (OECD & IMF, 2015), avec des recommandations précises pour répondre des priorités de développement établies par les Leaders du G20 à leur Sommet à Brisbane en 2014 pour « Accroître la croissance globale pour une meilleure qualité de vie et d'emploi dans le monde ». Les recommandations vont de celles nécessaires à assurer la stabilité macroéconomique, à celles d'équité et croissance – réduction des déficits budgétaires, ajustement de la composition de la consolidation fiscale pour protéger la croissance, et contenir l'accroissement des dépenses liées à l'âge - , en passant par les mesures de politique fiscale structurelle – incitations à l'offre d'emploi, incitations aux investissements, soutien au développement du capital humain, accroissement de la productivité totale des facteurs et promotion du progrès technique -, l'espace fiscal – mesures de revenu et mesures de dépenses - ; sans omettre les mesures de politique d'élaboration et de complémentarité. Les mesures ont été analysées en termes de leur efficacité, avec un accent particulier sur la priorisation des mesures nécessaires à créer un espace fiscal.

Rena & Kefela (2011) analyse le cas spécifique de certains pays africains, en relevant que la clé d'une gestion des finances publiques réussie est une question de gouvernance de l'équilibre entre l'économique et les rôles politiques des finances publiques ; partant des spécificités de la conduite de la politique fiscale dans ces pays. Ces deux auteurs analysent particulièrement le fait que la création de l'espace fiscal dépende des conditions initiales de chaque pays, notamment en ce qui concerne les capacités de l'administration fiscale et les trajectoires de performance des politiques en cours, en matière de gestion de la dette, des efforts de mobilisation des ressources domestiques, et d'efficacité des dépenses publiques. Ces auteurs mettent

l'accent sur le fait que la mise en place d'un système fiscal équitable ne soit pas aisée ; encore moins asseoir un système fiscal efficace. Cependant ils indiquent que la fiscalité est le seul moyen rationnel d'accroître le revenu de l'Etat. En effet en ASS, les travailleurs sont pour la plupart des employés agricoles et/ou des micro entreprises, de sorte que l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation restent peu productifs. De même, les réformes se heurtent à un certain nombre de contraintes, notamment infrastructurelles et en capital humain qui limitent leur efficacité. Mais, on ne saurait simplement réduire les dépenses. Une réduction des dépenses publiques sans un système fiscal efficace comprimerait fortement la croissance économique. En effet, du fait même que dans les programmations budgétaires les dépenses soient ancrées sur des projections de revenus, la précision des projections dépend de la qualité du cadre de gestion du déficit budgétaire.

Mais, si une gestion des finances publiques axée sur une bonne gouvernance d'équilibre entre l'économique et les rôles politiques des finances publiques a de grandes chances d'être menée avec succès, les coûts économiques et sociaux ainsi que les dépenses fiscales induits ne sont pas des moindres.

### 3.2. Evaluation des effets des mesures de politique fiscale

Des réformes de politique fiscale ont été entreprises dans divers pays, au cours du temps, avec des effets, aussi bien sur l'offre que sur la demande. Du côté offre, les effets des réformes s'apprécient par la capacité des réformes à modifier les comportements des agents, notamment à l'offre ou à la demande d'emploi et d'investissement. Les effets des réformes sur la demande s'appréhendent particulièrement à travers les comportements de consommation par suite des modifications de revenu. Mais encore, faut-il les évaluer correctement.

Vegh et Vuletin (2014) ont analysé, dans un cadre à prédominance descriptive, la manière dont la pro cyclicité de la politique fiscale en période de crises pourrait affecter le comportement des indicateurs sociaux tels que le taux de pauvreté, les inégalités de revenu, le chômage et les conflits domestiques. Ces deux auteurs se sont intéressés en particulier aux implications sociales des réponses de politiques fiscales aux crises dans les pays d'Amérique Latine et dans les pays de la zone Euro suites aux conséquences de la crise financière mondiale. Leurs résultats révèlent que les politiques fiscales contra-cycliques tendent à atténuer la croissance des indicateurs que sont le taux de pauvreté, les inégalités de revenu, le chômage et les conflits domestiques durant les périodes de récessions économiques. D'autre part, les politiques d'austérités tendent à exacerber leur croissance.

Quant à Solaymani (2020), il analyse dans le cadre d'une modélisation en équilibre général calculable (MEGC) statique, l'impact de l'ajustement des politiques de taxe sur l'économie, la distribution du revenu et de la pauvreté en Malaisie. Il ressort de son analyse que, dans le cadre du budget équilibré, une augmentation de la taxe indirecte accroît les recettes publiques, influencent marginalement et négativement la croissance de l'économie malaisienne et engendre une migration des travailleurs des autres secteurs de l'économie vers le secteur public. A contrario, une réduction de l'impôt sur le revenu des personnes et de celui sur le revenu des entreprises entraîne une réduction des recettes fiscales et influence positivement la croissance économique de la Malaisie, en induisant une migration des travailleurs du secteur public vers les autres secteurs de l'économie. Dans le cadre de budget non équilibré, toutes les politiques à l'exception de celle relative à la taxe indirecte, affecte négativement le PIB réel et le niveau des investissements. La politique de la taxe indirecte n'influence pas le PIB réel et le niveau des investissements. En outre, les résultats révèlent qu'une augmentation des taxes indirectes n'ont aucune influence sur le niveau de pauvreté que le budget soit équilibré ou pas. Dans le cadre de budget équilibré, les réductions des taxes de personnes et des entreprises affecte positive la consommation des ménages à travers la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de budget non équilibré, alors qu'une baisse de la taxe sur le revenu des personnes réduit de façon marginale la pauvreté, une la taxe sur le revenu des entreprises n'a pas d'influence significative sur la pauvreté.

Mais les Modèles d'équilibre général dynamique et stochastique ou Dynamic Stochastic General Equilibrium (DSGE), encore appelés modèles « nouveaux keynésiens », en étant plus adaptés pour l'évaluation *ex ante* des politiques publiques, se trouvent être de plus en plus utilisés. Grjebine (2018) fait noter que dans ces modèles les effets de l'impôt ne passent que par des effets d'offre, c'est-à-dire *via* les incitations des agents. En fait, les hypothèses sur lesquelles ont été construits ces modèles macroéconomiques auraient conduit à ce que le canal demande des politiques fiscales et l'idée même de multiplicateur disparaissent. C'est ce que met en avant le fait que les ménages soient supposés consommer, non pas en fonction de leur revenu disponible, mais de leur revenu permanent – c'est-à-dire de l'estimation de leur revenu à long terme qui intègre les revenus passés, présents et à venir. En effet dans leur ancrage sur l'équivalence ricardienne, ces modèles font l'hypothèse selon laquelle toute baisse d'impôts sans baisse équivalente des dépenses publiques ne peut avoir d'effet sur l'activité, car les ménages vont anticiper une hausse future des impôts pour rembourser la dette publique et choisir alors d'épargner plutôt que de consommer ces ressources supplémentaires.

Concrètement, dans une évaluation du poids des impôts directs et indirects sur les ménages, Bhattarai & Whalley (1999) s'étaient basés sur un modèle d'Equilibre Général Calculable en quantifiant les variations équivalentes et compensatrices à la Hicksienne du bien-être en impôt. Mais Bhattarai & Trzeciakiewicz (2016) devaient recourir à un DSGE lorsqu'ils évaluaient la dynamique des mesures de politique fiscale et des effets multiplicateurs, aussi bien sur le revenu que sur les dépenses publiques du Gouvernement Britannique. Pour ces auteurs, un DSGE était à même de permettre de mieux capter les nombreux chocs qu'a subi la croissance séculaire de l'économie britannique au cours du temps. En particulier, ces auteurs partent de Leeper et al. (2010), en définissant dans le DSGE retenu : (i) l'interaction entre la politique fiscale et la politique monétaire ; (ii) la distinction entre les dépenses publiques productives et les dépenses publiques non productives ; (iii) les ménages non Ricardiens, ainsi que les frictions nominales dans les prix et les salaires, avec (iv) une différence nette de l'analyse de croissance de long terme sous-jacent aux modèles dynamiques multi-ménages et multi-secteurs comme défini par Bhattarai (2007). Les résultats d'une telle spécification du DSGE, estimée par des méthodes Bayésiennes sur des données trimestrielles 1987:Q2 – 2011:Q1, concourent à dire que les chocs de dépenses et d'investissement publics sont des plus stimulants à court-terme, lorsque dans le plus long terme, les impacts les plus importants émanent de l'impôt sur le revenu du capital et le choc d'investissement public. Les effets des transferts publics sont relativement plus faibles lorsque ceux de l'impôt sur le revenu salarial sont modérés. En outre, Bhattarai & Trzeciakiewicz (2016) indiquent que l'introduction des ménages non-Ricardiens renforce l'effectivité de la politique fiscale. Quant aux rigidités nominales, elles améliorent les effets des dépenses publiques et des taxes à la consommation, tout en réduisant les effets des impôts sur le revenu.

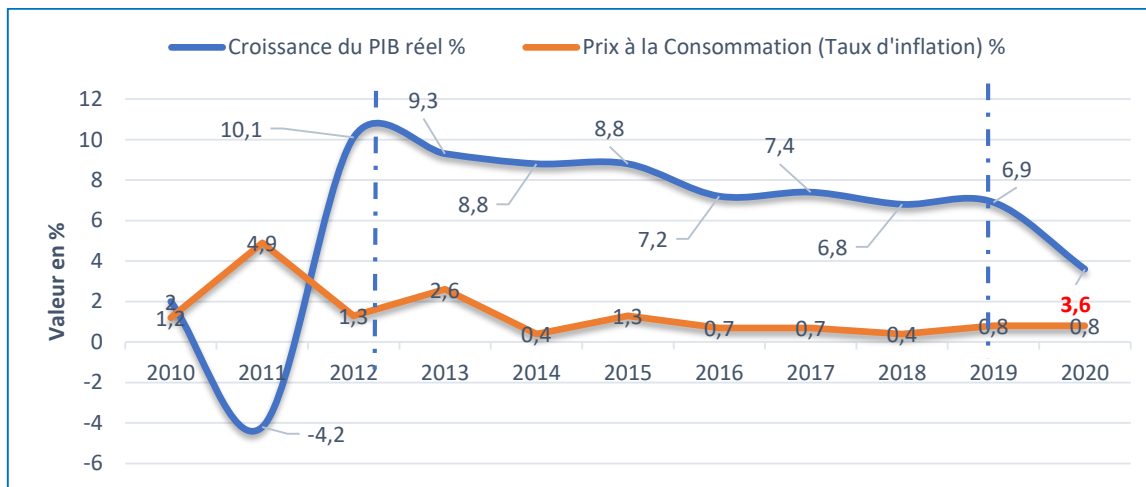
Babecky, Fanta & Ryšánek (2018) confortent l'idée selon laquelle les modèles DSGE soient les plus adaptées dans l'évaluation des impacts des mesures de politique fiscale. En particulier, ces auteurs relèvent que les préoccupations de mauvaises spécifications dans les DSGE et les bonnes représentations des fonctions de réactions impulsionnelles dans les modélisations nécessaires à l'évaluation des impacts des mesures de politique fiscale sont gérées au mieux dans les versions VAR des DSGE. C'est ce qu'ils ont fait pour l'économie tchèque sur des données trimestrielles de 1996 à 2011, évaluant les mesures fiscales du côté consommation (dépenses publiques, investissement publics, transferts sociaux) ainsi que les mesures fiscales du côté revenu (taxes à la consommation et impôts sur le revenu). La spécification DSGE-VAR a permis à ces auteurs, non seulement de confirmer le problème de mauvaises spécifications (en comparant les fonctions de réaction impulsionnelle des DSGE et DSGE-VAR) mais aussi de montrer que l'investissement public a des effets plus élevés dans les DSGE-VAR.

## 4. Situation économique et financière de la Côte d'Ivoire

### 4.1. Secteur réel de l'économie

L'analyse du Graphique 1 montre que le taux de croissance réel du PIB de la Côte d'Ivoire tend à la baisse depuis 2012. Après un pic de 10,1% en 2012, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 7,2% en 2020 avant le choc de la COVID-19. Anticipant les effets de la pandémie, les services de la prévision prévoient un taux de croissance de 3,6% pour 2020. Cette chute pourrait s'expliquer entre autres par la chute de la demande internationale de produits agricoles, notamment le cacao et l'anacarde, ainsi que du ralentissement de l'activité domestique. Le taux d'inflation, quant à lui, semble se stabiliser en deçà de 1% depuis 2016 ; taux en adéquation avec la norme communautaire de 3%.

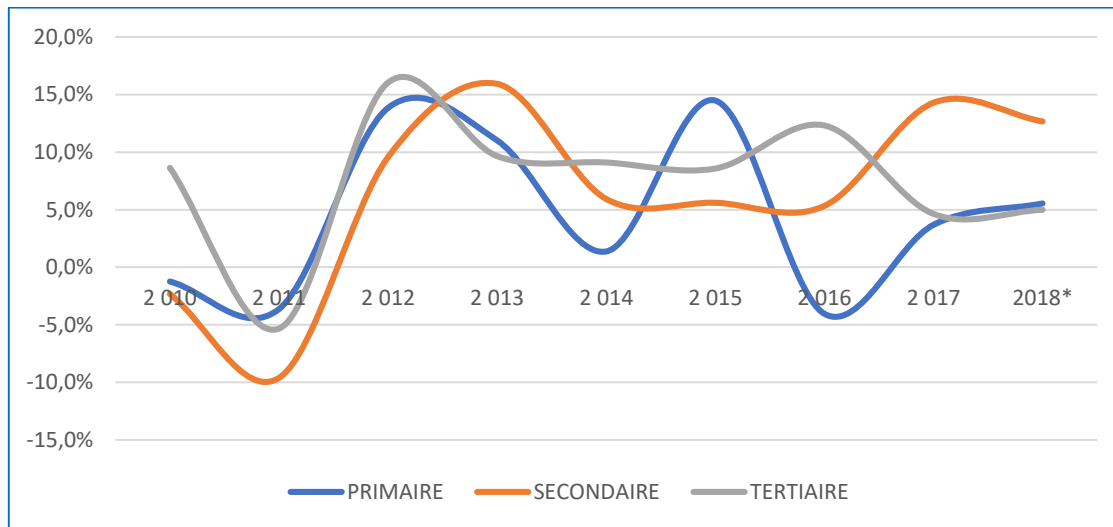
**GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE REEL ET DU TAUX D'INFLATION DE LA COTE D'IVOIRE 2010 A 2020**



Source : Statistiques du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

Une analyse de la dynamique des différents secteurs de l'économie montre que le secteur secondaire enregistre de bonnes performances (cf Graphique 2).

**GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE REELLE DES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE**

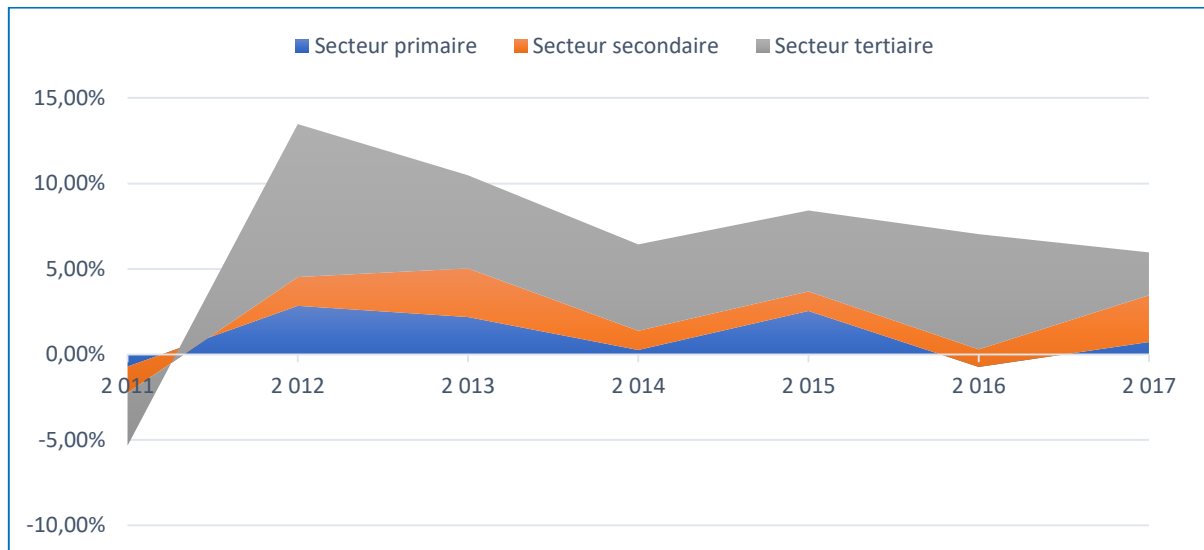


Source : Statistiques de l'INS (\*prévisions)

Si le taux de croissance réel du secteur secondaire se situe entre 10% en 2017 et 15% en 2018, l'évolution du secteur primaire reste contrastée sur toute la période. Mais les estimations montrent qu'en 2018 le taux de croissance réel du secteur primaire s'affiche légèrement au-dessus de celui du secteur tertiaire. En somme la dynamique de l'économie ivoirienne est tirée par le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Mais en termes de contribution sectorielle, c'est le secteur tertiaire qui contribue le plus à la croissance économique. L'analyse rétrospective de la structure de l'économie ivoirienne sur la période 2011-2017 révèle que la contribution des secteurs à la croissance économique n'a pas connu de profondes modifications. La croissance économique en Côte d'Ivoire est caractérisée par une prépondérance de la contribution du secteur tertiaire (cf. Graphique 3).



### GRAPHIQUE 3 : CONTRIBUTION DES SECTEURS À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE



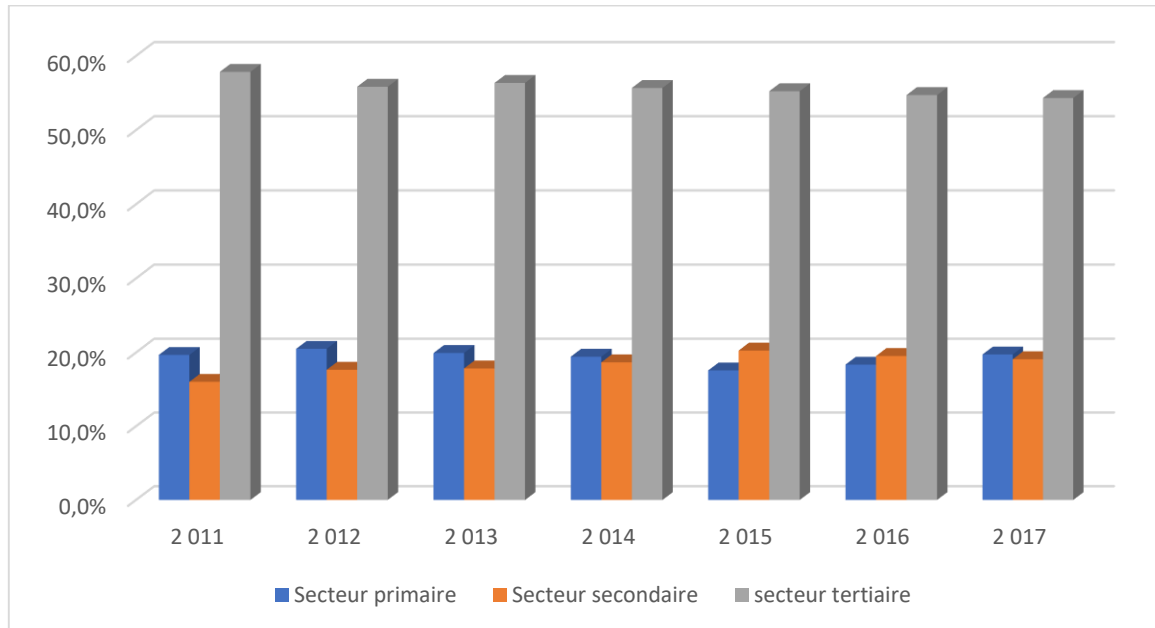
Source : CAPEC, à partir des données de l'INS Côte d'Ivoire

Sur la période d'analyse, la contribution annuelle moyenne du secteur tertiaire dans la croissance économique en Côte d'Ivoire est de 4,13% tandis que les contributions des autres secteurs sont respectivement de 1,02% et 1,45% pour le secteur primaire et le secteur secondaire. La contribution du secteur primaire tend à se réduire sur la période tandis que celle du secteur secondaire présente une tendance haussière notamment à partir de 2016. Entre 2016 et 2017, la contribution du secteur secondaire à la croissance économique a doublé. Elle est passée de 1,04% à 2,73% ; mais elle reste encore faible. Ces résultats montrent que le secteur secondaire connaît une bonne dynamique qui pourrait s'expliquer par les effets combinés des réformes au niveau de l'environnement des affaires, par les externalités positives induites par les investissements publics dans les infrastructures économiques et les effets d'entraînements nés des afflux d'IDE en Côte d'Ivoire.

Les récents travaux de rebasage des comptes nationaux, en passant de 1996 à 2015 comme nouvelle année de base, ont conduit à une réévaluation du PIB de la Côte d'Ivoire. Le secteur secondaire, qui compte pour près de 23% du PIB, concerne principalement le raffinage de pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire et le BTP ; enfin, le secteur tertiaire, prépondérant à environ 55% du PIB, est dominé par les télécommunications, les transports (portuaire et aérien), la distribution et les activités financières.

L'analyse de la part des secteurs dans le PIB en Côte d'Ivoire, montre que le secteur tertiaire reste très dominant dans le PIB en Côte d'Ivoire sur la période analysée (Graphique 4).

**GRAPHIQUE 4 : POIDS DE CHAQUE SECTEUR DANS LE PIB DE 2011 À 2017**



Source : CAPEC, à partir des données de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire

Le secteur tertiaire représente plus de 50% du PIB entre 2011 et 2017. Cependant, il faut noter une relative baisse de son poids dans le PIB à partir de 2013, passant de 55,7% du PIB à 53,4% en 2017. La part du secteur primaire et du secteur secondaire dans le PIB stagne en dessous de 20% sur toute la période. L'étude permet de distinguer toutefois deux périodes : de 2011 à 2013 puis de 2014 à 2017. Entre 2011 et 2013, la part du secteur primaire dans le PIB est plus grande que celle du secteur secondaire. Mais à partir de 2014, le secteur secondaire enregistre une part plus importante à l'exception de 2016.

#### 4.2. Finances publiques

Selon la situation économique et financière établie par la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques de la Direction Générale de l'Economie, à la fin du premier semestre de l'année 2020, les finances publiques de la Côte d'Ivoire sont caractérisées par un bon niveau de recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses totales et des prêts nets comparés aux objectifs du programme économique et financier établi.

En raison du rebasage du PIB, il ressort que le pays respectait déjà dès 2018 le plafond communautaire d'un déficit budgétaire de 3% du PIB. En effet, le solde budgétaire global est estimé à -2,9% du PIB en 2018 et -2,3% du PIB en 2019, contre -3,3% du PIB en 2017. Toutefois, cette opération a mécaniquement entraîné à

la baisse le taux de pression fiscale à 12% du PIB sur la période 2017-2019 (contre 15% auparavant), très en deçà de l'objectif communautaire de 20%.

Les projections budgétaires pour l'année 2020 sont mises à mal en raison de l'impact de la Covid-19 sur les dépenses publiques et la mobilisation des recettes. Des mesures de riposte sanitaire et de soutien à l'économie ont été adoptées par le Gouvernement, respectivement à 95 Mds FCFA et 1 700 Mds FCFA, doivent être exécutées sur 2020 et 2021. En 2020, il a été anticipé une perte de recettes domestiques de l'ordre de 0,5% du PIB, couplée à une hausse des dépenses budgétaires de 2,4% du PIB, entraînant mécaniquement une hausse du déficit budgétaire de 2,9% du PIB, pour s'établir à 5,2% du PIB.

La Côte d'Ivoire reste toujours vulnérable aux chocs sur les cours des matières premières ainsi que les conditions financières des marchés internationaux. Cette vulnérabilité conduit au fait que l'économie ivoirienne présente un risque de surendettement, quoique modéré. En plus des interventions traditionnelles sur le marché régional pour s'endetter, la Côte d'Ivoire continue de prendre des engagements auprès des bailleurs notamment bilatéraux. Elle fait également appel chaque année au marché des Eurobonds. En 2018, le pays a émis un Eurobond à hauteur de 1,7 Md EUR, constituant l'émission la plus importante réalisée exclusivement en euros par un pays africain, puis a réitéré l'expérience en octobre 2019 pour le même montant, principalement destiné à une opération de reprofilage de dette. Cette dernière émission est intervenue en complément de la signature de deux prêts bancaires. En prenant en compte le rebasage du PIB, le ratio d'endettement de la Côte d'Ivoire s'établit désormais à 37,8% du PIB en fin 2019 (contre 52,6% initialement). L'accroissement des besoins de financement de l'Etat en vue de faire face à la crise de la pandémie du COVID-19 entrainera une hausse du niveau d'endettement estimé à ce stade à 42,1% du PIB en 2020. Celui-ci devrait toutefois se réduire dès 2021 à 40,7% du PIB.

## 5. Rappel des orientations de la politique fiscale et des mesures proposées

Cette section fait un rappel des orientations de la politique fiscale et des mesures proposées à l'issu de l'étude portant sur la prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire. Elle est largement inspirée du rapport final de l'étude et de la note de cadrage de cette étude.

Ainsi, compte tenu des défis actuels du système fiscal ivoirien et au regard des enjeux socioéconomiques auxquels fait face l'économie ivoirienne, l'étude a fait ressortir deux (2) grandes orientations de la politique

fiscale pour la période 2020-2024. Ces orientations stratégiques devraient également guider les processus d'élaboration des régimes fiscaux concédés à travers les conventions particulières et celles de non double imposition. Elles constituent des propositions de guides pour toutes les actions fiscales qui seront prises sur les cinq prochaines années.

La première orientation stratégique porte sur l'amélioration de la performance du système fiscal avec un accent particulier sur la performance de l'administration fiscale en vue d'une politique fiscale plus efficace et plus souple en concordance avec la vision de développement de la Côte d'Ivoire. La seconde orientation est relative à la mise en place des mesures incitatives pour soutenir la croissance et le développement inclusifs.

Autour de ces orientations stratégiques, sept axes ont été identifiés et au sein de chaque orientation, des mesures de politique sont proposées. Les axes proposés sont les suivants :

- Axe 1 - Améliorer la productivité des secteurs d'activités, notamment en encourageant la Recherche & Développement, ainsi que l'innovation technologique ;
- Axe 2 - Favoriser l'investissement dans la transformation structurelle de l'économie, notamment par la transformation des produits agricoles et miniers ;
- Axe 3 - Améliorer l'attractivité des IDE en encourageant, notamment la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales (technologies pharmaceutiques et médicales, TIC, assemblage et automobile) ;
- Axe 4 - Promouvoir le développement des PME et favoriser la création d'emplois ;
- Axe 5 - Favoriser le développement territorial équilibré et améliorer l'accès à la propriété foncière (habitat social et économique) ;
- Axe 6 - Renforcer la performance du système fiscal (Optimiser les recettes et rationaliser les dépenses) ;
- Axe 7 - Assurer l'harmonisation des mesures fiscales avec les normes communautaires et internationales.

A l'analyse, il ressort que la prise en compte des sept (7) axes permet de couvrir tous les aspects du cadre de référence de la mise en œuvre de la politique économique en Côte d'Ivoire qu'est le PND 16-20. En outre, ces axes tiennent compte des questions liées à la mobilisation des ressources intérieures pour financer le développement. Le Tableau 1 présente la synthèse des mesures proposées pour chaque axe stratégique en distinguant les mesures de court/moyen termes d'une part et celles de long terme d'autre part.

**TABLEAU 1: RECAPITULATIF DES MESURES PROPOSEES SUIVANT CHAQUE AXE STRATEGIQUE DE LA POLITIQUE FISCALE**

Axes	Mesures proposées	
	Court & Moyen termes	Long terme
<b>Améliorer la productivité des secteurs d'activités, notamment en encourageant la Recherche &amp; Développement, ainsi que l'innovation technologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les avantages fiscaux mais en imposant des obligations de résultats aux bénéficiaires ;</li> <li>• Privilégier les crédits d'impôt en lieu et place des exonérations ;</li> <li>• Poursuivre la défiscalisation du matériel importé pour les installations initiales surtout dans le domaine de R&amp;D.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défisicaliser les dividendes investis en actions ;</li> <li>• Etendre les mesures fiscales au secteur financier.</li> </ul>
<b>Favoriser l'investissement dans la transformation structurelle de l'économie, notamment par la transformation des produits agricoles et miniers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Au niveau du secteur agricole :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proposer des abattements fiscaux dégressif pour favoriser un plus grand niveau de transformation des produits agricoles (par exemple des taux d'imposition sur BIC allant décroissant suivant que l'entreprise fait de la première, la seconde, la troisième transformation) ;</li> <li>○ Appliquer les mesures d'exonération de TVA sur les équipements et matériels fabriqués par des sociétés implantées en Côte d'Ivoire produisant des outils pour la petite transformation (exemple : la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) ;</li> <li>○ Alléger les droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation.</li> </ul> </li> <li>• <u>Au niveau du secteur minier :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appliquer des taux préférentiels pour certains produits miniers dont la production génère assez de valeur ajoutée au secteur, par exemple l'Or.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Au niveau du secteur agricole :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réajuster la fiscalité des filières en tenant compte des coûts liés à la parafiscalité supportée par les filières clés (Cacao, café etc.) ;</li> <li>○ Mettre en œuvre une fiscalité intégrée (Organisations Professionnelles Agricoles, activités de conseil et de recherche agricole et industriels).</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>Améliorer l'attractivité des IDE en encourageant, notamment la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales (technologies pharmaceutiques et médicales, TIC, assemblage et automobile)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer un congé fiscal d'au plus 1 an pour les experts pourvoyeurs de nouvelles techniques et technologies ;</li> <li>• Réduire les impôts indirects dans les (Nouvelles) Zones Economiques Spéciales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adosser les réductions d'impôt à des obligations de résultats ;</li> <li>• Privilégier la simplicité au niveau de la base taxable (trois ou quatre impôts au maximum).</li> </ul>
<p><b>Promouvoir le développement des PME et favoriser la création d'emplois</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Promouvoir le développement des PME</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accorder des crédits d'impôt aux PME travaillant avec des unités de production informelles en sous-traitance ;</li> <li>○ Réduire l'impôt sur les revenus perçus sur les crédits de financement accordés aux PME.</li> </ul> </li> <li>• <u>Favoriser la création d'emplois</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réduire les impôts sur le revenu en particulier aux niveaux des faibles revenus ;</li> <li>○ Supprimer ou réduire au maximum la contribution employeur pour les microentreprises et les entreprises nouvellement créées pendant les trois premières années d'existence.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Promouvoir le développement des PME</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accorder un crédit d'impôt aux PME de moins de cinq ans non encore exportatrices.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Favoriser le développement territorial équilibré et améliorer l'accès à la propriété foncière (habitat social et économique)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>S'agissant de l'accès à la propriété foncière :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Réduire l'impôt sur le revenu pour les travailleurs ayant souscrits à un prêt immobilier.</li> </ol> </li> <li>• <u>S'agissant du développement territorial équilibré :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Rationaliser la fiscalité locale pour éviter qu'elle se superpose à celle de l'Etat ;</li> <li>b. Transformer la contribution nationale en impôt pour le développement local.</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>S'agissant de l'accès à la propriété foncière :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Accorder des Crédits d'impôt foncier pour les personnes physiques propriétaires de bâtiments à usage d'habitation.</li> </ol> </li> </ul>
<p><b>Améliorer la performance du système fiscal (Optimiser les recettes et rationaliser les dépenses)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les exonérations de TVA incitatives ou sur les consommations finales ;</li> <li>• Éliminer le taux réduit et appliquer un taux unique de TVA ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le seuil d'assujettissement à la taxe TVA ;</li> <li>• Réviser la segmentation des entreprises.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire d'une procédure de règlement différée de la taxe TVA en douane ;</li> <li>• Etendre la TVA au secteur informel (s'inspirer des cas du Gabon, Ghana et Botswana).</li> </ul>	
<p><b>Assurer l'harmonisation des mesures fiscales avec les normes communautaires et internationales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Au niveau de la fiscalité indirecte</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Réduire les exonérations de la TVA sur les matériels de télécommunication ;</li> <li>b. Appliquer les DA sur les produits suivants (Produits de parfumerie et cosmétiques, Pierres précieuses et le thé) ;</li> <li>c. Appliquer le taux de droit commun sur les pâtes alimentaires à base de blé dur à 100 % et sur les matériels de production de l'énergie solaire.</li> </ol> </li> <li>• <u>Au niveau de la fiscalité directe</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Réduire progressivement les impôts forfaitaires pour les entreprises de production, de distribution d'eau et d'électricité ;</li> <li>b. Ramener à 7% le taux appliqué aux dividendes des sociétés cotées.</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Au niveau de la fiscalité indirecte</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Augmenter progressivement les droits d'accises sur les produits tels que le tabac, les boissons alcoolisées, pour tendre vers les normes communautaires.</li> </ol> </li> <li>• <u>Au niveau de la fiscalité directe</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Augmenter progressivement les impôts forfaitaires pour les établissements bancaires et financiers ainsi que les entreprises d'assurance et de réassurance ;</li> <li>b. Relever à 3% le taux sur les bons de trésor (actuellement à 2%) pour ne pas impacter négativement (lié à l'effet d'éviction) les investissements dans le secteur privé.</li> </ol> </li> </ul>

Source : Tiré du rapport de l'étude « Prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire, CAPEC, 2019

Quant aux mesures proposées, il faut noter que celles-ci, parfois nouvelles et parfois existantes, seront mises en œuvre au cours de la période 2019-2023 en tenant compte aussi bien du cadre constitutionnel de l'élaboration annuelle des annexes fiscales que de celui des autres lois et ordonnances ordinaires.

L'analyse benchmark présentée dans la section suivante montre l'expérience de pays comparatifs dans l'application de mesures similaires. Elle permettra d'appréhender les impacts potentiels de la mise en œuvre de ces mesures de politique fiscale sur l'économie ivoirienne avant de procéder à l'évaluation des bénéfices tant au niveau global que sectoriel.

## 6. Résultats de l'analyse Benchmark

Cette analyse procède en deux étapes. La première concerne le choix des pays comparatifs. Il s'agit d'identifier des critères objectifs permettant de sélectionner ces pays. La seconde étape consiste en l'examen des expériences de ces pays puis de dégager les bonnes pratiques en vue de tirer les leçons pour la Côte d'Ivoire.

### 6.1. Choix des pays comparatifs

Les pays retenus dans cette analyse comparative sont le Maroc, le Sénégal, le Ghana, et la Malaisie. Cet échantillon de pays a été retenu selon les critères de niveau de développement mais aussi d'appartenance à une même zone d'intégration. La Côte d'Ivoire est membre de la CEDEAO tout comme le Ghana et le Sénégal. En tant que tel il existe des dispositions pour l'harmonisation de la politique fiscale dans l'option d'un meilleur suivi de la politique économique. La Malaisie est un pays émergent dont les bonnes pratiques en matière de politique fiscale pourraient servir de leçons à la Côte d'Ivoire qui aspire à l'émergence. Enfin le Maroc est une économie dont les performances en matière de politique fiscale peuvent servir aussi de source d'inspiration pour la Côte d'Ivoire.

### 6.2. Leçons apprises

Le Tableau 2 fait ressortir les mesures transversales ainsi que les mesures spécifiques au Maroc, au Sénégal et au Ghana afin de mieux apprécier les impacts de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale en Côte d'Ivoire. .



TABLEAU 2 : TABLEAU BENCHMARK DES IMPACTS DES MESURES DE POLITIQUE FISCALE

MAROC		COTE D'IVOIRE	
Mesures	Impacts	Mesures	Impacts
<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b></p> <p><b>IS</b> : Désormais progressif selon les tranches suivantes :                      -10% si le résultat imposable est inférieur à 300 000 dhs                      -20% si le résultat imposable est supérieur à 300 000 dhs                      -30% si le résultat est compris entre 1 millions et 5 millions de dhs                      -31% si le résultat fiscal est supérieur à 5 millions de dhs                      La cotisation minimale en matière d'IS est supprimée.</p> <p><b>IR</b> : Des réductions pour les bas revenus</p> <p><b><u>Impôt indirect</u></b></p> <p><b>Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)</b> :  <i>Transport ferroviaire</i> : la TVA passe de 14% à 20%  <i>Avion de plus de 100 places</i> : exonération de la TVA à l'importation pour les appareils réservés au transport international (également pour le matériel et pièces de rechanges)</p>	<p>Réduction des recettes de l'IS, étant donné la prédominance des PME dans le tissu industriel Marocain.</p> <p>Réduction légère des recettes</p> <p>Augmentation des recettes.</p>	<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b></p> <p><u>Sur le plan global</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse du taux d'imposition de 25% à 24% ;</li> <li>- Baisse d'une même ampleur des impôts sur le capital et le travail</li> </ul> <p><u>Sur le Plan sectoriel</u> :</p> <p>Agro-industrie : Appliquer des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait la première, la seconde, la troisième transformation</p>	<p><u>Sur le plan global</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une baisse du taux d'imposition de 25% à 24% entraîne une baisse des recettes fiscales dans le court-terme ; c'est-à-dire un horizon de trois (3) ans après le choc ; ensuite, suivi d'une hausse des recettes fiscales</li> <li>- Une baisse d'environ cinq (5) points de pourcentage sur chacun des impôts sur le capital exerce des effets plus importants sur la production, l'investissement et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail.</li> </ul> <p><u>Sur le plan sectoriel</u> :</p> <p><b>Agro-industrie</b> : Appliquer des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait la première, la seconde, la troisième transformation induit Gains en valeur ajoutée de 0,38%</p>

<p><i>Agro-industrie et TVA non apparente</i> : droit de récupération de la TVA non apparente sur les achats des produits agricoles non transformés. TVA unique pour l'orge et le maïs.</p> <p><b>Droits d'enregistrement</b> : Les investissements en matière de services bénéficient d'avantages prévus pour les droits d'enregistrement.</p>	<p>Réduction légère des recettes</p>	<p><b><u>Impôt indirect</u></b></p> <p><b><u>Sur le plan global</u></b> :</p> <p>Baisse de 5% des taxes à la consommation (TVA)</p> <p><u>Sur le Plan sectoriel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Agro-industrie</b> : Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation</li> <li>- <b>Agriculture d'exportation</b> : Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles</li> </ul>	<p><b><u>Sur le plan global</u></b> :</p> <p>Le produit, tout comme les autres fondamentaux s'accroissent à très court terme pour décroître à moyen terme. Mais les effets sont plus faibles que ceux de la baisse équivalente des impôts sur le capital. La dette chute pour se relever à moyen terme tout en restant à l'équilibre de zéro.</p> <p><u>Plan sectoriel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Agro-industrie</b> : Gains en valeur ajoutée de 0,07%</li> <li>- <b>Agriculture d'exportation</b> : des bénéfices de 1,09% et 1,13% de la valeur ajoutée du secteur et des recettes fiscales, associés à une réduction des recettes d'importation de l'ordre de 0,27 %.</li> </ul>
---	--------------------------------------	--	---

SENEGAL		COTE D'IVOIRE	
Mesures	Impacts	Mesures	Impacts
<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b></p> <p><b>IS</b> : Augmentation du taux de l'impôt sur les bénéfices imposables. Il passe de 25% à 30% du bénéfice imposable</p> <p><b>IR</b> :</p>	<p>Augmentation des recettes en provenance de l'impôt direct avec l'application du nouveau code fiscal 2013</p>	<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b></p>	



GHANA		COTE D'IVOIRE	
Mesures	Impacts	Mesures	Impacts
<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b> Accroissement des taxes sur le revenu du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'emploi de 0,003%. Par conséquent :</li> <li>• Réduction du Revenu disponible, ainsi que du produit et de la consommation.</li> <li>• Les ménages exclus du système financier accroissent leurs heures de travail. En revanche, les ménages intégrés au système financier réduisent les heures de travail de 0,033% de point, lorsque leur consommation ne réduit que faiblement.</li> </ul>	<p><b><u>Impôt Direct (Impôt sur Société/Impôt sur le revenu)</u></b></p>	
<p><b><u>Impôt Indirect</u></b> Accroître la taxe à la consommation</p>	<p>Réduction du produit et de la consommation avec des effets négatifs sur les prix des biens et services. Le salaire réel augmente. Mais la baisse de la demande entraîne une réduction des heures de travail de 6,24% chez les ménages exclus du système financier, mais de 9,18% chez les ménages financièrement inclus</p>	<p><b><u>Impôt Indirect</u></b></p>	

Sources : Construit par la CAPEC, à partir de Elharrane (2016)<sup>1</sup> en ce qui concerne les données du Maroc, Owusu & Roberto (2019)<sup>2</sup> pour les données sur le Ghana, Ministère du Plan de la République du Sénégal (2019) pour les données du Sénégal, et les résultats de l'étude en cours sur la Côte d'Ivoire.

<sup>1</sup> Elharrane L. M. (2016), « La réforme fiscale au Maroc », Revue Espace Géographique et Société Marocaine n°14, 13pp.

<sup>2</sup> Takyi P.O. & Leon-Gonzalez R. (2019), Macroeconomic Impacts of Fiscal Policy in Ghana: Analysis of an Estimated DSGE Model with Financial Exclusion", National Graduate Institute for Policy Studies (GRIPS) Discussion Paper 19-15, Tokyo, Japan. Email : [potakyi2005@gmail.com](mailto:potakyi2005@gmail.com), September, pp 37.

Il ressort de cette analyse comparative que certains pays optent pour des réductions d'impôts et/ou de taxes dans un objectif social. C'est ce qu'a fait la Malaisie en 2018 en faisant passer le taux de la TVA des 6% définis à son introduction en 2010 à 0% dès septembre 2018. Cette décision a été facilitée par les difficultés de reversement des taxes collectées. Cependant la baisse de recette induite a été compensée par l'introduction d'une taxe sur les ventes et services, lorsque le pays s'est inscrit parmi les pays de l'OCDE à appliquer la taxe sur le digital. L'exemple de la Malaisie montre que la perte de recette occasionnée par la baisse de ce type d'impôt peut être compensée par l'élargissement de l'assiette fiscale.

Au Maroc, la réduction des recettes fiscales induite par le système d'impôt direct progressif, ainsi que les aménagements à l'enregistrement, est compensée par l'augmentation de la TVA dans les transports. Au Sénégal, les divers aménagements fiscaux résultant du code fiscal de 2013 conduisent à des accroissements de recettes fiscales. Les expériences du Maroc et du Sénégal révèlent également les mesures incitatives traduites par des baisses d'impôts indirects peuvent conduire à des accroissements des recettes totales à travers des aménagements dans le dispositif fiscal existant.

Le cas du Ghana montre, contrairement aux autres pays comparatifs, un exemple de politique fiscale axée sur la hausse des taux d'imposition : un accroissement de l'impôt sur le revenu du travail et un accroissement de la taxe sur la consommation (cf. Tableau 2).

Il ressort que la hausse de la taxe sur le revenu du travail - un impôt direct - a entraîné une réduction de l'emploi, du revenu disponible, du produit et de la consommation finale. Les ménages exclus du système financier sont conduits à augmenter leurs heures de travail tandis que les ménages intégrés au système financier les réduisent lorsque leur consommation ne se réduit que faiblement. La hausse de cette taxe directe a un impact négatif sur la production et la consommation finale ainsi que sur l'emploi. Les effets sur les ménages, selon qu'ils sont financièrement inclus ou pas, sont différenciés. Toutefois, cette hausse de la taxe sur le revenu conduit les ménages financièrement exclus à fournir plus d'heures de travail en vue de compenser la perte de revenu disponible. Ce qui n'est pas le cas chez les ménages intégrés financièrement qui puiseraient dans leur épargne à court terme pour lisser leur niveau de consommation.

La hausse de la taxe sur la consommation - un impôt indirect - conduit à une réduction du produit et de la consommation avec des effets négatifs sur les prix des biens et services. Le salaire réel augmente. Mais la baisse de la demande entraîne une réduction des heures de travail chez toutes les catégories de ménages avec un effet plus important chez les ménages financiers inclus.

Le cas du Ghana enseigne que la hausse des impôts -direct ou indirect- a un effet négatif sur la production, la consommation finale des ménages, l'emploi. Une telle politique conduit à une augmentation des inégalités de revenu au sein de la population financièrement incluses et celles qui ne le sont pas. En somme la hausse des impôts entraîne une réduction de la production et de la demande ainsi qu'un accroissement des inégalités au sein de la population.

Cette analyse comparative permet de tirer les leçons suivantes au regard des options de politiques envisagées par la Côte d'Ivoire :

- Les mesures incitatives mises en œuvre à travers des réductions d'impôts ont entraîné une réduction des recettes à court terme dans les pays. Cependant la baisse de recette induite a été compensée par l'introduction d'une taxe sur les ventes et services. Ainsi l'Etat a procédé à un élargissement de l'assiette fiscale. Ce qui a permis de compenser la baisse des recettes (Malaisie).
- La hausse de la TVA sur le transport a permis de compenser la baisse des recettes consécutive à la réduction des recettes fiscales à la suite de l'application d'une baisse d'impôts directs dans le cadre de l'application des mesures incitatives (Maroc).
- Les expériences du Maroc et du Sénégal révèlent également les mesures incitatives traduites par des baisses d'impôts indirects peuvent conduire à des accroissements des recettes totales à travers des aménagements dans le dispositif fiscal existant
- La hausse d'impôts directs existant conduit à une réduction de la production, de la demande et à un accroissement des inégalités au sein de la population (cas du Ghana). Dès lors, l'augmentation des taux existants ne serait pas à envisager au regard des résultats obtenus au Ghana.

La Côte d'Ivoire cherche à expérimenter la baisse des taux d'impositions en vue d'inciter le secteur productif et soutenir la transformation structurelle de l'économie. La section suivante fait une évaluation des bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre de ces mesures.

## 7. Evaluation des bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre des mesures proposées

L'évaluation des bénéfices potentiels est faite en mettant l'accent sur les secteurs prioritaires identifiés pour impulser la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Il s'agit des secteurs de l'agro-industrie, de l'agriculture d'exportation, des BTP, de l'industrie extractives et des autres industries manufacturières. Les bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre des mesures proposées a priori sont appréciés, d'une part

par l'évolution des valeurs ajoutées des différents secteurs affectés, et d'autre part par leurs élasticités fiscales.

### 7.1. Evolution des valeurs ajoutées sectorielles

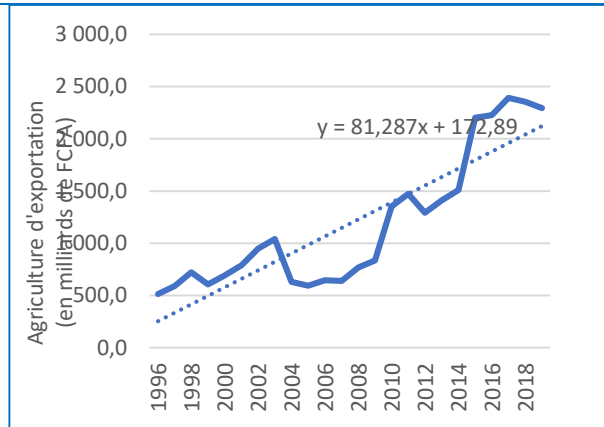
L'évolution des valeurs ajoutées des principaux secteurs - agriculture d'exportation, industrie extractive, industrie agro-alimentaire, BTP, et autres industries - indique globalement une tendance à la hausse sur la période 1996-2019, ainsi que le révèlent les graphiques 4 à 8.

Si les évolutions sont toutes marquées par des épisodes de hausse et de baisse, ces dernières sont des plus prononcées dans le cas de l'industrie extractive. La valeur ajoutée de ce secteur connaît un premier pic notoire en 2011 puis chute jusqu'en 2014. A partir de 2014, elle renoue avec l'accroissement pour atteindre un autre pic en 2016, sans doute dû aux ajustements et dispositions favorables du code minier.

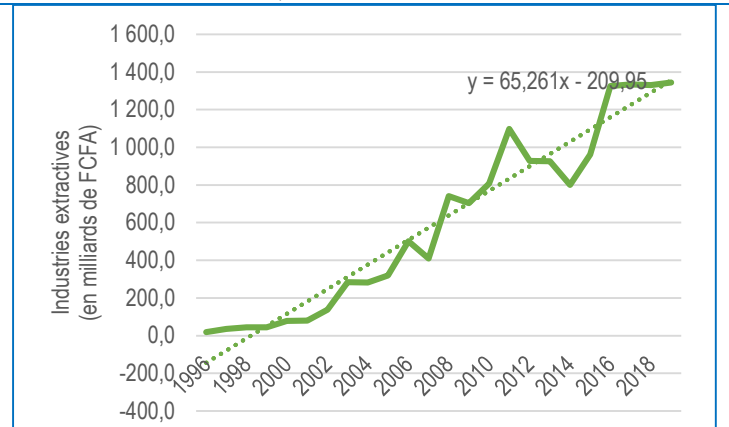
L'agriculture d'exportation connaît son pic le plus important en 2015, sans doute du fait de la diversification et/ou de l'adoption de nouvelles cultures à plus forte rentabilité, à l'exemple de la noix de cajou. En fait, la valeur ajoutée de ce secteur est celle qui a la pente la plus forte sur la période. La valeur ajoutée de l'agro-alimentaire, quant à elle, a repris son évolution haussière depuis 2017, atteignant sa valeur la plus haute de la période qui est de 1504 milliards de FCFA en 2019.

L'accroissement régulier de la valeur ajoutée de l'industrie des BTP depuis 2011 pourrait être le fait de l'émergence des besoins de reconstruction après les crises militaires et politiques (destruction ou obsolescence des infrastructures d'eau, d'électricité) durant la décennie 2002-2011. Une autre explication réside aussi dans les vastes chantiers de renaissance des infrastructures économiques ouverts par l'Etat dans le cadre de la politique d'investissement public grâce au soutien des partenaires techniques et financiers tels que la Banque Mondiale (par exemple le PRICI).

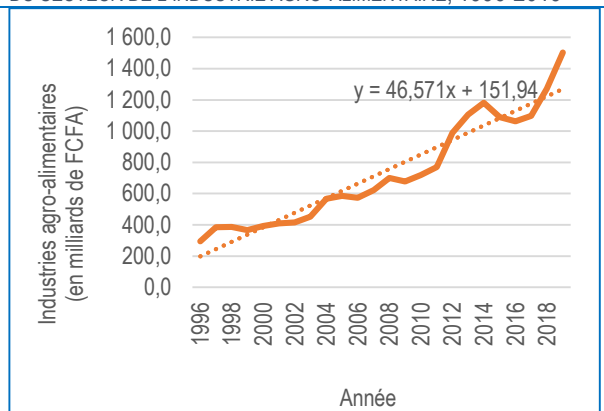
**GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION, 1996-2019**



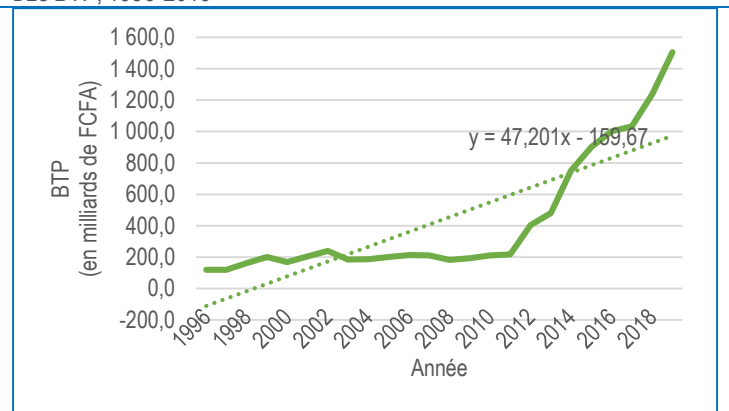
**GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVES, 1996-2018**



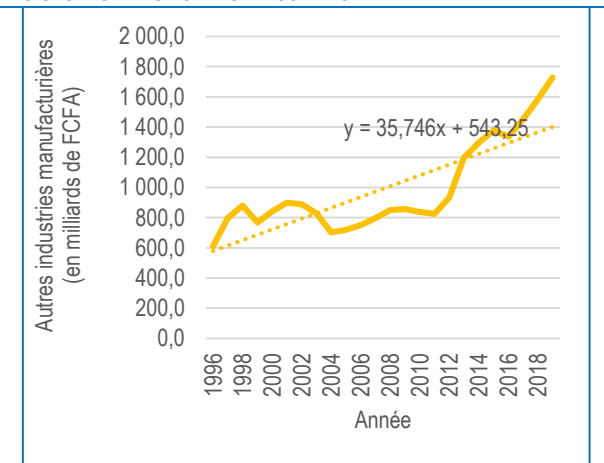
**GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, 1996-2019**



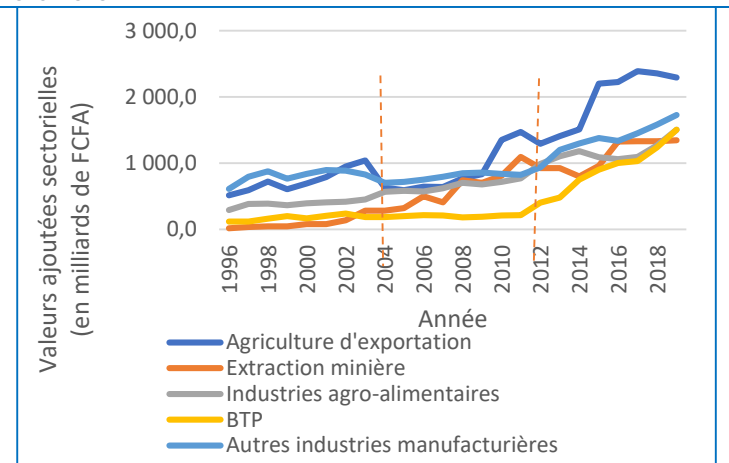
**GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR DES BTP, 1996-2019**



**GRAPHIQUE 9 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR DES AUTRES INDUSTRIES**



**GRAPHIQUE 10 : ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DES VALEURS AJOUTÉES DES SECTEURS**



Source : Construits par la CAPEC à partir des données MEF/DGE/DPPSE



En somme, le graphique 10 montre les évolutions simultanées des secteurs de l'agriculture d'exportation, de l'industrie agro-alimentaire, de l'industrie extractive, des BTP et des autres industries. Il révèle que parmi ces cinq secteurs, les secteurs de l'agriculture d'exportation, des autres industries manufacturières et de l'industrie agro-alimentaire sont les secteurs dominants depuis l'an 2004. Les secteurs de l'industrie extractives et des BTP connaissent une augmentation importante de leurs différentes valeurs ajoutées depuis 2012 imputable à la relance économique.

## 7.2. Analyse de l'élasticité fiscale des différents secteurs

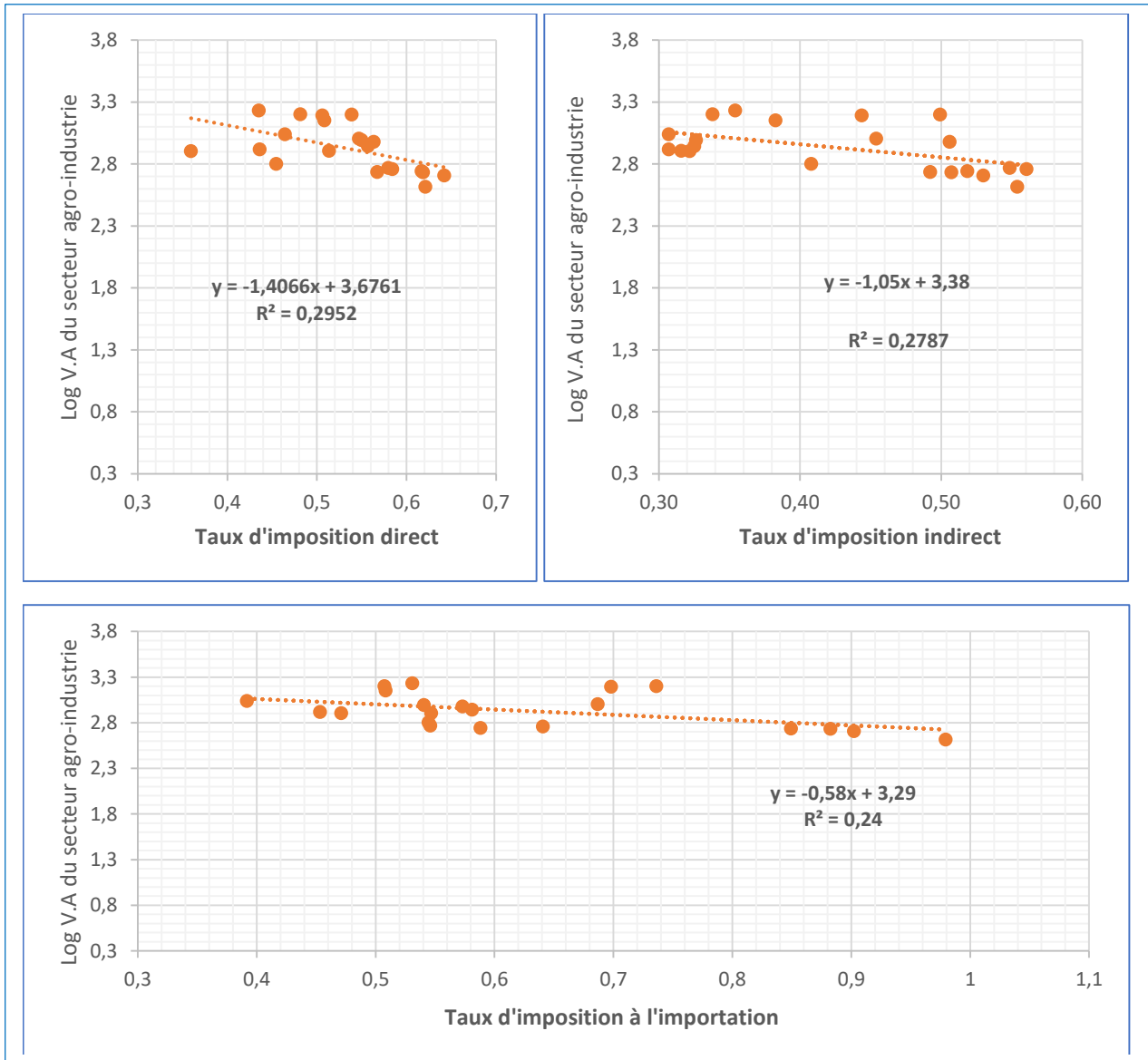
Au regard de l'évolution croissante des valeurs ajoutées sectorielles, il est important d'analyser la sensibilité de chaque secteur aux différents types d'impôts auxquels il est soumis afin d'avoir une idée a priori de la sensibilité des secteurs aux mesures fiscales, et donc de l'ampleur des bénéfices potentiels associés à la mise en œuvre des mesures proposées.

### ***Le secteur des industries Agro-alimentaires***

L'élasticité fiscale du secteur agro-alimentaire varie en fonction du type d'imposition. Elle est relativement plus élevée pour les impôts directs et moins élevés pour les taxes à l'importation ; ce qui signifie que la valeur ajoutée du secteur agro-industrie serait très sensible aux impôts directs et moins sensible aux taxes l'importation. Ainsi, les mesures visant à appliquer des taux d'imposition sur le BIC décroissant sur les entreprises de l'agro-industrie pourraient générer des bénéfices importants. Cependant, celles consistant à alléger les droits de douane sur des produits importés par les opérateurs du secteur agroindustriel auraient des gains relativement importants.

En ce qui concerne les impôts indirects, toute réduction du taux d'imposition entrainerait une augmentation proportionnelle de la valeur ajoutée du secteur agro-industrie.

Graphique 11 : Elasticité fiscale du secteur agro-industrie par rapport aux taux d'imposition

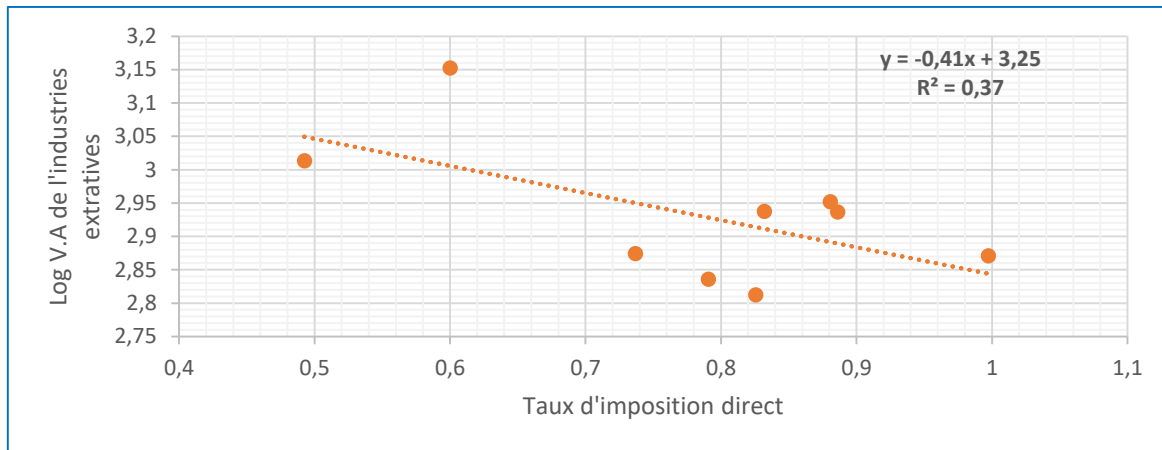


Source : CAPEC

### **Le secteur minier**

Au niveau du secteur minier, l'on constate que l'élasticité fiscale est moins élevée. Ainsi, toute mesure fiscale visant à réduire le taux d'imposition des entreprises minières générerait des gains moins élevés toutes choses égales par ailleurs (Graphique 11).

Graphique 12 : **Elasticité fiscale du secteur minier**

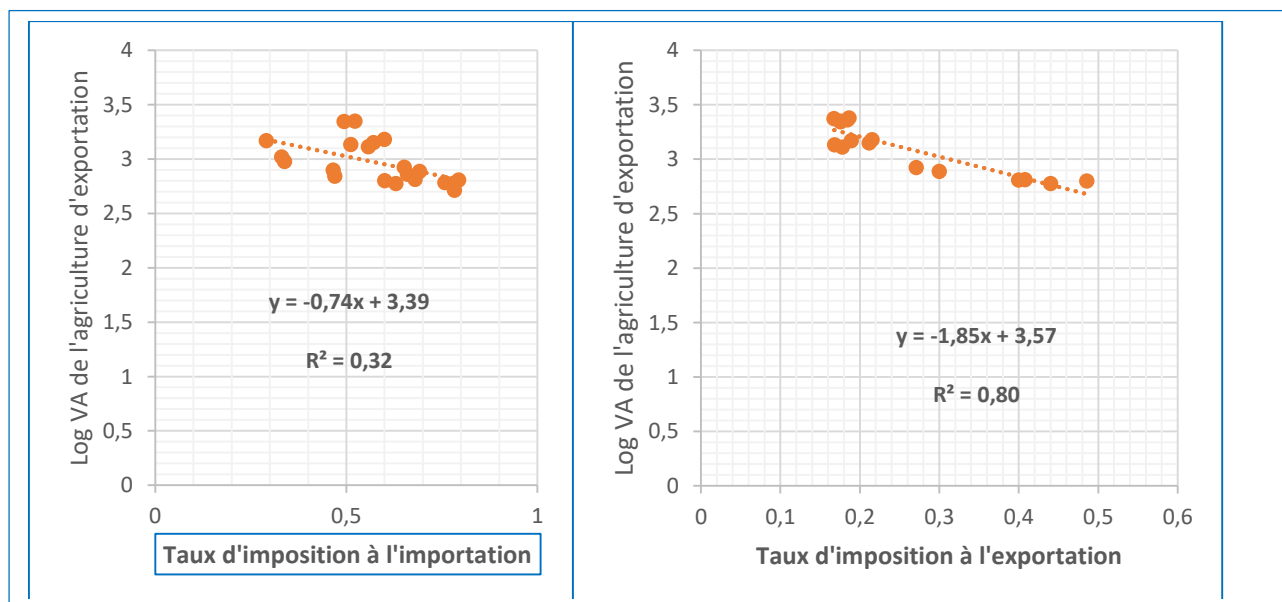


Source : Auteurs

### **Secteur de l'agriculture d'exportation**

Quant au secteur de l'agriculture d'exportation, l'élasticité est moins élevée sur les taxes à l'importation et plus élevée sur les taxes à l'exportation (Graphique 13). Ce qui implique que les mesures visant à alléger les droits de douanes sur les importations du secteur auraient des bénéfices moins élevés que celles relatives à la baisse des taxes à l'exportation des produits agricoles.

Graphique 13: **Elasticité fiscale du secteur de l'agriculture d'exportation**



Source : Auteurs

Il ressort de cette évaluation que les impacts des mesures de politique fiscale proposées dépendent fortement de l'élasticité des variables d'intérêt (ici la valeur ajoutée, les recettes globales) par rapport aux variables fiscales concernées. Ce résultat va alimenter principalement l'évaluation de l'impact sectoriel de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale. La section suivante aborde les résultats de l'évaluation de l'impact des mesures de politique fiscale. Elle présente dans un premier temps l'impact global puis dans un second temps l'impact sectoriel. Dans l'impact sectoriel, l'accent sera mis sur les réactions de la valeur ajoutée des secteurs et de l'évolution des recettes fiscales globales. L'horizon temporel choisi est de 2019 à 2023.

## 8. Impact économique des mesures de politique fiscale

Deux principaux outils ont été mobilisés pour évaluer les impacts économiques et sociaux des mesures de politique fiscale. Tout d'abord, le modèle proposé par Bhattarai et Trzeciakiewicz (2017) est utilisé pour évaluer l'impact macroéconomique global, ainsi que les effets sociaux induits. En simulant les impacts sur la consommation, le produit, les investissements, l'emploi et la pression fiscale, le modèle permet de répondre à 5 des objectifs spécifiques (Evaluer les coûts économiques de la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ; Evaluer les coûts sociaux induits par la mise en œuvre des mesures de politique fiscale en fonction de l'horizon temporel ; Evaluer les dépenses fiscales associées à la mise en œuvre de chaque mesure en fonction de l'horizon temporel ; Evaluer les bénéfices potentiels de la mise en œuvre de chaque mesure sur l'économie nationale ; Evaluer les effets des mesures sur la pression fiscale de la Côte d'Ivoire).

C'est un modèle DSGE qui est calibré en utilisant les données de la Côte d'Ivoire pour reproduire les grandeurs de principales variables macroéconomiques au cours des huit dernières années (2012-2019). L'Annexe 1 décrit les principaux blocs du modèle et les états stationnaires calculés après la calibration. Ensuite, un ensemble de modèles VAR (*Vector Auto Regressive*) bayésiens sont utilisés pour l'évaluation de l'impact sectoriel des mesures de politique fiscale.

Les modèles DSGE et VAR sont complémentaires. Par construction, les modèles VAR sont athéoriques ; c'est-à-dire qu'ils ne reposent pas nécessairement sur une théorie explicative du phénomène analysée. Ces modèles permettent d'expliquer un système de variables par leurs valeurs passées. Les résultats du modèle

sont essentiellement basés sur la disponibilité des données qui sont analysées en utilisant les techniques statistiques. Toutefois, des efforts (depuis le début des années 1980) ont été faits de sorte que moyennant quelques restrictions, les modèles VAR soient capables d'identifier des chocs structurels interprétables d'un point de vue économique. Malgré tout, les modèles VAR classiques sont limités, entre autres, par le nombre de variables à analyser, ce qui ne permet pas de comprendre les mécanismes économiques qui sous-tendent, par exemple, l'impact d'une politique budgétaire<sup>3</sup>. Dans ce sens, l'usage d'un modèle DSGE permet de compléter l'analyse VAR pour la raison que le modèle est basé sur le comportement des agents économiques. Une telle approche prend en compte la structure de l'économie et permet de mieux comprendre les mécanismes économiques à la suite de la mise en œuvre d'une politique économique. C'est pour cette raison que les deux approches ont été utilisées dans ce document.

### 8.1. Impact macroéconomique global des mesures de politique fiscale

Cette section se concentre sur les impacts macro-économiques globaux des mesures de politique fiscale déclinées dans les axes stratégiques de la politique fiscale, en utilisant le modèle DSGE. Elle est structurée en deux sous-points. Tout d'abord, il est effectué une présentation du comportement du modèle global en simulant un choc positif de productivité. Cette étape sert à une validation du modèle. Ensuite, les simulations des impacts de différentes mesures de politique fiscale sont effectuées.

#### 8.1.1. Plan de simulation

Les scénarii de simulation sont inspirés des différentes mesures proposées dans le rapport de l'« étude sur la prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire ». Dans ce rapport, des mesures à mettre en œuvre ont été proposées pour chaque axe stratégique de la politique fiscale. Le Tableau 3 propose une définition des mesures à simuler selon les agents économiques visés.

---

<sup>3</sup> Généralement, les modèles VAR comportent au plus 7 ou 8 variables. La combinaison des modèles VAR avec l'approche factorielle a permis de lever la contrainte sur le nombre de variables dans un modèle. Ce type d'approche n'est pas utilisé dans le cas de ce document.

TABLEAU 3 : DÉFINITION DE SCÉNARII DE SIMULATIONS, SECTEURS

Secteur/agent	Mesures issues du rapport relatif à l'étude sur la prévisibilité de la politique fiscale	Mise en œuvre pratique – orientation des simulations
Entreprise	Poursuivre les avantages fiscaux existants	Baisse du taux d'imposition
Entreprise	Privilégier les crédits d'impôt en lieu et place des exonérations	Impôt négatif dépendant du montant de l'impôt à payer
Entreprise	Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel	Baisse du taux d'impôt sur une partie (à déterminer) du matériel importé par le secteur productif pour des fins d'investissement
Entreprise	Appliquer les mesures d'exonération (i.e. TVA) sur les équipements et matériels fabriqués par la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) pour la petite transformation	Baisse du taux d'imposition sur les biens intermédiaires produits localement
Secteur bancaire	Étendre les mesures existantes et prévues dans le code des investissements au secteur financier	Baisse de l'impôt sur le bénéfice des banques

Source : CAPEC, 2020

Il faut noter que l'ensemble des mesures proposées dans l'étude portant sur la prévisibilité de la politique fiscale en Côte d'Ivoire peuvent être classées en deux grandes catégories : les mesures dites quantitatives et les mesures dites qualitatives. L'examen de l'annexe fiscale de 2020 présente également un ensemble de mesures qui peuvent être regroupées en ces deux catégories. Parmi les mesures dites qualitatives, l'annexe fiscale révèle les mesures de renforcement des moyens de l'Etat (section III), les mesures de rationalisation du dispositif fiscal (section IV) ; les mesures techniques (section V) de l'Annexe fiscale de 2020.

S'agissant des mesures quantitatives, elles concernent en général, les dispositions prévues dans les sections I et II de l'Annexe fiscale. Ce sont les mesures globales relevant des principaux axes stratégiques de la politique fiscale et des mesures incitatives aux secteurs de production telles que présentées dans l'étude portant prévisibilité de la politique fiscale et consignées dans l'Annexe fiscale de 2020 (cf. Tableau 1). La section I de l'Annexe reprend les principales mesures de politique fiscale relatives aux principaux axes en combinant des mesures qualitatives et des mesures quantitatives. Les principales mesures quantitatives sont celles consignées dans le Tableau 3 ci-dessus présenté.

La section II de l'Annexe fiscale relève les mesures de soutien aux entreprises portant sur : (i) Mesures d'incitation à la déclaration d'entreprise (article 6) ; (ii) Suspension du paiement de l'impôt minimum forfaitaire (article 7) ; (iii) Extension du bénéfice de l'exonération d'impôts pour reprise d'entreprises en difficulté à la location-gérance (article 9), et (iv) Mesures en faveur de la protection de l'environnement (article 12).

L'examen détaillé des mesures proposées dans la présente section renvoient spécifiquement au fait que les mesures de soutien aux entreprises reposent sur : (i) une suspension d'impôt, (ii) une extension de l'exonération à plus d'entreprises, et (iii) l'octroi de crédit d'impôt. Ces mesures sont analysées comme des réductions de charges fiscales en vue de soutenir l'activité du secteur privé.

L'analyse du projet d'Annexe fiscale 2021, fait ressortir des innovations certes mais il tient compte de toutes les dispositions mises en place dans l'annexe 2020 et il met en place un ensemble d'outils et de mesures de politique fiscale dont les principaux objectifs sont présentés dans l'Encadré 1.

#### ENCADRÉ 1 : PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FISCALE

- Réduire les dépenses fiscales résultant de l'annexe fiscale de 2020 par la rationalisation des exonérations concernant divers impôts et taxes ;
- Elargir l'assiette fiscale par l'institution de droits d'accises sur certains produits cosmétiques qui n'étaient assujettis. Cette mesure vise également la mise en conformité progressive du dispositif fiscal aux dispositions communautaires et aux engagements internationaux qui se traduit par l'aménagement des dispositions relatives aux droits d'accises et l'extension de la contribution des patentes aux véhicules à moteur de deux ou trois roues à usage de transport public et institution à leur charge d'une taxe communale de stationnement ;
- Renforcer les performances du dispositif fiscal existant et le renforcement des moyens de l'Etat. Cet objectif se traduira par des aménagements des dispositions applicables en matière de taxe sur la valeur ajoutée, des aménagements du régime des pertes sur créances irrécouvrables au regard de l'impôt sur les bénéfices ;
- Améliorer le cadre de sanction et de suivi des contribuables à travers notamment le renforcement des sanctions en cas de non-dépôt ou de dépôt tardif de l'Etat des transactions internationales.

Source : Extrait du projet d'annexe fiscale de 2021

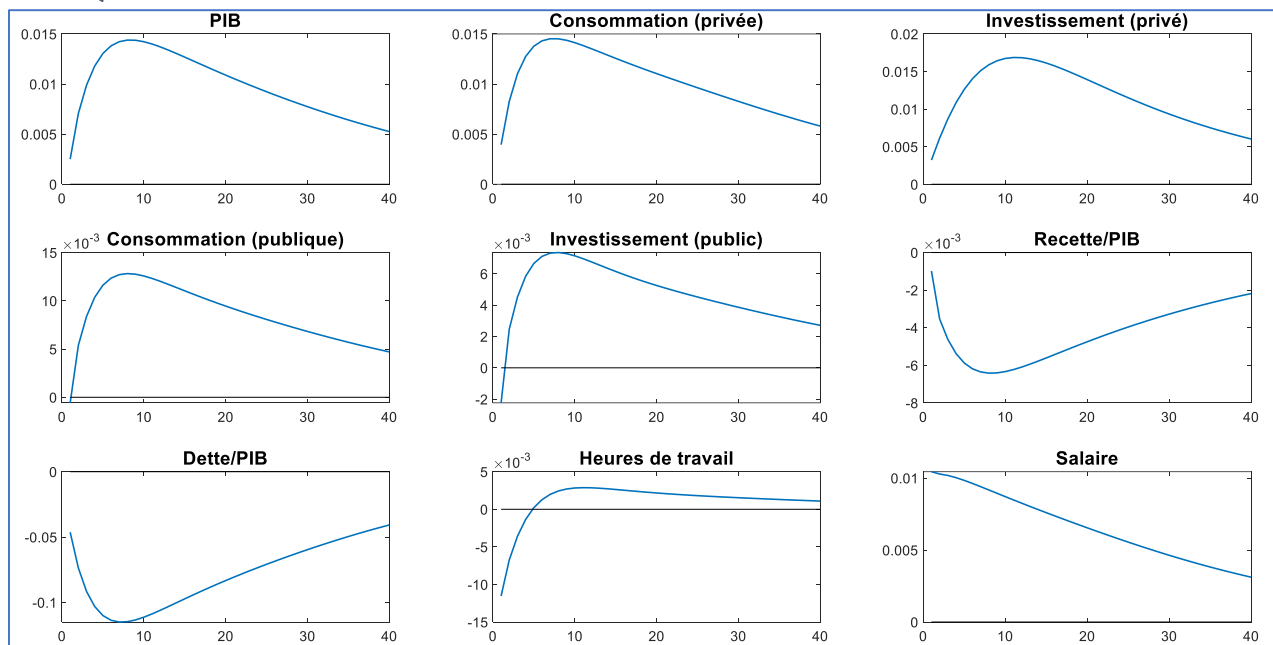
Au regard de ce qui précède, le plan de simulation fait un focus sur des mesures quantitatives simples dont les impacts sont simulés et quantifiés dans le modèle DSGE. Toutefois, des hypothèses additionnelles au regard de l'environnement économique et du contexte économique international peuvent être faites pour évaluer les effets des autres mesures. Le projet d'Annexe fiscale 2021 par exemple propose une estimation

du gain budgétaire lié à la mesure relative à **l'imposition du revenu des valeurs mobilières, des cessions directes d'actions, ou de parts sociales**. Le gain budgétaire de la mesure est estimé à 7 millions de francs<sup>4</sup>

### 8.1.2. Validation du modèle

La validation du modèle DSGE a consisté à la simulation des chocs afin de vérifier la cohérence des résultats conformément à la littérature économique. À cette fin, un choc positif de productivité a été considéré. Un tel choc peut correspondre à une nouvelle invention qui est utilisée dans le processus de production. Le Graphique 14 présente les réactions de quelques variables à la suite d'un choc de productivité d'une ampleur égale à 0,01 d'écart-type.

**GRAPHIQUE 14: RÉPONSES DES VARIABLES À LA SUITE D'UN CHOC POSITIF DE PRODUCTIVITÉ**



Source : CAPEC, 2020

Conformément à la théorie économique, un choc positif de productivité augmente la production réelle et favorise l'accumulation du capital (investissement). Globalement, les agents économiques augmentent leur consommation et ceci grâce au revenu du travail. Les horaires de travail baissent néanmoins.

<sup>4</sup> Texte du projet d'Annexe fiscale 2021, Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



Au niveau du gouvernement, il s'en suit une hausse marginale des recettes publiques, une hausse des dépenses publiques (consommation et investissement), et une baisse du ratio de la dette publique (jusqu'à - 0,02 point de pourcentage du PIB). Le ratio de la dette sur PIB baisse de façon mécanique, d'une part, en raison de la hausse de la production (au dénominateur) et, d'autre part, parce que le Gouvernement collecte des ressources additionnelles pour financer les dépenses. Ces faits théoriques, en étant reproduits par le modèle au graphique 14, valident le modèle DSGE pour son utilisation dans la simulation des impacts des mesures de politique fiscale recherchés.

### 8.1.3. Évaluation des impacts économiques globaux des mesures de politique fiscale

#### ***Baisse de l'impôt sur le capital des entreprises***

Le modèle est utilisé pour simuler la mise en œuvre des politiques fiscales en vue d'évaluer leurs effets sur l'économie dans son ensemble. Tout d'abord, il est simulé une baisse du taux d'imposition du capital des entreprises d'un point de pourcentage. En d'autres termes, on suppose que le taux d'imposition passe de 25% à 24%. C'est le caractère ciblé de l'impôt qui a conduit à un tel scénario. En effet, en supposant un taux d'imposition de 25%, l'impôt sur le capital représente 34,47% des recettes fiscales totales à l'état stationnaire. La baisse d'un point de pourcentage conduit à une part de 33,63% ; soit une diminution de la part de l'impôt sur le capital de 0,84 points de pourcentage à l'état stationnaire. En d'autres termes, nous supposons que l'exonération portera sur un segment d'entreprises dont la contribution à l'impôt sur le capital représente 0,84% des recettes fiscales. Le graphique de l'annexe 2 présente les fonctions de réponse impulsionnelles cumulées des variables d'intérêt à la suite d'une baisse d'un point de pourcentage de l'impôt sur le capital des entreprises.

Cette mesure portant sur la baisse de l'impôt sur le capital des entreprises entraîne une baisse des recettes fiscales dans le court-terme ; c'est-à-dire un horizon de deux (2) ans après le choc. La baisse cumulée sur les deux premières périodes est d'environ 0.0021 point de pourcentage des recettes fiscales ; c'est-à-dire environ **9 milliards FCFA** par rapport aux recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) de 2019. Ensuite, l'on enregistre une hausse des recettes fiscales pouvant aller jusqu'à **10 milliards CFA** (par rapport à 2019) au cours des cinq premières années de hausse des recettes.

***En somme, la baisse d'un point de pourcentage de l'impôt sur le capital des entreprises coûterait 9 milliards CFA pendant deux années, pour un gain d'environ 10 milliards après les deux années de baisse des recettes (en se référant aux recettes fiscales de 2019).***

En effet, la baisse de l'impôt sur le capital des entreprises entraîne une hausse de l'investissement puisque les entreprises font une économie de ressources. Cette hausse de l'investissement augmente la production parce que le capital est un facteur de production et une création d'emploi (hausse des heures travaillées) couplée à une hausse des salaires. **Le surplus de revenu des ménages entraîne une hausse de la consommation, ce qui entretient la croissance économique.** Au niveau du secteur public, on note également une baisse du niveau de la dette publique bien que la consommation et l'investissement public augmentent. Néanmoins, le taux de pression fiscale est en constante baisse sur la période d'analyse avec une ampleur maximale de 0,015 points de pourcentage du PIB. La baisse du ratio recette sur PIB est due à une hausse plus importante du PIB par rapport aux recettes fiscales<sup>5</sup>.

Le Tableau 4 présente une synthèse de la simulation consistant à baisser le taux d'imposition sur le capital des entreprises d'un (1) point de pourcentage. On fait l'hypothèse le choc a lieu a lieu en 2019 (année de référence) et les effets sont observés à partir de l'année suivante, c'est-à-dire 2020. La première partie du tableau présente un cumul des effets simulés de 2020 à 2023 et la seconde partie présente les résultats en utilisant les valeurs de 2019 comme année de référence.

L'application de cette politique, selon les résultats des simulations induit une augmentation du PIB, une baisse du taux de pression fiscale, une hausse des investissements privés, une baisse du ratio de l'endettement et une hausse des heures travaillées dans l'économie.

---

<sup>5</sup> Un tel constat a été effectué à la suite du rebasage du PIB de la Côte d'Ivoire : le taux de pression fiscale est passé de 19% à 12%.

Tableau 4: Synthèse des résultats de simulations (baisse de l'impôt sur le capital de 1 points de pourcentage)

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Variation (cumul en points de pourcentage)					
PIB		0,0013	0,0036	0,0064	0,0091
Taux de pression fiscale		-0,0028	-0,0057	-0,0084	-0,0108
Investissement privé		0,0011	0,0030	0,0054	0,0080
Ratio endettement		-0,0137	-0,0322	-0,0520	-0,0712
Heures travaillées		0,0003	0,0017	0,0036	0,0056
Valeurs (2019 est l'année de référence)					
PIB (taux de croissance, %)	34 465	34 508	34 634	34 855	35 174
Taux de pression fiscale (% PIB)	12,30	12,27	12,20	12,09	11,96
Investissement privé (mds FCFA)	7 914	7 923	7 947	7 990	8 054
Ratio endettement (% PIB)	38,80	38,27	37,03	35,11	32,61
Heures travaillées	2112	2113	2116	2124	2136

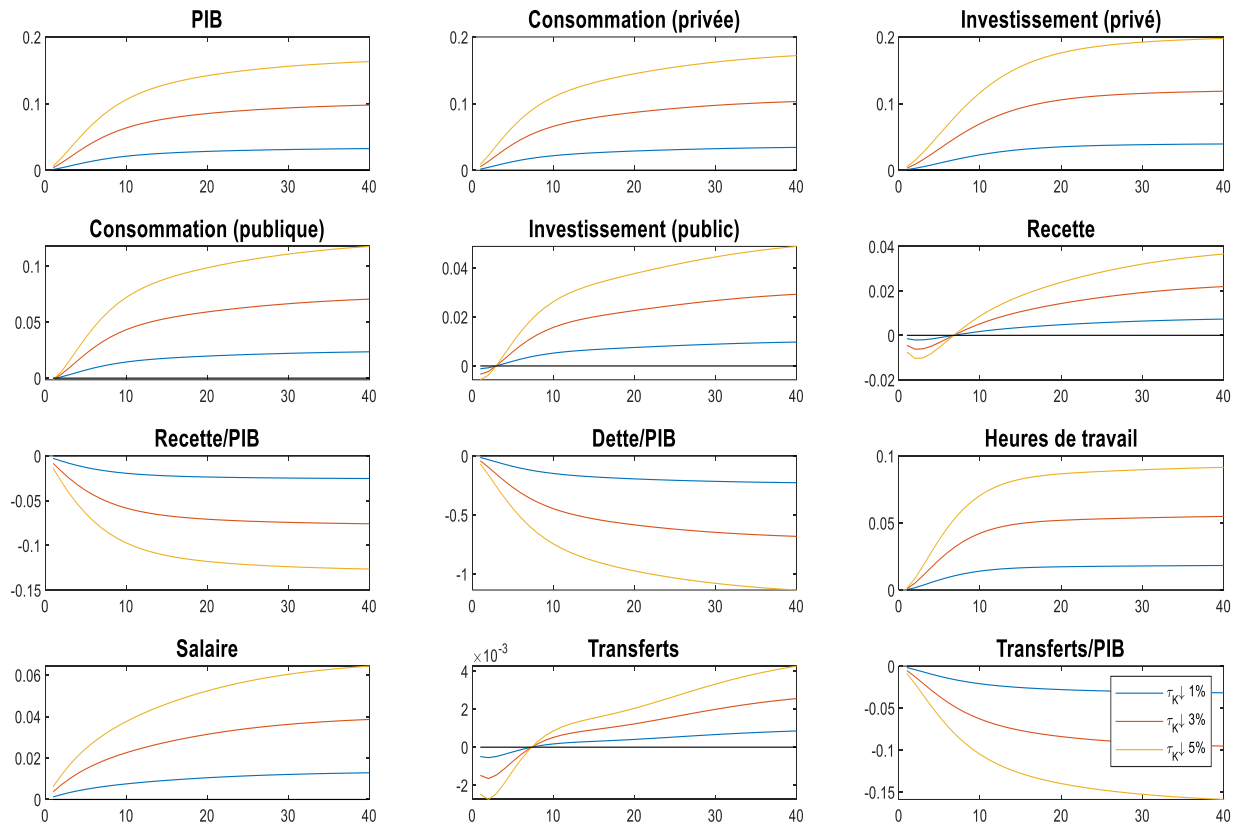
Note : Le PIB et l'investissement privé en 2019 sont tirés du cadrage macroéconomique élaboré le 2 mars 2020 selon le SCN 2008. Ces variables en milliards de Francs constants 2015. Le ratio d'endettement provient du bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2020 publié par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire. Pour le nombre d'heures travaillées, nous supposons 8 heures de travail par jour pour 22 jours travaillés dans le mois. Ainsi, le nombre d'heures annuel est obtenu comme suit :  $8 \times 22 \times 12 = 2112$ .

**Source : CAPEC, 2020**

***Simulation de trois valeurs différentes de baisse sur l'impôt sur le capital : 1, 3, 5 points de pourcentage de baisse.***

Les simulations portent sur une baisse sur le taux d'imposition du capital des entreprises. Nous comparons, en particulier, des baisses respectives de 1%, 3% e 5%. La politique est censée mise au cours d'une période. Le Graphique 15 montre les résultats des simulations.

**GRAPHIQUE 15: RÉPONSES DES VARIABLES À LA SUITE D'UNE BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL**



**Source : CAPEC, 2020**

Naturellement, une baisse plus forte du taux d'imposition se traduit par une hausse de l'investissement, une consommation plus forte et une croissance plus élevée. Les recettes fiscales baissent pour ensuite augmenter légèrement. L'investissement domestique et la croissance ont un effet bénéfique sur le niveau d'endettement public, le nombre d'heures (un proxy de l'emploi) et le salaire.

Tout comme le tableau 3, les tableaux 4 et 5 ci-dessous présentent une synthèse des résultats des simulations. En plus des taux de variation des agrégats, les tableaux présentent une estimation de la valeur des variables en FCFA.

**TABLEAU 5: SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE SIMULATIONS (BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL DE 3 POINTS DE POURCENTAGE)**

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Variation (cumul en points de pourcentage)					
PIB		0,0038	0,0109	0,0191	0,0274
Taux de pression fiscale		-0,0083	-0,0172	-0,0252	-0,0323
Investissement privé		0,0033	0,0090	0,0161	0,0241
Ratio endettement		-0,0411	-0,0967	-0,1559	-0,2135
Heures travaillées		0,0008	0,0052	0,0109	0,0169
Valeurs (2019 est l'année de référence)					
PIB (taux de croissance, %)	34 465	34 596	34 974	35 643	36 621
Taux de pression fiscale (% PIB)	12,30	12,20	11,99	11,69	11,31
Investissement privé (mds FCFA)	7 914	7 941	8 012	8 141	8 337
Ratio endettement (% PIB)	38,80	37,20	33,61	28,37	22,31
Heures travaillées	2112	2114	2125	2148	2184

Note : Le PIB et l'investissement privé en 2019 sont tirés du cadrage macroéconomique élaboré le 2 mars 2020 selon le SCN 2008. Ces variables en milliards de Francs constants 2015. Le taux de pression fiscale est issu du TOFE 2015-2019 publié sur le site du ministère de l'économie et des finances. Le ratio d'endettement provient du bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2020 publié par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire. Pour le nombre d'heures travaillées, nous supposons 8 heures de travail par jour pour 22 jours travaillés dans le mois. Ainsi, le nombre d'heures annuel est obtenu comme suit :  $8 \times 22 \times 12 = 2112$ .

**Source : CAPEC, 2020**

**TABLEAU 6: SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE SIMULATIONS (BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL DE 5 POINTS DE POURCENTAGE)**

	2019	2020	2021	2022	2023
Variation (cumul en points de pourcentage)					
PIB		0,0063	0,0182	0,0319	0,0457
Taux de pression fiscale		-0,0139	-0,0286	-0,0420	-0,0539
Investissement privé		0,0055	0,0149	0,0268	0,0401
Ratio endettement		-0,0686	-0,1611	-0,2599	-0,3558
Heures travaillées		0,0014	0,0086	0,0181	0,0281
Valeurs (2019 est l'année de référence)					
PIB (taux de croissance, %)	34 465	34 683	35 315	36 441	38 108
Taux de pression fiscale (% PIB)	12,30	12,13	11,78	11,29	10,68
Investissement privé (mds FCFA)	7 914	7 958	8 077	8 294	8 627
Ratio endettement (% PIB)	38,80	36,14	30,32	22,44	14,46
Heures travaillées	2112	2115	2133	2172	2233

Note : Le PIB et l'investissement privé en 2019 sont tirés du cadrage macroéconomique élaboré le 2 mars 2020 selon le SCN 2008. Ces variables en milliards de Francs constants 2015. Le taux de pression fiscale est issu du TOFE 2015-2019 publié sur le site du ministère de l'économie et des finances. Le ratio d'endettement provient du bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2020 publié par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire. Pour le nombre d'heures travaillées, nous supposons 8 heures de travail par jour pour 22 jours travaillés dans le mois. Ainsi, le nombre d'heures annuel est obtenu comme suit :  $8 \times 22 \times 12 = 2112$ .

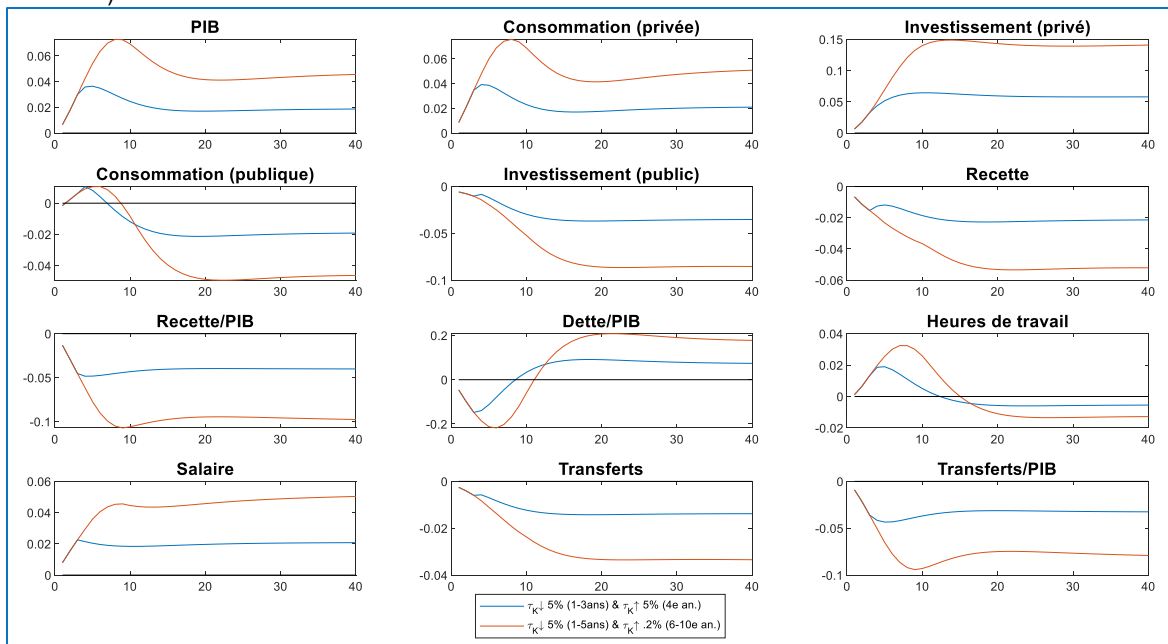
**Source : CAPEC, 2020**

### Simulation d'une baisse d'impôts sur le capital sur différents horizons

Le Graphique 16 ci-dessous compare les effets de deux politiques fiscales. La première (ligne bleue) simule une baisse de l'impôt sur le capital sur trois ans. A partir de la 4<sup>e</sup> année, les entreprises sont imposées au taux normal ; c'est-à-dire qu'il y a un relèvement de leur niveau d'imposition à la partir de cette année. La seconde courbe consiste en une baisse du taux d'imposition sur 5 ans en raison de 5%. A partir de la 6<sup>e</sup> année, on relève progressivement à hauteur de 0,2% chaque année pour que le taux d'imposition soit le taux normal à partir de la 10<sup>e</sup> année. Dans ce second cas, l'exonération dure 10 ans mais le niveau de l'exonération baisse progressivement à partir de la 6<sup>e</sup> année.

On peut retenir que le coût fiscal est beaucoup plus élevé dans le second cas (exonérations sur 10 ans) que dans le premier (exonérations sur 3 ans). Quel que soit le scénario, l'exonération fiscal ne permet pas d'augmenter le niveau de la pression fiscale, même s'il y a des gains en termes de hausse de la production, de la consommation et de l'investissement privés. Dans un tel cas de figure, des mesures additionnelles d'élargissement de l'assiette fiscale ou une harmonisation de l'imposition dans certains secteurs sous-taxés.

**GRAPHIQUE 16:** RÉPONSES DES VARIABLES À LA SUITE D'UNE BAISSSE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL (DIFFÉRENTS HORIZONS)

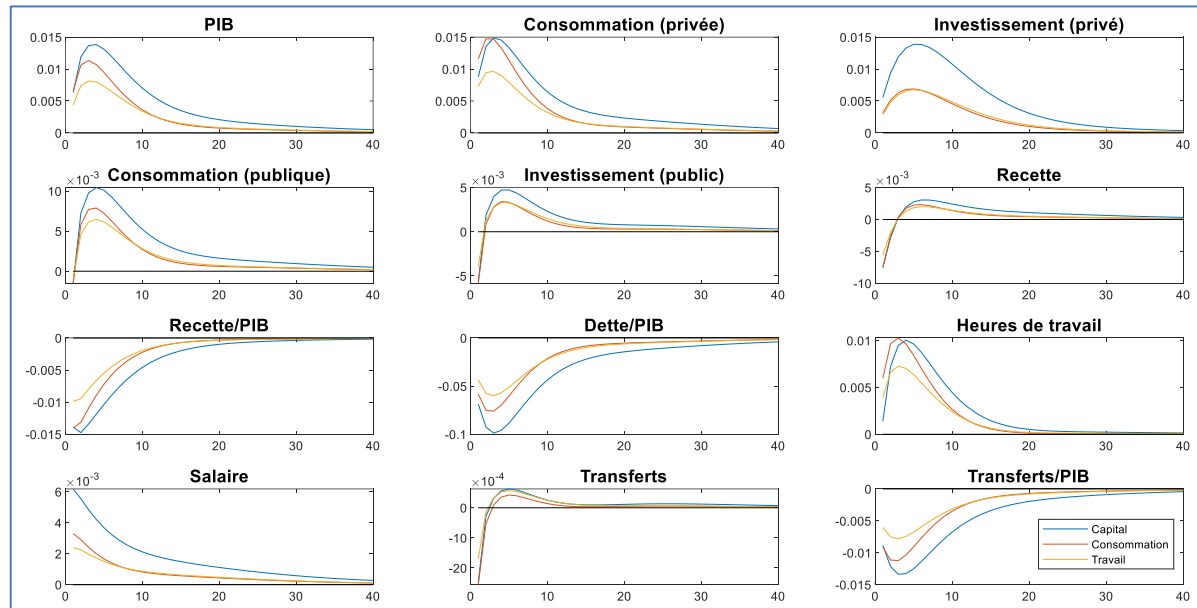


Source : CAPEC, 2020

## **Comparaison de la baisse de cinq points de pourcentage sur trois types d'impôts : capital, consommation et travail**

Afin de bien comprendre les retombées de la baisse de l'impôt sur le capital en comparaison aux autres mesures fiscales potentielles, il est simulé une baisse d'une même ampleur des impôts sur le capital, la consommation (TVA) et le travail. Il est considéré une baisse d'environ cinq (5) points de pourcentage sur chacun de ses impôts<sup>6</sup>. Le Graphique 17 présente les résultats des simulations.

**GRAPHIQUE 17: COMPARAISON D'UNE BAISSÉ DES IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION ET LE CAPITAL**



Source : CAPEC, 2020

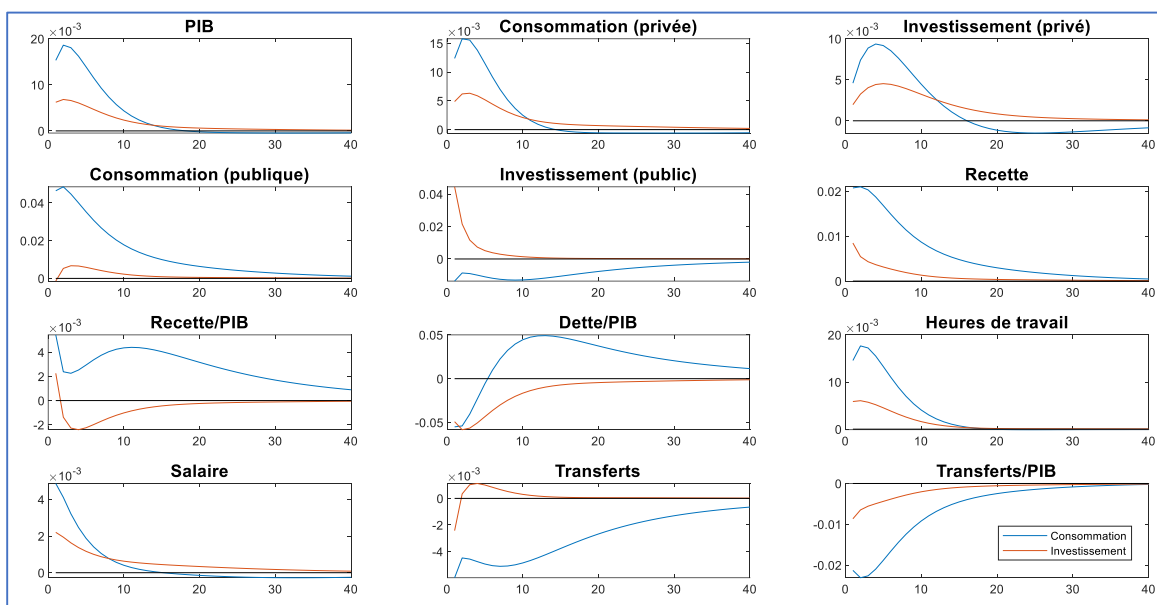
Il ressort que les effets d'une baisse de l'impôt sur le capital sont plus importants sur la production, l'investissement et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail. La raison fondamentale est que l'impôt sur le capital affecte le stock de capital améliorant le système de production alors que l'impôt sur le revenu relance la production par un accroissement de la demande. Il faut toutefois noter que **la baisse de l'impôt sur le travail a des effets moindres que les deux autres types d'impôts quelle que soit la grandeur macroéconomique considérée.**

<sup>6</sup> Le principal message de cette simulation est de comparer des baisses similaires des différents taux d'imposition. Le résultat reste le même pour d'autres valeurs considérées dans l'analyse, le plus important étant la dynamique des variables.

## Comparaison d'une hausse de cinq points de pourcentage des dépenses publiques d'investissement et de consommation

Une hausse de cinq (5) points de pourcentage des dépenses publiques est simulée afin de comparer l'efficacité relative des dépenses publiques de consommation (dépenses courantes) et des dépenses publiques d'investissement (dépense en capital). Le Graphique 18 présente les réponses des différentes variables à la suite des différents chocs.

GRAPHIQUE 18 : COMPARAISON D'UNE HAUSSE DES DÉPENSES PUBLIQUES : CONSOMMATION ET INVESTISSEMENT



Source : CAPEC, 2020

Les dépenses publiques de consommation ont des effets plus importants sur la production et la consommation privée. Néanmoins, elles sont associées à une hausse du ratio de l'endettement malgré la collecte de ressources additionnelles (hausse de recettes). Les effets des dépenses publiques d'investissement bien que faibles sont lents et persistants dans l'économie. In fine, ces dépenses n'ont pas d'effets indésirables sur la dette publique.

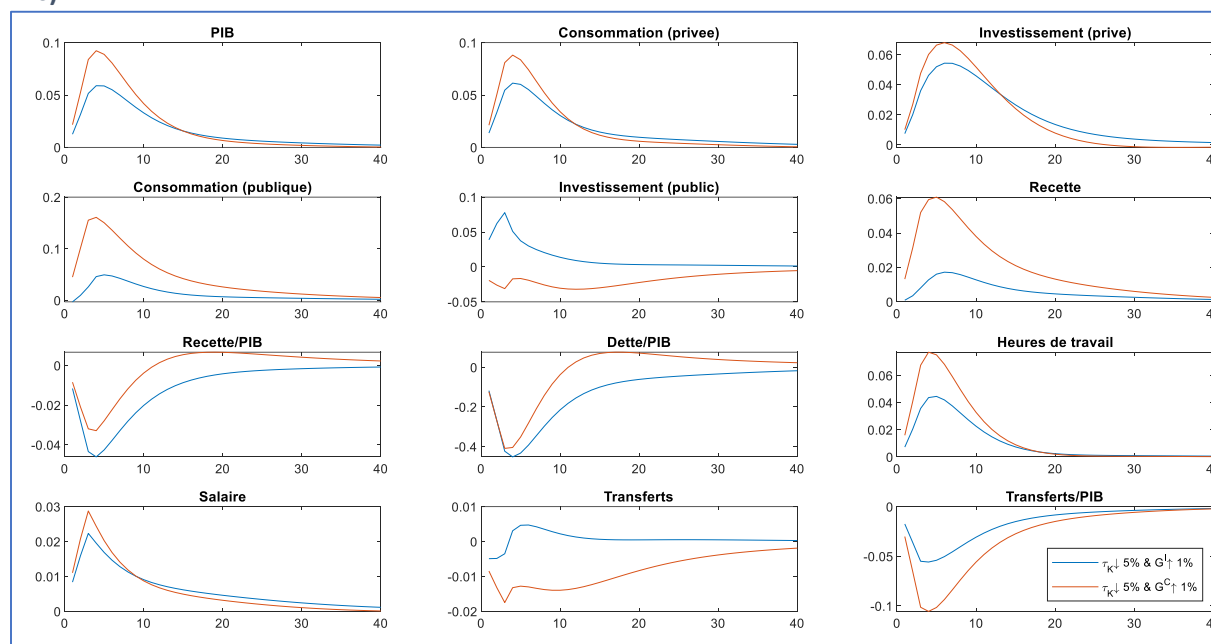
Ces résultats indiquent qu'en cas de baisse des revenus du Gouvernement, par exemple pour donner suite à une baisse du taux d'imposition ou de la croissance, il peut réduire certaines dépenses courantes tout en préservant les dépenses en capital pour maîtriser le niveau d'endettement. Il est conseillé une rationalisation des dépenses.



## **Analyse simultanée d'une baisse du taux d'imposition sur le capital et d'une hausse des dépenses publiques**

Cette simulation considère deux chocs simultanés. D'une part, une baisse de cinq (5) points de pourcentage de l'impôt sur le capital est considérée. D'autre part, nous simulons une hausse des dépenses publiques d'un point de pourcentage. Le Graphique 19 présente les résultats des simulations.

**GRAPHIQUE 19: BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL ET AUGMENTATION DES DÉPENSES PUBLIQUES (SUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS)**



Note :  $\tau_K$  est le taux d'imposition sur le capital,  $G^I$  désigne les dépenses publiques d'investissement et  $G^C$  désigne les dépenses publiques de consommation. La première simulation combine la baisse de l'impôt sur le capital avec une hausse des dépenses publiques de consommation (courbe en orange) et la seconde combine la baisse de l'impôt sur le capital avec une hausse des dépenses publiques d'investissement (courbe en bleu). On suppose que les politiques sont conduites sur une période de 3 ans.

Source : CAPEC, 2020

La courbe en bleu représente une baisse du taux d'imposition sur le capital de 5 points de pourcentage couplée avec une hausse des dépenses publiques d'investissement d'un point de pourcentage. La courbe en orange représente une baisse du taux d'imposition sur le capital de 5 points de pourcentage couplée avec une hausse des dépenses publiques de consommation d'un point de pourcentage.

Les résultats indiquent que les deux chocs simultanés ont un effet bénéfique sur la croissance économique, les recettes et l'emploi (nombre d'heures travaillées) comme nous l'avons documenté. Il est toutefois important de mentionner que la baisse du niveau d'imposition sur le capital lorsqu'elle est couplée avec une

hausse des dépenses publiques de consommation est plus efficace que lorsque cette baisse des impôts est couplée avec la hausse des dépenses publiques d'investissement. En effet, nous avons montré que la baisse du taux d'imposition sur le capital a des effets bénéfiques sur l'économie notamment ses effets sur l'investissement privé et la croissance tandis que les dépenses publiques de consommation ont un effet important sur les consommations privée et publique. Une hausse de la consommation permet de soutenir la croissance via son effet sur la demande. Dès lors, ce résultat indique que la consommation publique peut être un outil plus important pour relancer l'économie en plus de la baisse du niveau d'imposition sur le capital.

Par ailleurs, les gains en termes de recette d'une baisse de l'impôt et d'une hausse des dépenses publiques de consommation sont plus importants et le ratio de la dette sur le PIB a une trajectoire qui reste en deçà de son niveau de long-terme.

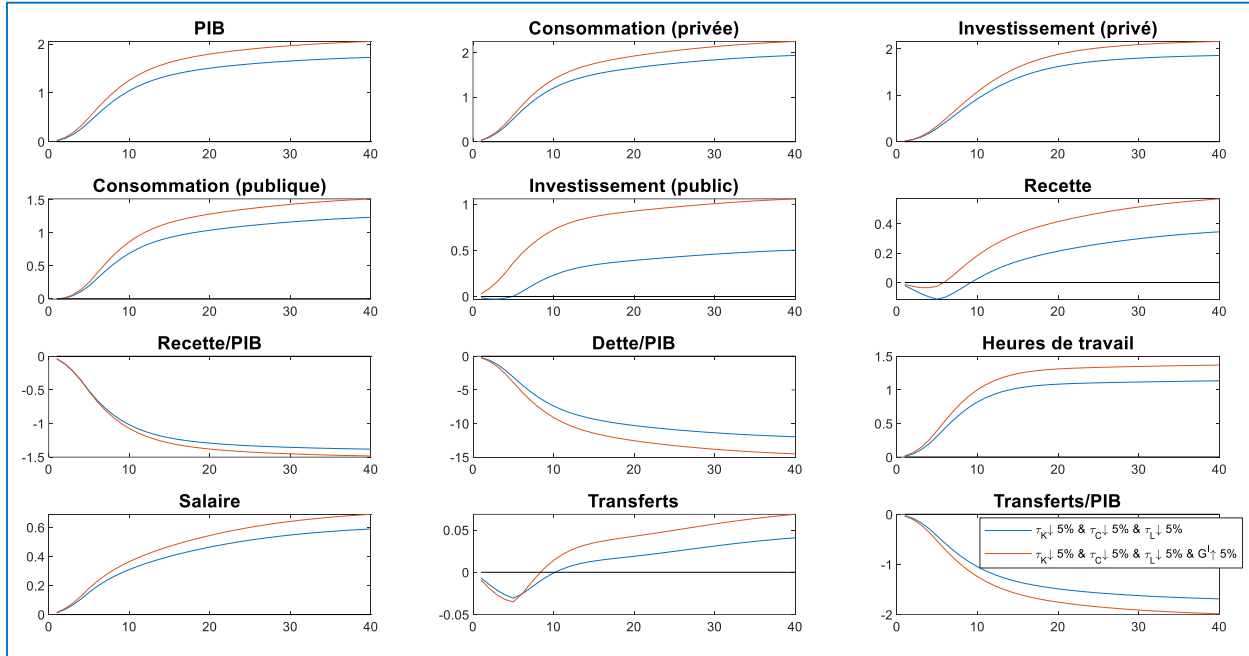
***Analyse simultanée d'une baisse du taux d'imposition sur le capital, la consommation et le revenu du travail avec (sans) une hausse des dépenses publiques d'investissement***

Cette simulation considère quatre chocs simultanés. D'une part, une baisse simultanée de cinq (5) points de pourcentage de l'impôt sur le capital, le revenu du travail et la consommation (TVA) est considérée. D'autre part, nous simulons une hausse des dépenses publiques de cinq points de pourcentage en plus des trois chocs précédents. Nous supposons que les mesures sont mises en place pour une durée de cinq années. Le Graphique 20 présente les résultats des simulations.

La courbe en bleu représente une baisse simultanée du taux d'imposition sur le capital, la consommation et le revenu du travail de 5 points de pourcentage. La courbe en orange représente une baisse simultanée du taux d'imposition sur le capital, la consommation et le revenu du travail le capital de 5 points de pourcentage couplée avec une hausse des dépenses publiques d'investissement de cinq points de pourcentage.

Les résultats indiquent que les deux catégories de politique produisent des effets similaires sur l'économie quelle que soit la grandeur macroéconomique considérée. Néanmoins, lorsque **les baisses des taux d'imposition sont couplées avec une hausse de l'investissement public, les gains en termes de recettes fiscales sont perceptibles à partir de la quatrième année** tandis qu'il faudra attendre **jusqu'à la sixième année dans le cas contraire**. L'investissement permet d'accroître davantage la production, la consommation, l'investissement. Au regard des gains additionnels de l'investissement public, les coûts économiques sont plus faibles. En effet, on enregistre une baisse plus importante du ratio d'endettement sur PIB en raison d'une accélération de la croissance.

**GRAPHIQUE 20: BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL, LE TRAVAIL ET LA CONSOMMATION AVEC (SANS) UNE HAUSSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS)**



Note :  $\tau_K$  est le taux d'imposition sur le capital,  $\tau_C$  est le taux d'imposition sur la consommation,  $\tau_L$  est le taux d'imposition sur le revenu du travail et  $G^I$  désigne les dépenses publiques d'investissement. La première simulation combine la baisse de l'impôt sur le capital, le revenu du travail et de la consommation (courbe en bleu) et la seconde combine les trois baisses précédentes auxquelles on ajoute une hausse des dépenses publiques d'investissement (courbe en orange). On suppose que les politiques sont conduites sur une période de 5 ans.

Source : CAPEC, 2020

#### 8.1.4. Synthèse des analyses de l'impact des mesures de politique fiscale au niveau global

Les modèle global a simulé les impacts des mesures incitatives sur l'économie ivoirienne. Il faut noter que l'ensemble des mesures incitatives proposées et qui ont été simulées sont :

- Poursuivre les avantages fiscaux existants
- Privilégier les crédits d'impôt en lieu et place des exonérations
- Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel
- Appliquer les mesures d'exonération (i.e. TVA) sur les équipements et matériels fabriqués par la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) pour la petite transformation
- Étendre les mesures existantes et prévues dans le code des investissements au secteur financier

Ces mesures rentrent dans le cadre de l'orientation **Mise en place des mesures incitatives pour soutenir la croissance et le développement inclusifs**. L'analyse a permis d'évaluer à l'aide d'un modèle macroéconomique simplifié l'impact des mesures proposées sur l'économie ivoirienne, avec plusieurs scénarios de simulation à savoir :

- ❖ Une baisse de cinq points de pourcentage sur trois types d'impôts : capital, consommation et travail
- ❖ Une hausse de cinq points de pourcentage des dépenses publiques d'investissement et de consommation
- ❖ Une baisse du taux d'imposition sur le capital, la consommation et le revenu du travail avec (sans) une hausse des dépenses publiques d'investissement
- ❖ Une baisse du taux d'imposition sur le capital et d'une hausse des dépenses publiques
- ❖ Une hausse de cinq points de pourcentage des dépenses publiques d'investissement et de consommation
- ❖ Une baisse de cinq points de pourcentage sur trois types d'impôts : capital, consommation et travail

Les principaux enseignements de ces résultats de simulations sont :

- ❖ L'application des mesures de politique fiscale induit une augmentation du PIB, une baisse du taux de pression fiscale, une hausse des investissements privés, une baisse du ratio de l'endettement et une hausse des heures travaillées dans l'économie.
- ❖ Les effets d'une baisse de l'impôt sur le capital sont plus importants sur la production, l'investissement et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail.
- ❖ La relance de l'économie par l'augmentation des dépenses publiques de consommation a des effets plus importants sur la production et la consommation privée. Néanmoins, cette politique est associée

à une hausse du ratio de l'endettement malgré la collecte de ressources additionnelles (hausse de recettes). Les effets des dépenses publiques d'investissement bien que faibles sont lents et persistants dans l'économie. In fine, ces dépenses n'ont pas d'effets indésirables sur la dette publique.

- ❖ La consommation publique peut être un outil plus important pour relancer l'économie en plus de la baisse du niveau d'imposition sur le capital.
- ❖ Les gains en termes de recette d'une baisse de l'impôt et d'une hausse des dépenses publiques de consommation sont plus importants et le ratio de la dette sur le PIB reste maîtrisé.
- ❖ Les baisses des taux d'imposition sont couplées avec une hausse de l'investissement public, les gains en termes de recettes fiscales sont perceptibles à partir de la quatrième année tandis qu'il faudra attendre jusqu'à la sixième année dans le cas contraire.
- ❖ L'investissement permet d'accroître davantage la production, la consommation, l'investissement. Au regard des gains additionnels de l'investissement public, les coûts économiques sont plus faibles.

Les pertes de recettes publiques à court terme, à la suite de l'application des mesures de politique fiscale, dans un contexte marqué par la nécessité d'augmenter les capacités de mobilisation des ressources intérieures avec une pression fiscale en deçà du seuil communautaire, ces résultats appellent plus amples réflexions. **Comment améliorer le taux de pression fiscale sans nuire à la dynamique de la politique incitative pour soutenir la transformation structurelle de l'économie ?**

Des pistes de solution pourraient être explorées :

- ❖ L'élargissement de l'assiette fiscale : étendre les prélèvements fiscaux aux secteurs pas suffisamment assujettis (comme ce fut le cas au Maroc et au Sénégal), améliorer le recouvrement des prélèvements existants (voir le cas du Maroc).
- ❖ Revisiter la possibilité de compenser la perte de recette par un impôt direct tel que la TVA, comme ce fut le cas au Maroc.
- ❖ L'augmentation de la population des contribuables effectifs : procéder à un recensement de la population fiscale par type d'impôt, mettre en place des mécanismes incitatifs pour le paiement effectif des impôts dans le cadre par exemple d'un réaménagement du dispositif d'enregistrement (Maroc).

La section suivante fait une analyse de l'impact de ces mesures de politique fiscale dans les secteurs stratégiques retenus pour soutenir la transformation structurelle de l'économie.

## 8.2. Impact sectoriel des mesures de politique fiscale

### 8.2.1. Approche méthodologique du modèle sectoriel

L'approche méthodologique de l'analyse sectorielle s'appuie sur trois étapes. La première étape récence les mesures proposées dans chaque secteur ; ce qui permet de construire une matrice d'impact de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale (Annexe 3). Cette matrice s'obtient en quantifiant l'impact des mesures sur les variables fiscales comme les impôts directs, les impôts indirects, les taxes sur les importations et les taxes sur les exportations. En second étape, une matrice d'impact des mesures est construite sur les variables fiscales, notamment les impôts directs, indirects, ainsi que les taxes sur les importations.

Les matrices de données ainsi construites sont utilisées dans le calibrage des modélisations VAR bayésiens (cf. Kuschnig et Vashold 2020), dont l'interprétation fine des réponses impulsionnelles permet d'effectuer une analyse sectorielle des impacts de politiques fiscales. On notera que le recours à ce type de modèle s'explique par la possibilité d'introduire des simulations, nécessaires à la construction des intervalles de confiance de nos variables d'intérêt en l'occurrence la valeur ajoutée sectorielle (VAS) et recette fiscale globale (RFG). Le cadre théorique des modèles VAR est présenté en Annexe 4. La troisième étape permet de simuler le comportement des variables d'intérêt à partir de la définition des scénarios de choc des variables fiscales, qui s'appuient sur les matrices d'impact. Ces scénarios permettent de quantifier les réponses (en %) de la VAS et des RFG. Enfin, le concept « bénéfice-coût » des mesures de politique fiscale fait référence à des réponses positives (bénéfice) ou négatives (coût) des variables VAS et RFG.

### 8.2.2. Evaluation coût-bénéfice associée aux mesures de politiques fiscales dans les secteurs clés de la transformation de l'économie

La section analyse les coûts et bénéfices dans les secteurs ciblés dans les axes stratégiques de la politique fiscale : Agro-industrie, Industrie extractive, agriculture d'exportation, BTP et Autres Industries. En particulier, la méthodologie à 3 étapes a servi de cadre de simulation des propositions de politique fiscale définies au *Tableau 7*.

**TABLEAU 7: MATRICE SECTORIELLE DES PROPOSITIONS DE POLITIQUE FISCALE**

Secteurs	Mesures		
	M1	M2	M3
Agro-industrie	Appliquer des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait la première, la seconde, la troisième transformation	Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation	Alléger les droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation).
Industrie extractive	Appliquer des taux préférentiels pour certains produits miniers	Appliquer une déduction fiscale de 150 % des dépenses de R&D dans le secteur minier	
BTP		Réformer le régime douanier applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus	
Agriculture d'exportation	Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles		
Autres industries	Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel	Appliquer un congé fiscal d'au plus 1 an pour les firmes pourvoyeuses de nouvelles techniques et technologies	

Source : CAPEC

L'évaluation coût-bénéfice s'appuie sur les réponses impulsionnelles de deux variables d'intérêt à savoir : les recettes fiscales globales et la valeur ajoutée du secteur. Les scénarios de choc sont élaborés à partir des matrices d'impact présentées dans l'Annexe 3. Dans ces matrices, les valeurs -1, 0 et 1 sont traduites respectivement par des scénarios de choc négatif, nul et positif. Si ces mesures sont appliquées dans la première année, les simulations révèlent que les variables d'intérêt réagissent favorablement quatre ans après. Le tableau 7 présente les effets cumulés sur ses cinq années. Les correspondances en valeurs monétaires des pourcentages définis sur un horizon de cinq ans (Tableau 7) sont présentées dans la discussion par rapport à chacun des secteurs.

**TABEAU 8 : RESULTATS DE L'EVALUATION COUT-BENEFICE AU NIVEAU SECTORIEL SUR UN HORIZON DE 5 ANS**

Variables fiscales (Mesures)	Evolution en % de la variable fiscale	Bénéfices / Coûts (Valeur ajoutée sectorielle) en %	Bénéfices / Coûts (Recettes fiscales globales) en %
<b>Agro-industrie</b>			
$ID_t$ (M1)	-13,5% (-1148 millions FCFA)	5,59 % (+ 884 millions FCFA)	2,24 % (+716 millions FCFA)
$II_t$ (M2)	<b>-10,7%</b> <b>(-845 millions FCFA)</b>	4,12 % (+652 millions FCFA)	<b>4,43 %</b> <b>(+1418 millions FCFA)</b>
$ITax_t$ (M3)	-1,01% (-118 millions FCFA)	1% (+1,6 millions FCFA)	<b>10%</b> <b>(3119 millions FCFA)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-5,543 millions FCFA</b>	<b>+1693 millions FCFA</b>	<b>+5253 millions FCFA</b>
<b>Industrie extractive</b>			
$ID_t$ (M2)	<b>-12,87%</b> <b>(-1097 millions FCFA)</b>	3,35% (+476 millions FCFA)	2,81% (+899 millions FCFA)
<b>TOTAL</b>	<b>-1097 millions FCFA</b>	+476 millions FCFA	+899 millions FCFA
<b>BTP</b>			
$ID_t$ (M1)	<b>-14,34%</b> <b>(-1221 millions de FCFA)</b>	-3,29% (-37 millions FCFA)	1,64% (+524 millions FCFA)
$ITax_t$ (M2)	-1,14% (-133 millions de FCFA)	-1,49% (-166 millions de FCFA)	<b>10,31%</b> <b>(+3297 millions FCFA)</b>
<b>TOTAL</b>	-1354 millions de FCFA	-535 millions de FCFA	<b>+3821 millions FCFA</b>
<b>Agriculture d'exportation</b>			
$ITax_t$ (M1)	-1,37% (-160 millions FCFA)	6,73% (+1967 millions FCFA)	9,30% (+2936 millions FCFA)
<b>TOTAL</b>	-160 millions FCFA	+1967 millions FCFA	+2936 millions FCFA
<b>Autres industries</b>			
$ITax_t$ (M1)	-0,51% (-59 millions de FCFA)	4,97% (+708 millions FCFA)	10,03% (+3207 millions de FCFA)
$ID_t$ (M2)	-11,00% (-937 millions de FCFA)	-7,05% (-1005 millions FCFA)	0,66% (+209 millions FCFA)
<b>TOTAL</b>	-996 millions de FCFA	-297 millions FCFA	+3417 millions FCFA

Notes : Les coûts et bénéfices sont obtenus **5 ans après** la mise en œuvre des mesures avec pour référence l'année 2016. Leurs correspondances en montant par rapport aux valeurs de l'année 2016 sont présentées dans le TABLEAU A 8 en Annexe 4.

Source : CAPEC,2020

○ **Cas du secteur « Agro-industrie »**

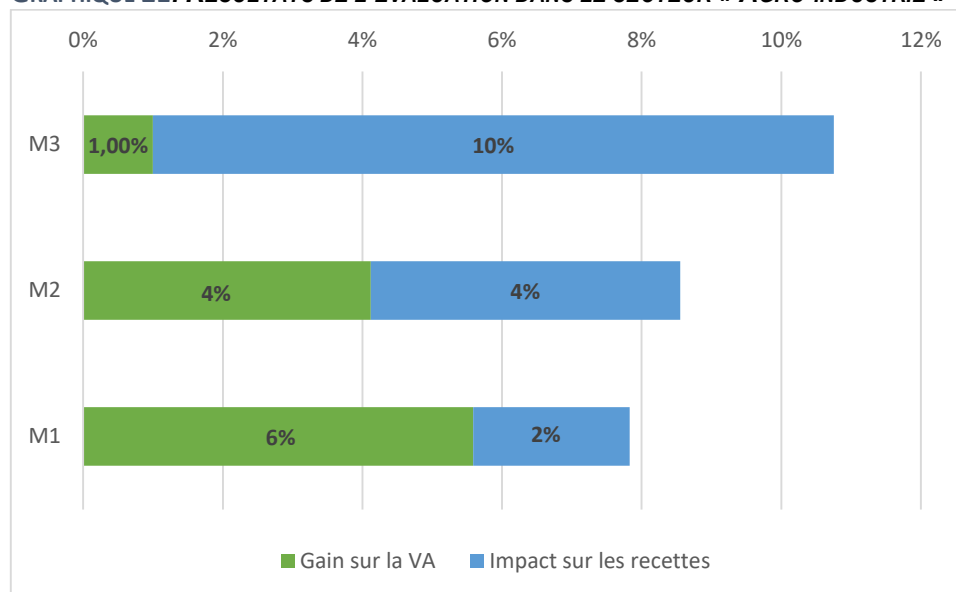
Trois mesures (M1, M2, M3) ont été identifiés dans le secteur Agro-Industriel, se rapportant respectivement à : (i) Appliquer des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait la première, la seconde, la troisième transformation, (ii) Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation, (iii) Alléger les droits de douane



sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation). L'application de ces mesures provoque respectivement une baisse des impôts directs, indirects et des droits et taxes sur les importations.

Toutefois, les résultats des simulations suggèrent l'application des trois mesures (M1, M2, M3). En effet, l'application de M1 produit à la fois un bénéfice moyen de l'ordre de 5,59 % de la VAS (soit un montant de 884 millions FCFA) et de l'ordre 2,24% de la RFG (soit un montant 716 millions FCFA). Mais cette mesure entraîne un coût moyen autour de 13,5% (perte de 1148 millions FCFA) des impôts directs, ce qui permet de relever la rentabilité de M1, par suite de l'analyse du couple (bénéfice, coût). Elle est suivie par la mesure M2 qui génère également des gains élevés pour le secteur en termes de VAS et RFG de l'ordre de (4,12 % et 4,43 % respectivement) représentant environ 652 millions FCFA et 1418 millions FCFA. En dernière position, l'application de la mesure M3 permet de générer des RFG de l'ordre de 10 % (3119 millions FCFA) et de la VAS de 1% (Graphique 21 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Au total, l'application des trois mesures génèrent des gains respectifs de 1693 millions FCFA et de 5253 millions FCFA en termes de VAS et RFG.

**GRAPHIQUE 21: RESULTATS DE L'EVALUATION DANS LE SECTEUR « AGRO-INDUSTRIE »**



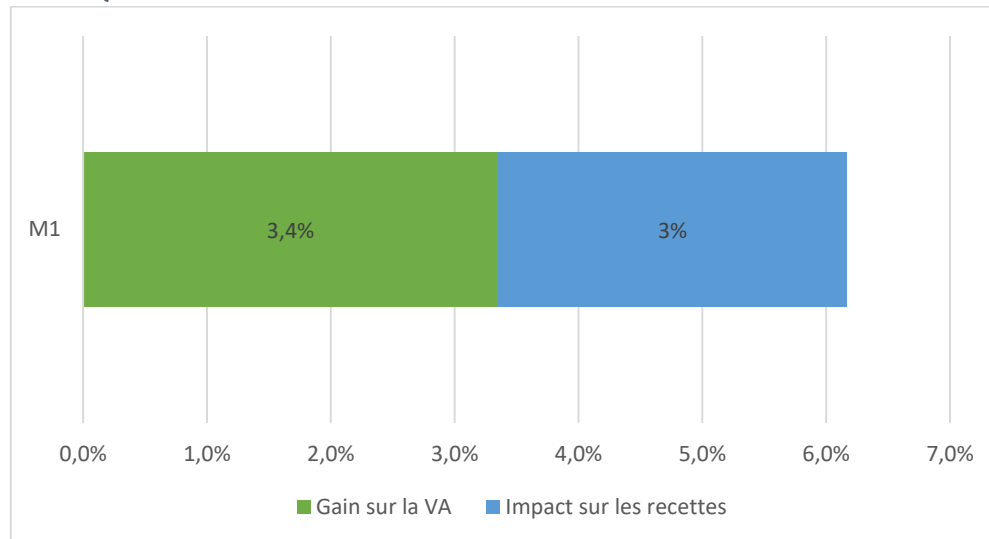
Source : CAPEC, 2020

○ **Cas du secteur « Industrie extractive »**

Dans le secteur de l'industrie extractive, les deux mesures proposées ont visé à : (i) appliquer des taux préférentiels pour certains produits miniers, par exemple l'or ; (ii) appliquer une déduction fiscale de 150 %

des dépenses de R&D dans le secteur minier, devraient entrainer une baisse des impôts directs du secteur. Les résultats des simulations montrent que si l'application de ces mesures provoque un coût moyen de -12,87% (soit une perte de 1097 millions FCFA) des impôts directs, en revanche, elle génère en moyenne un gain de 3,35% (soit un montant de 476 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur mais aussi une amélioration des recettes fiscales globales de 3% représentant 899 millions FCFA. Nous illustrons ces résultats à partir du Graphique 22 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

**GRAPHIQUE 22 : RESULTATS DE L'EVALUATION DANS LE SECTEUR « INDUSTRIES EXTRACTIVES »**

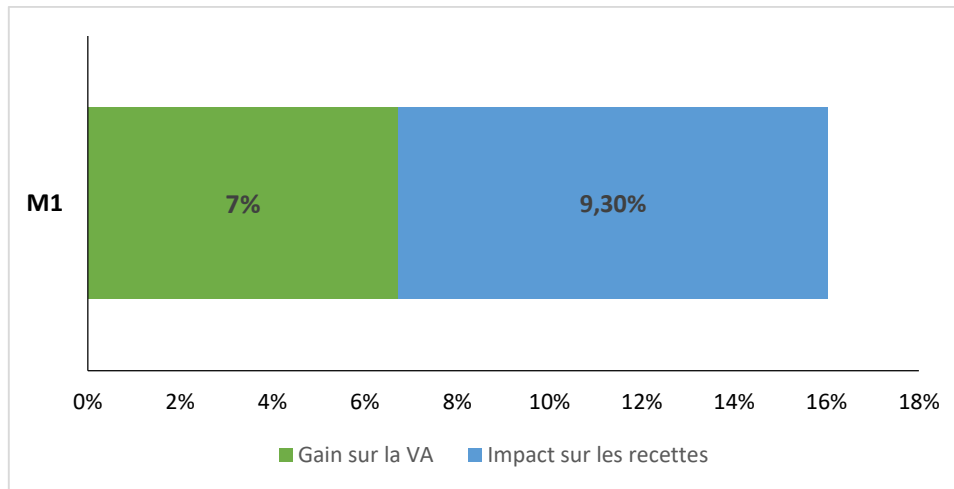


Source : CAPEC,2020

○ **Cas du secteur « Agriculture d'exportation »**

Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, nous avons identifié une mesure : « Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles ». La simulation de l'impact de cette mesure conduit à des bénéfices de 6,73% (soit 1967 millions FCFA) et 9,30% (2936 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur et des recettes fiscales, associés à une réduction des recettes d'importation de l'ordre de 1,37% représentant une perte de plus de 160 millions FCFA. Ce résultat peut se justifier par le fait que la baisse des taxes sur les importations du matériel agricole est largement compensée par la hausse des recettes fiscales du secteur induit par l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur. Le Graphique 23 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** illustre cette assertion.

**GRAPHIQUE 23: RESULTATS DE L'EVALUATION DANS LE SECTEUR « AGRICULTURE D'EXPORTATION »**



Source : CAPEC,2020

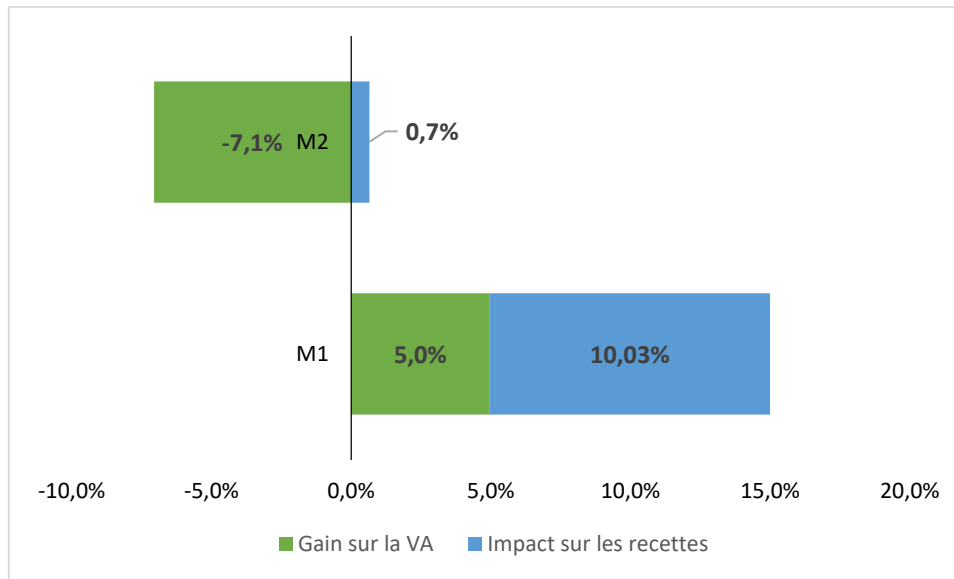
○ **Cas du secteur « Autres industries manufacturières<sup>7</sup> »**

En ce qui concerne le secteur des autres industries, deux mesures fiscales ont été évaluées à savoir : (i) Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel et (ii) Appliquer un congé fiscal d'au plus 1 an pour les firmes pourvoyeuses de nouvelles techniques et technologies. Les canaux de transmission de ces mesures sont les impôts directs et les droits et taxes sur les importations. Les résultats révèlent que la mise en œuvre de la mesure M1 conduit un bénéfice de 4,97% (soit un montant de 708 millions FCFA) de la valeur ajoutée associé à un gain de recettes fiscales globales de 10,03% (soit 3207 millions de FCFA). Alors que l'application de la mesure M2 entraîne une perte en termes de valeur ajoutée du secteur de 7,1% (perte de 1005 millions FCFA), comme l'illustre le Graphique 24 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

---

<sup>7</sup> Le secteur « Autres industries manufacturières » regroupe toutes les industries manufacturières non agro comprenant, par exemple, les branches : matière plastique, clinker, ouvrages en métaux, savons et cosmétiques.

**GRAPHIQUE 24: RESULTATS DE L'EVALUATION DANS LE SECTEUR « AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES »**



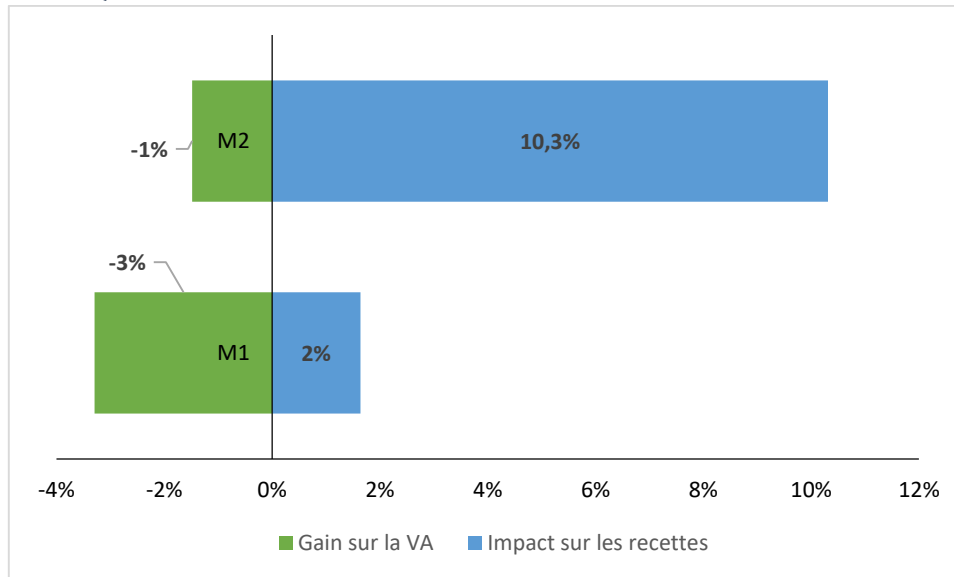
Source : CAPEC,2020

○ **Cas du secteur « BTP »**

Dans le secteur des BTP, les mesures proposées sont inefficaces dans la mesure où elles génèrent des pertes en termes de valeur ajoutée du secteur. Cependant, les mesure M1 et M2 génèrent respectivement des gains de 10,2% et de 0,66% en termes de recettes fiscales, soient 3207 millions de FCFA et 209 millions FCFA. Ces gains sont imputables à l'effet spillover positif sur les recettes globales. Le Graphique 25

**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** présente les résultats obtenus :

**GRAPHIQUE 25: RESULTATS DE L'EVALUATION DANS LE SECTEUR « BTP »**



Source : CAPEC,2020

### 8.2.3. Proposition d'un dispositif fiscal performant

La mise en place d'un dispositif fiscal performant requiert d'évaluer en amont le couple coût-bénéfice des mesures de politique fiscale identifiées dans chaque secteur sur un horizon de cinq ans (cf. tableau 4). La connaissance de ce couple permet d'hierarchiser ces mesures en comparant le gain net découlant de l'application de ces mesures. Dès lors, nous pouvons identifier plusieurs dispositifs fiscaux en combinant les mesures intersectorielles permettant d'obtenir un gain net important (gain absolu) (cf. Tableau A 8 en Annexe 5).

Dans cette étude, nous avons identifié cinq dispositifs fiscaux intermédiaires. Le premier (dispositif **A**) est la combinaison des mesures M3 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des BTP, M1 du secteur de l'Agriculture d'exportation et M2 du secteur des autres industries manufacturières. Ces mesures visent de façon générale à favoriser l'importation des équipement et matériels indispensables à la transformation de l'économie. Ce dispositif génère un gain absolu de 9,2 milliards de FCFA. Il est suivi du dispositif **B** composé des mesures M2 du secteur Agro-industrie, M2 du secteur des BTP et M1 du secteur Agriculture d'exportation, dont le gain absolu est de 9 milliards de FCFA. Le troisième dispositif **C** générant un gain net de 8,21 milliards de FCFA est la combinaison des mesures M2 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des industries extractives et M2 des BTP.

Le quatrième dispositif **D**, quant à lui, entraîne un gain net de 5,44 milliards de FCFA. Il est composé des mesures M3 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur de l'Industrie extractives et M1 du secteur de l'agriculture d'exportation. Le dernier, le dispositif **E** génère un gain net relativement moins élevé (4,57 milliards de FCFA). Il est inhérent à l'industrie, composé des mesures M1 du secteur Agro-industrie, M2 du secteur de l'industrie extractive et M1 du secteur autres industries manufacturières (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

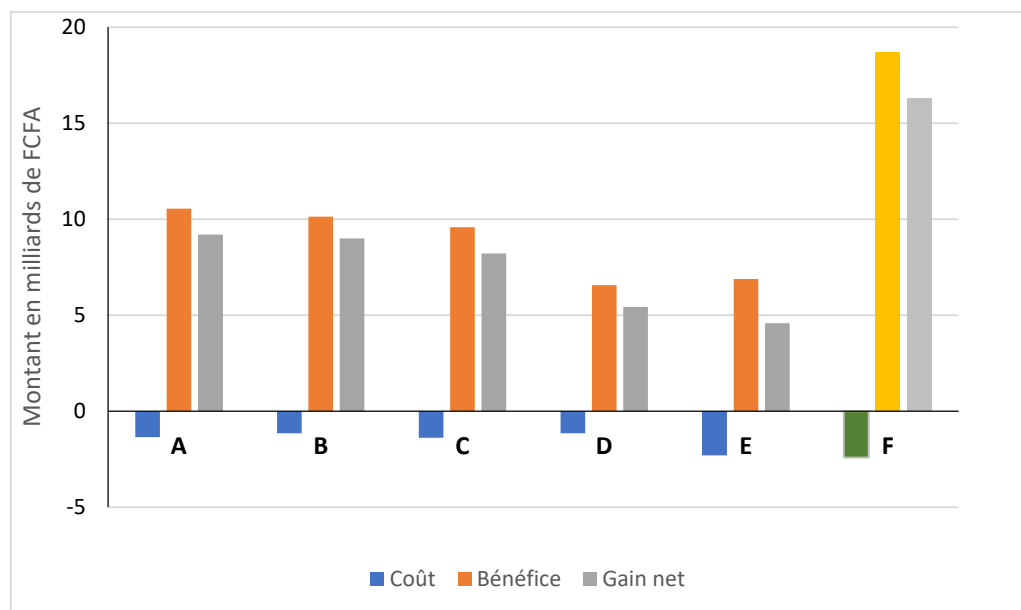
**TABEAU 9:** Coût-Bénéfice des dispositifs fiscaux (en milliards de FCFA) sur un horizon de 2 ans

Dispositifs	Coûts	Bénéfices	Gain absolu
<b>A</b>	1,347685788	10,55267511	9,204989324
<b>B</b>	1,138545649	10,14092381	9,002378156
<b>C</b>	1,374547738	9,592507293	8,217959555
<b>D</b>	1,138545649	6,576191039	5,43764539
<b>E</b>	2,303687749	6,890511554	4,586823804

Source : CAPEC, 2020

Le Graphique 26 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** présente le diagramme comparatif des coûts et bénéfices résultant de la mise en œuvre des mesures de politique fiscale dans les secteurs stratégiques identifiés comme moteurs de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

Graphique 26: Coût-bénéfice des dispositifs fiscaux (en milliards de FCFA)



Source : CAPEC, 2020

L'analyse du Graphique 25 révèle que les dispositifs A, B et C sont meilleurs par rapport aux autres dispositifs (D et E), en termes du couple coût-bénéfice ou gain net. Pour obtenir le dispositif fiscal optimal, nous proposons une agrégation des dispositifs A, B et C afin d'obtenir le dispositif F. **Ce dispositif permet de générer un bénéfice de 18,709 milliards de FCFA contre un coût de 2,412 milliards de FCFA, soit un gain net de 16,296 milliards sur un horizon de cinq ans.**

- ***Dispositif fiscal optimal***

Le dispositif fiscal optimal est composé de cinq mesures. **Ce dispositif permet à la fois de booster la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et d'atteindre l'efficacité fiscale.** En effet, il génère à la fois un gain de VAS de l'ordre de 3,794 milliards de FCFA et de RFG de 14,914 milliards de FCFA, soient 3% et 8% de la VAS et de la RFG respectivement. En termes d'allocation de ces mesures, l'analyse révèle qu'elles portent principalement sur les impôts indirects (20%) et les taxes sur les importations (80 %). Le Tableau 10 présente la répartition de ces mesures selon le secteur d'activité :

**TABEAU 10 : : Matrice de Dispositif fiscal optimal**

Secteurs	Mesures		
	M1	M2	M3
Agro-industrie		Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation	Alléger les droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation).
Industrie extractive		Appliquer une déduction fiscale de 150 % des dépenses de R&D dans le secteur minier	
BTP		Réformer le régime douanier applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus	
Agriculture d'exportation	Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles		
Autres industries manufacturières	Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel		

Source : CAPEC, 2020

#### 8.2.4. Synthèse de l'analyse de l'impact sectorielle des mesures de politique fiscale et proposition d'un dispositif fiscal optimal

Les secteurs ciblés pour soutenir la transformation structurelle de l'économie sont les suivants : (i) l'agro-industrie, (ii) l'industrie extractive, (iii) les Bâtiments et Travaux Publics, (iv) l'agriculture d'exportation et (v) les autres industries manufacturières. Les mesures sectorielles proposées dans le tableau 6 engendrent des coûts et des bénéfices évalués en termes de variations de la valeur ajoutée, des recettes fiscales sectorielles et de recettes fiscales globales.



Les principaux enseignements de l'évaluation sectorielle sont :

- ❖ Dans le secteur de l'agro-industrie, la mise en œuvre des mesures spécifiques génère des gains respectifs de 1693 millions FCFA et de 5253 millions FCFA en termes de valeur ajoutée du secteur et de recette fiscale globale.
- ❖ Dans le secteur de l'industrie extractive, l'application des mesures de politique fiscale provoque un coût moyen de -12,87% (soit une perte de 1097 millions FCFA) des impôts directs, en revanche, elle génère en moyenne un gain de 3,35% (soit un montant de 476 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur mais aussi une amélioration des recettes fiscales globales de 3% représentant 899 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, nous avons identifié une mesure : « Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles ». La simulation de l'impact de cette mesure conduit à des bénéfices de 6,73% (soit 1967 millions FCFA) et 9,30% (2936 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur et des recettes fiscales, associés à une réduction des recettes d'importation de l'ordre de 1,37% représentant une perte de plus de 160 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur des BTP, les mesures proposées sont inefficaces dans la mesure où elles génèrent des pertes en termes de valeur ajoutée du secteur. Cependant, les mesure M1 et M2 génèrent respectivement des gains de 10,2% et de 0,66% en termes de recettes fiscales, soient 3207 millions de FCFA et 209 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur des autres industries manufacturières, les résultats révèlent que la mise en œuvre de la mesure M1 conduit un bénéfice de 4,97% (soit un montant de 708 millions FCFA) de la valeur ajoutée associé à un gain de recettes fiscales globales de 10,03% (soit 3207 millions de FCFA). Alors que l'application de la mesure M2 entraîne une perte en termes de valeur ajoutée du secteur de 7,1% (perte de 1005 millions FCFA),
- ❖ L'analyse a permis de proposer un dispositif fiscal optimal qui se présente comme la combinaison des mesures telles que présentées dans le tableau 9 :
  - M3 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des BTP, M1 du secteur de l'Agriculture d'exportation et M2 du secteur des autres industries manufacturières.
  - M2 du secteur Agro-industrie, M2 du secteur des BTP et M1 du secteur Agriculture d'exportation

- M2 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des industries extractives et M2 des BTP
- ❖ Ce dispositif permet de générer un bénéfice de 18,709 milliards de FCFA contre un coût de 2,412 milliards de FCFA, soit un gain net de 16,296 milliards sur un horizon de cinq ans. Ce dispositif permet à la fois de booster la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et d'atteindre l'efficacité fiscale.

## 9. Propositions de mesures d'accompagnement

Au regard des leçons apprises des expériences des pays comparatifs et des résultats des simulations ainsi que de l'évaluation des effets des mesures au niveau sectoriel, les mesures d'accompagnement ci-après ont été identifiées :

(i) Sur le choix des mesures à mettre en œuvre, la politique fiscale incluant une réduction des taxes est celle qui est susceptible d'avoir un effet positif sur la production et la demande globale. Une telle politique va aussi induire une réduction des inégalités au sein de la population. La Côte d'Ivoire pourrait s'inspirer de l'expérience du Ghana à cet effet. Car la hausse des impôts a entraîné une réduction de la production et de la demande ainsi qu'un accroissement des inégalités au sein de la population.

(ii) La perte de recettes à court terme devrait être accompagnée d'une stratégie d'élargissement de l'assiette fiscale pour assurer une compensation sans nuire aux objectifs de croissance et de développement. Ce sont les exemples de la Malaisie qui pourraient soutenir cette affirmation. Avec le rebasage de comptes nationaux, la Côte d'Ivoire a une opportunité pour identifier les niches potentielles, les activités de production qui ne sont pas encore assujetties. Aussi la compensation pourrait provenir des aménagements techniques dans le dispositif fiscal existant comme c'est le cas au Maroc et au Sénégal. Sur ce point, le projet d'annexe fiscal de 2021 a prévu des dispositions dans ce sens;

(iii) La mise en œuvre d'une stratégie de réduction des taux d'imposition dans une fourchette de 1 à 5 points de pourcentage est salubre pour l'économie ivoirienne, pour ses effets qui, non seulement restent soutenables à moyen et long terme, mais aussi expriment une incitation effective et notoire aux entreprises. En particulier, une grande efficacité requiert les interventions sectorielles suivantes :

- a. Dans le secteur de l'agro-industrie, la mise en œuvre de 3 mesures que sont : (i) des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait la première, la seconde, la troisième transformation ; (ii) des suspensions de TVA sur les équipements et

matériels fabriqués localement pour la petite transformation, et (iii) allègement des droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel ;

b. Dans le secteur des industries extractives, appliquer des mesures : (i) des taux préférentiels pour certains produits miniers, par exemple l'or ; (ii) une déduction fiscale de 150 % des dépenses de R&D dans le secteur minier, entraînant une baisse des impôts directs du secteur ;

c. Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles ;

d. Dans les autres industries manufacturières, appliquer un congé fiscal d'au plus 1 an pour les firmes pourvoyeuses de nouvelles techniques et technologies ;

e. Dans les BTP, réformer le régime douanier applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus.

(iv) Une hausse des dépenses publiques, à un niveau d'au plus cinq (5) points de pourcentage, en ayant des effets plus importants sur la production et la consommation privée, devra être soutenue par de l'endettement dans les normes communautaires, surtout que les effets à long terme sont supportables.

(v) Les Faïtières d'entreprises souhaitent que l'Etat reconduise les trois mois de faveurs fiscales accordés à certains secteurs, comme ceux de l'hôtellerie, du tourisme et des agences de voyages, qui avaient été et continuent d'être durement affectés par la pandémie mondiale du covid-19.

## 10. Conclusions et recommandations

Les deux grandes orientations stratégiques de politique fiscale en Côte d'Ivoire pour les cinq prochaines années faites au Ministère du Budget chargé du Portefeuille de l'Etat – (i) sur l'amélioration de la performance du système fiscal ivoirien, et (ii) relative à la mise en place de mesures incitatives pour favoriser la transformation structurelle de l'économie – ont été évaluées, d'abord sur un plan global, ensuite sur le plan sectoriel. Trois simulations majeures ont été réalisées : (i) baisse du taux d'imposition du capital des entreprises d'un point de pourcentage, passant de 25% à 24% ; (ii) baisse d'une même ampleur, de 5 points de pourcentage, des impôts sur le capital, la consommation (TVA) et le travail, et (iii) hausse de 5 points de pourcentage des dépenses publiques d'investissement et de consommation.

Des impacts globaux, aussi bien économiques que sociaux ont été évalués. Pour tenir compte des spécificités sectorielles, les réactions de secteurs cibles - agriculture d'exportation, industrie extractive, industrie agro-alimentaire, BTP, et autres industries – aux mesures qui leur sont spécifiques ont été quantifiées.

***Les résultats obtenus indiquent, d'abord sur un plan global :***

(vi) Pour une baisse du taux d'imposition de 25% à 24%, les recettes fiscales baissent dans le court-terme ; c'est-à-dire un horizon de trois (3) ans après le choc ; puis les recettes affichent une tendance haussière régulière à plus long terme. Cela est dû au fait que la baisse de l'impôt sur le capital des entreprises entraîne une hausse de l'investissement, de la production et une création d'emploi (hausse des heures travaillées) couplée à une hausse des salaires. Le surplus de revenu des ménages entraîne une hausse de la consommation. Au niveau du secteur public, on note également une baisse du niveau de la dette publique bien que la consommation et l'investissement public augmentent.

(vii) Par suite d'une baisse d'environ cinq (5) points de pourcentage sur chacun des impôts sur le capital, la consommation et le travail, le capital exerce des effets plus importants sur la production, l'investissement, les recettes, les transferts, les heures de travail, et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail. Cela serait dû au fait que l'impôt sur le capital affecte le stock de capital améliorant le système de production alors que l'impôt sur le revenu relance la production par un accroissement de la demande. Cependant, la baisse de l'impôt sur le travail a des effets moindres que les deux autres types d'impôts quelle que soit la grandeur macroéconomique considérée.

(viii) Une hausse de cinq (5) points de pourcentage des dépenses publiques, a des effets plus importants sur la production et la consommation privée. Néanmoins, ces effets sont associés à une hausse du ratio de l'endettement malgré la collecte de ressources additionnelles (hausse de recettes). Les effets des dépenses publiques d'investissement bien que faibles sont lents et persistants dans l'économie. In fine, ces dépenses n'ont pas d'effets indésirables sur la dette publique à plus long terme.

Finalement, les enseignements tirés de l'analyse au niveau global sont :

- ❖ L'application des mesures de politique fiscale induit une augmentation du PIB, une baisse du taux de pression fiscale, une hausse des investissements privés, une baisse du ratio de l'endettement et une hausse des heures travaillées dans l'économie.

- ❖ Les effets d'une baisse de l'impôt sur le capital sont plus importants sur la production, l'investissement et l'endettement public que ceux d'une baisse de l'impôt sur la consommation ou le travail.
- ❖ La relance de l'économie par l'augmentation des dépenses publiques de consommation a des effets plus importants sur la production et la consommation privée. Néanmoins, cette politique est associée à une hausse du ratio de l'endettement malgré la collecte de ressources additionnelles (hausse de recettes). Les effets des dépenses publiques d'investissement bien que faibles sont lents et persistants dans l'économie. In fine, ces dépenses n'ont pas d'effets indésirables sur la dette publique.
- ❖ La consommation publique peut être un outil plus important pour relancer l'économie en plus de la baisse du niveau d'imposition sur le capital.
- ❖ Les gains en termes de recette d'une baisse de l'impôt et d'une hausse des dépenses publiques de consommation sont plus importants et le ratio de la dette sur le PIB reste maîtrisé.
- ❖ Les baisses des taux d'imposition sont couplées avec une hausse de l'investissement public, les gains en termes de recettes fiscales sont perceptibles à partir de la quatrième année tandis qu'il faudra attendre jusqu'à la sixième année dans le cas contraire.
- ❖ L'investissement permet d'accroître davantage la production, la consommation, l'investissement. Au regard des gains additionnels de l'investissement public, les coûts économiques sont plus faibles.

***Sur le plan sectoriel, ensuite :***

(ix) Les résultats montrent que les mesures ont des effets positifs sur l'économie ivoirienne, notamment dans les secteurs agro-industrie, industrie extractive, agriculture d'exportation et autres industries. Mais celles-ci génèrent également des coûts fiscaux pour l'administration fiscale.

Les principaux enseignements de l'évaluation sectorielle sont :

- ❖ Dans le secteur de l'agro-industrie, la mise en œuvre des mesures spécifiques génère des gains respectifs de 1693 millions FCFA et de 5253 millions FCFA en termes de valeur ajoutée du secteur et de recette fiscale globale.
- ❖ Dans le secteur de l'industrie extractive, l'application des mesures de politique fiscale provoque un coût moyen de -12,87% (soit une perte de 1097 millions FCFA) des impôts directs, en revanche, elle génère en moyenne un gain de 3,35% (soit un montant de 476 millions FCFA) de la valeur ajoutée

du secteur mais aussi une amélioration des recettes fiscales globales de 3% représentant 899 millions FCFA.

- ❖ Dans le secteur de l'agriculture d'exportation, nous avons identifié une mesure : « Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles ». La simulation de l'impact de cette mesure conduit à des bénéfices de 6,73% (soit 1967 millions FCFA) et 9,30% (2936 millions FCFA) de la valeur ajoutée du secteur et des recettes fiscales, associés à une réduction des recettes d'importation de l'ordre de 1,37% représentant une perte de plus de 160 millions FCFA
- ❖ Dans le secteur des BTP, les mesures proposées sont inefficaces dans la mesure où elles génèrent des pertes en termes de valeur ajoutée du secteur. Cependant, les mesure M1 et M2 génèrent respectivement des gains de 10,2% et de 0,66% en termes de recettes fiscales, soient 3207 millions de FCFA et 209 millions FCFA.
- ❖ Dans le secteur des autres industries manufacturières, les résultats révèlent que la mise en œuvre de la mesure M1 conduit un bénéfice de 4,97% (soit un montant de 708 millions FCFA) de la valeur ajoutée associé à un gain de recettes fiscales globales de 10,03% (soit 3207 millions de FCFA). Alors que l'application de la mesure M2 entraîne une perte en termes de valeur ajoutée du secteur de 7,1% (perte de 1005 millions FCFA),
- ❖ L'analyse a permis de proposer un dispositif fiscal optimal qui se présente comme la combinaison des mesures telles que présentées dans le tableau 9 :
  - M3 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des BTP, M1 du secteur de l'Agriculture d'exportation et M2 du secteur des autres industries manufacturières.
  - M2 du secteur Agro-industrie, M2 du secteur des BTP et M1 du secteur Agriculture d'exportation
  - M2 du secteur de l'Agro-industrie, M2 du secteur des industries extractives et M2 des BTP
- ❖ Ce dispositif permet de générer un bénéfice de 18,709 milliards de FCFA contre un coût de 2,412 milliards de FCFA, soit un gain net de 16,296 milliards sur un horizon de cinq ans. Ce dispositif permet à la fois de booster la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et d'atteindre l'efficacité fiscale.

(x) Par ailleurs, les entretiens menés auprès d'agents économiques, notamment de responsables des faïtières d'entreprises ont fait ressortir non seulement la forte variation des taux d'imposition d'une année à une autre, mais aussi leur niveau élevé en comparaison à certains pays de la région comme le Mali, le Sénégal ou même le Ghana.

(xi) Pour les Faïtières, les conditions pour bénéficier des incitations sous-jacentes à ces mesures sont généralement hors de portée pour les entreprises en générale et spécifiquement pour les PME. Les nombreuses tracasseries administratives excluent les PME des faveurs fiscales concédées par l'Etat. En outre, les faveurs fiscales (y compris les mesures présentées comme nouvelles) font l'objet d'attribution sélective selon des critères difficilement compréhensibles.

### **Recommandations**

(i) Considérer la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des taux d'imposition dans une fourchette de 1 à 5 points de pourcentage, pour des effets qui, non seulement restent soutenables à moyen et long terme, mais aussi expriment une incitation effective et notoire aux entreprises.

(ii) Envisager une hausse des dépenses publiques, à un niveau d'au plus cinq (5) points de pourcentage, pour s'attendre à des effets plus importants sur la production et la consommation privée, sans conséquence majeure sur la position d'endettement du pays, dans le long terme.

(iii) Accroître l'efficacité fiscale en cherchant à formaliser les recommandations des administrateurs fiscaux à savoir : l'institution de la facturation électronique des impôts (dématérialisation) comme norme, en étant plus efficace que la multiplicité des guichets dans les ministères et structures étatiques en limitant les fraudes, et en générant des coûts supplémentaires pour l'Etat ; un meilleur contrôle des acteurs intervenant dans le reversement de la TVA ; un contrôle plus accentué des autres acteurs intervenant dans la collecte et le reversement des taxes notamment les mairies ;

(iv) Encourager les mesures visant l'élargissement de l'assiette fiscale que recommandent les administrateurs fiscaux : en veillant à l'effectivité de l'extension au domaine de l'immobilier ; en instituant une taxe à la consommation dans une fourchette de 2% à 5%.

## Références bibliographiques

Babecky J., Fanta M. & Ryšánek J. (2018), Fiscal policy within the DSGE-VAR framework, *Economic Modelling xxx (2018) 1-15*.

Bhattarai, K., 2007. Welfare impacts of equal-yield tax experiment in the UK economy. *Appl. Econ.* 39 (12), p 1545–1563.

Bhattarai K., & Trzeciakiewicz D. (2016), Macroeconomic impacts of fiscal policy shocks in the UK: A DSGE analysis, Elsevier, *Economic Modelling*, <http://dx.doi.org/10.1016/j.econmod.2016.10.012>

Bhattarai, K. & Whalley, J., (1999) Role of labour demand elasticities in tax incidence analysis with heterogeneity of labour. *Empir. Econ.* 24 (4), 599–620.

Leeper, E.M., Plante, M., Traum, N. (2010). Dynamics of fiscal financing in the United States. *Journal of Econometrics*, 156 (2), p 304–321.

Rena R. & Kefela T. (2011), "Restructuring a fiscal policy encourages economic growth – a case of selected african countries", *East-West Economic Journal of Economics and Business*, Volume XIV, No 2 (23-39).

Solaymani, S. (2020), "Assessing the economic and social impacts of fiscal policies: Evidence from recent Malaysian tax adjustments", *Journal of Economic Studies*, Vol. 47 No. 3, 2020 pp. 671-694

Development Committee (2006), "Fiscal policy for growth and development: an interim report", DC2006-0003, April, 47pp.

OECD & IMF (2015), "Fiscal policy and growth : why, what and how ?", G20-2015-Ankara-Fiscal-policy-and-long-term-growth-OECD-IMF-September.pdf, 19 pp

Rena R. & Kefela T. (2011), "Restructuring a fiscal policy encourages economic growth – a case of selected african countries", *East-West Economic Journal of Economics and Business*, Volume XIV, No 2 (23-39).

Vegh, C., A., et Vuletin, G., (2014), " Social Implications of Fiscal Policy Responses During Crises", *NBER WORKING PAPER SERIES*, Working Paper 19828, <http://www.nber.org/papers/w19828>

Grjebine Th. (2018), « Quels sont les effets des politiques fiscales sur l'activité économique ? », Interview, <http://ses.ens-lyon.fr/articles/quels-sont-les-effets-des-politiques-fiscales-sur-lactivite-economique>

Leeper, E.M., Plante, M., Traum, N. (2010). Dynamics of fiscal financing in the United States. *J. Econ.* 156 (2), p 304–321.



## ANNEXES

### Annexe 1: Cadre théorique du modèle DSGE

Le modèle proposé par Bhattarai et Trzeciakiewicz (2017) est utilisé pour évaluer l'impact macroéconomique global. Le modèle est basé sur une optimisation du comportement des ménages et des entreprises et une comptabilité stock-flux intertemporelle complète. Il incorpore des frictions sous forme de rigidité des prix et de salaires, de coûts d'ajustement réels, de contrainte de liquidité des ménages, toutes choses qui impliquent un rôle important pour la politique monétaire et fiscale dans la stabilisation économique.

Le modèle comporte quatre agents ou secteurs. Le rôle de chaque agent est décrit dans la suite de cette section.

#### ***Les ménages***

Il existe deux types de ménages à savoir les ménages financièrement inclus (ricardiens) et ceux étant financièrement exclus, chacun ayant une durée de vie finie. Le rôle des ménages est de consommer et d'offrir leur force de travail.

Les ménages financièrement inclus consomment, travaillent et détiennent le capital des entreprises et les titres de la dette publique.

Les ménages financièrement exclus sont qualifiés de ménages faisant face à une contrainte de liquidité. Cette catégorisation permet de prendre en compte les questions d'inclusion financière. Les ménages financièrement exclus ne peuvent ni emprunter ni épargner, à la différence des ménages ayant accès au marché financier. Dès lors, ils consomment la totalité de leur revenu du travail net d'impôts.

Chaque ménage maximise son utilité sous la contrainte de ses ressources disponibles.

#### ***Le secteur de la production (les entreprises)***

Les entreprises produisent un bien à partir du capital physique émanant du secteur privé, du capital public et du travail. Elles sont soumises à des rigidités nominales dans la fixation des prix. On fait l'hypothèse que le marché de l'emploi est toujours équilibré, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de chômage.

Les producteurs de biens d'équipement sont soumis à des coûts d'ajustement des investissements. Un impôt sur le revenu du capital est prélevé sur les entrepreneurs qui offrent ce service. En outre, les producteurs vendent leurs biens sur le marché domestique via les distributeurs nationaux (intermédiaires). On fait l'hypothèse qu'il n'existe pas d'intermédiaires au niveau des ventes mondiales.

Les entreprises minimisent leurs coûts de production sous contrainte de la demande et de la technologie de production disponibles dans l'économie, et des coûts d'ajustement. L'approche de Calvo (1983) est utilisée pour intégrer la rigidité des prix.

### ***Le Gouvernement***

Le Gouvernement a en charge la conduite de la politique fiscale. Il utilise ses ressources pour financer ses dépenses de consommation et d'investissement. La politique fiscale consiste en une spécification des dépenses d'investissement public, des dépenses de consommation publique, des transferts aux agents financièrement exclus, et l'imposition des agents de l'économie.

Le Gouvernement tire ses ressources des impôts et taxes et des emprunts sur le marché financier.

Vu la spécificité de l'étude, un accent est mis sur les différentes catégories d'impôts et des subventions faites par le Gouvernement. Le modèle servira à mesurer le coût fiscal des subventions et leurs effets sur l'économie.

### ***La Banque Centrale***

Le rôle de la Banque Centrale se limite dans cette étude à la conduite de la politique monétaire. Cette politique est dictée par un taux d'intérêt calculé suivant la règle de Taylor.

### ***Agrégation et bouclage du modèle***

Après la dérivation du comportement de chaque agent de l'économie, une agrégation est faite afin d'obtenir les agrégats macroéconomiques. Par exemple, la consommation des ménages est obtenue en faisant la somme de la consommation des ménages financièrement inclus et celle des ménages financièrement exclus.

Ensuite, des relations comptables seront considérées pour s'assurer que les marchés sont équilibrés et que la contrainte de ressources de l'économie est respectée. La contrainte de ressources de l'économie permet de calculer le produit intérieur brut qui stipule que la production domestique augmentée des importations est égale à somme de la consommation totale (ménages, Gouvernement) et de l'investissement total (public et privé).

### ***Étapes de la résolution du modèle et des simulations***

La section précédente a décrit les différents agents économiques du modèle. La présente section porte sur les différentes étapes de la construction du modèle et des simulations de politiques. Chaque sous-section constitue une étape dans la construction du modèle.

### **Programmes d'optimisation des agents du modèle**

La première étape consiste à écrire le programme d'optimisation de chaque agent économique. Le programme est constitué d'une fonction-objectif à optimiser (i.e. maximiser ou minimiser selon le cas) en tenant compte des contraintes de chaque agent.

### **Résolution des programmes**

La seconde étape consiste à résoudre le programme d'optimisation de chaque agent pour obtenir les solutions optimales. La méthode de Lagrange est privilégiée pour la dérivation des solutions optimales. Les solutions optimales désignent les décisions prises par chaque agent en tenant compte de ses contraintes.

Le modèle est constitué de l'ensemble des solutions optimales obtenues après la résolution du programme d'optimisation de chaque agent. Ces solutions optimales sont complétées par des équations comptables traduisant l'équilibre sur divers marchés et la contrainte de ressources de l'économie (*bouclage du modèle*).

Pour faciliter la suite du travail, tous les choix optimaux des agents sont résumés dans un système d'équations.

### **Calcul des valeurs des variables à l'état stationnaire**

La troisième étape de la construction du modèle porte sur la détermination de l'état stationnaire à partir du système d'équations. L'état stationnaire de l'économie est une situation dans laquelle le niveau de toutes les variables représentatives de sa dynamique est constant en l'absence de tous chocs et indépendamment des caractéristiques propres à une période donnée. Il équivaut au sentier de long-terme de l'économie. Ainsi, le calcul de l'état stationnaire consiste à rechercher les solutions telles que l'économie se place sur ce sentier. De façon mathématique, pour une grandeur,  $x_t$ , l'état stationnaire est défini par :

$$x_t = E_t x_{t+1} = x_{t-1} = x, \quad \forall t \quad (1)$$

Cette relation sera appliquée à toutes les relations du système d'équations obtenu à l'étape précédente (sous-section 0).

Le calcul et l'analyse de l'état stationnaire a deux objectifs : d'une part, il traduit l'état moyen de l'économie, et d'autre part, il sert d'ancrage à la solution dynamique, qui permet d'analyser les réponses des divers agrégats macroéconomiques à une série de chocs stochastiques et déterministes. En outre, la définition de cet état stationnaire est utile pour la résolution numérique du modèle.

De façon pratique, les valeurs à l'état stationnaire sont uniquement calculées pour les variables endogènes du modèle. Pour ce faire, il faut les exprimer en fonction des paramètres supposés connus.

### ***Calibration du modèle***

Dans l'optique de simuler de façon numérique la dynamique des variables du modèle, il est nécessaire d'attribuer des valeurs aux paramètres. À cet effet, plusieurs approches peuvent être employées, notamment la calibration et/ou l'estimation des paramètres.

L'estimation des paramètres se fait par le biais d'une technique quantitative notamment l'approche bayésienne ou le maximum de vraisemblance nécessitant la disponibilité des données sur les différentes variables observées. Pour des modèles complexes, toutes les données peuvent ne pas être disponibles ou leur qualité peut être discutable. Cette étape peut être également coûteuse en temps de collecte de l'information.

Une solution alternative consiste à effectuer une calibration ou un étalonnage des paramètres. C'est une pratique qui reste encore assez populaire parmi les chercheurs travaillant avec les modèles DSGE.

De façon pratique, la calibration consiste à attribuer des valeurs numériques aux paramètres du système en partant de la littérature ou de données disponibles de sorte à reproduire les agrégats macroéconomiques les plus importants du pays analysé.

Cette étude adopte une calibration des paramètres compte tenu des contraintes de temps. Elle emploie une étape en deux étapes est employée. En premier lieu, les agrégats macroéconomiques de la Côte d'Ivoire sur la période 2012-2018 seront utilisées pour la calibration du modèle. En second lieu, les paramètres qui n'ont pas pu être calibrés en utilisant les variables macroéconomiques sont empruntés à la littérature.

**TABLEAU A9 : VALEURS DE CERTAINES GRANDEURS A L'ETAT STATIONNAIRE**

Grandeurs	Définition	Valeur	Observation
G/Y	Dépense publique de consommation sur PIB	17%	Moyenne 2012-2018
IG/Y	Dépense publique d'investissement sur PIB	7%	Moyenne 2012-2018
B/Y	Dette publique sur PIB	44,03%	Moyenne 2012-2018
I/Y	Investissement privé sur PIB	23%	Calculée
C/Y	Consommation su PIB	53%	Calculée
TR/Y	Transfert du gouvernement sur PIB	0,2%	Calculée
R <sub>k</sub>	Rentabilité du capital	14,7%	Calculée
$\tau^C$	Impôt sur la consommation	18%	Assimilée à la TVA
$\tau^L$	Impôt sur le travail	10%	Code des Impôts
$\tau^K$	Impôt sur le capital	25%	Code des Impôts

**Linéarisation du modèle autour de l'état stationnaire**

La manipulation et la résolution de modèles non linéaires sont généralement très ardues. Lorsque le modèle est très simple, il est possible de trouver une approximation de la dynamique de chaque variable du système en résolvant récursivement la fonction valeur ; ce qui n'est pas le cas pour les modèles non linéaires. L'astuce consiste donc à convertir un modèle non linéaire en une approximation linéaire suffisamment adéquate pour que sa solution aide à comprendre le comportement du système non linéaire sous-jacent. Une procédure standard consiste à linéariser le modèle autour de son état stationnaire.

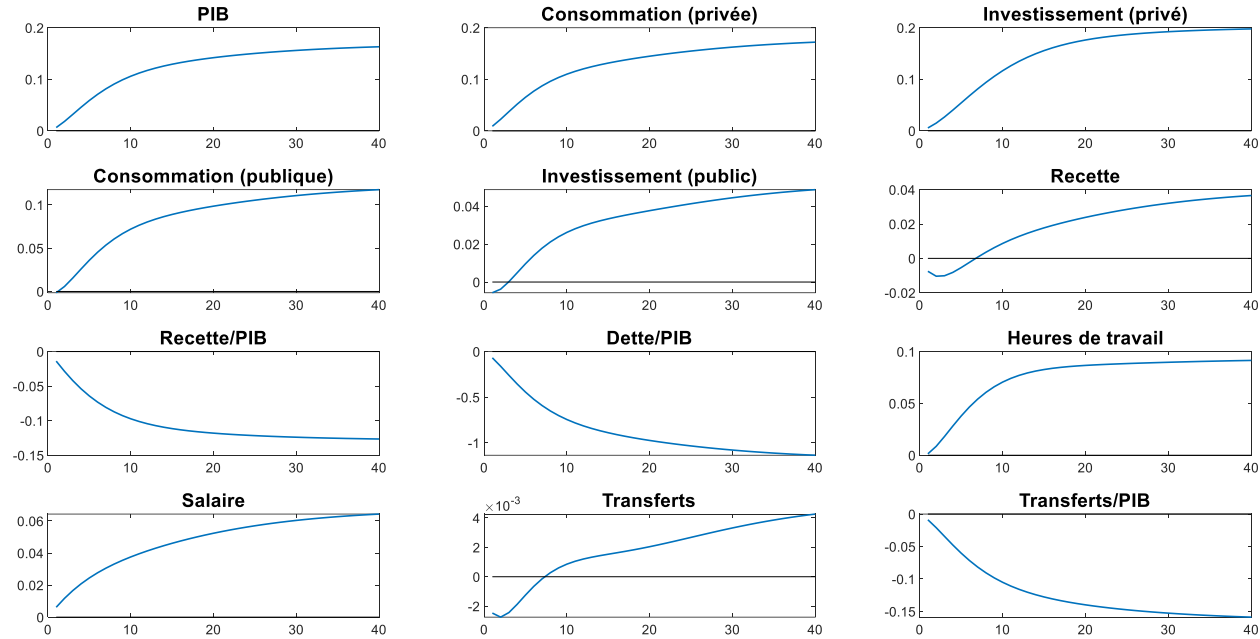
Dans les modèles DSGE, l'approximation de Taylor d'ordre 1 est couramment utilisée. Elle consiste à linéariser le logarithme de chaque grandeur du système ; c'est-à-dire à remplacer une grandeur économique  $z_t$  par  $z(1 + \hat{z}_t)$ .  $\hat{z}_t$  est la log-déviations ou l'écart relatif de la variable ( $z_t$ ) par rapport à son état stationnaire ( $z$ ). L'un des avantages du logarithme est que toute variation s'exprime en points de pourcentage.

**Programmation du modèle avec Dynare**

Les différentes étapes précédentes ont permis de disposer de tous les ingrédients pour la résolution du modèle. La résolution du modèle utilise une approche numérique et se fera avec le logiciel Dynare qui est le logiciel par excellence pour trouver les solutions des modèles DSGE.

Tout d'abord, les équations du modèle sont écrites en utilisant le langage de Dynare. Ensuite, le logiciel compile les différentes équations et résout le modèle pour produire les résultats. A la fin de ce processus, le modèle peut être utilisé pour conduire les différentes analyses en utilisant principalement la réponse de différentes variables du système aux chocs de politique.

Annexe 2: Graphique des fonctions de réponses impulsionnelles cumulées des variables à la suite d'une baisse de 1 point de pourcentage de l'impôt sur le capital



### Annexe 3: Matrices d'impact associées aux mesures identifiées

La matrice d'impact est un tableau à double entrée composé des variables fiscales (en ligne) et des mesures fiscales identifiées (en colonne). Les valeurs du tableau prennent les valeurs -1, 0, 1, ce qui correspond respectivement à : la baisse de l'impôt, aucune baisse et la hausse de l'impôt. Dans cette étude, les matrices d'impact seront construites pour les cinq secteurs identifiés ci-dessus.

**TABLEAU A 1: MATRICE D'IMPACT DU SECTEUR AGRO-INDUSTRIE**

	M1	M2	M3
$ID_t$ Recettes fiscales des impôts directs à la date t	-1	0	0
$II_t$ Recettes fiscales des impôts indirects à la date t	0	-1	0
$ITax_t$ Recettes fiscales des droits et taxes sur les importations	0	0	-1
$ETax_t$ Recettes fiscales à l'exportation	0	0	0

Notes : M1 : Appliquer des taux d'imposition sur le BIC allant décroissant en considérant le fait que l'entreprise fait de la première, la seconde, la troisième transformation ; M2 : Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels fabriqués localement pour la petite transformation ; M3 : Alléger les droits de douane sur des équipements, matériels et les pièces de rechanges importés par les opérateurs du secteur agroindustriel (spécifiquement pour la deuxième et troisième transformation).

Source : CAPEC, 2020

**TABLEAU A 2: MATRICE D'IMPACT DU SECTEUR INDUSTRIE EXTRACTIVE**

	M1	M2
$ID_t$ Total des impôts directs à la date t	-1	-1
$II_t$ Total des impôts indirects à la date t	0	0
$ITax_t$ Droits et taxes sur les importations	0	0
$ETax_t$ Taxes sur les exportations	0	0

Notes : M1 : Appliquer des taux préférentiels pour certains produits miniers dont la production génère assez de valeur ajoutée au secteur, par exemple l'Or ; M2 : Appliquer une déduction fiscale de 150 % des dépenses de R&D dans le secteur minier ;

Source : CAPEC, 2020

**TABLEAU A 3: MATRICE D'IMPACT DU SECTEUR BTP**

	M1	M2
$ID_t$ Total des impôts directs à la date t	-1	0
$II_t$ Total des impôts indirects à la date t	0	0
$ITax_t$ Droits et taxes sur les importations	0	-1
$ETax_t$ Taxes sur les exportations	0	0

Notes : M1 : Réformer le régime fiscal applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus ; M2 : Réformer le régime douanier applicable aux logements économiques et sociaux en excluant expressément les logements de standing et en ciblant les avantages sur l'intérieur du pays et sur les populations à faibles revenus.

Source : CAPEC, 2020

**TABLEAU A 4: MATRICE D'IMPACT DU SECTEUR AGRICULTURE D'EXPORTATION**

	M1
$ID_t$ Total des impôts directs à la date t	0
$II_t$ Total des impôts indirects à la date t	0
$ITax_t$ Droits et taxes sur les importations	-1
$ETax_t$ Taxes sur les exportations	0

Notes : M1 : Appliquer les suspensions de TVA sur les équipements et matériels agricoles

Source : CAPEC, 2020

**TABLEAU A 5 : MATRICE D'IMPACT DU SECTEUR AUTRES INDUSTRIES**

	M1	M2
$ID_t$ Total des impôts directs à la date t	0	-1
$II_t$ Total des impôts indirects à la date t	0	0
$ITax_t$ Droits et taxes sur les importations	-1	0
$ETax_t$ Taxes sur les exportations	0	0

Notes : M1 : Poursuivre la défiscalisation du matériel pour les installations initiales surtout au niveau des projets structurants ou innovants et à fort potentiel ; M2 : Appliquer un congé fiscal d'au plus 1 an pour les firmes pourvoyeuses de nouvelles techniques et technologies.

Source : CAPEC, 2020



#### Annexe 4: Cadre théorique du modèle VAR bayésien (BVAR)

Le développement du modèle VAR bayésien requiert la construction d'une matrice de données  $Z_t^k$ , ainsi que des hypothèses sur la distribution des paramètres du modèle VAR. Dans cette étude, la matrice de données diffère selon les secteurs car sa construction s'appuie sur la matrice d'impact obtenue précédemment. Le *Tableau A 6* présente la matrice de donnée pour les cinq secteurs identifiés :

**TABLEAU A 6: MATRICE DE DONNEE POUR LES CINQ SECTEURS**

Secteurs	Nombre de modèle BVAR	Matrice de données du secteur k $Z_t^k$
Agro-industrie	3	$Z_t^{1,1} = (\Delta \log Pib_{1,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ID_t)$ $Z_t^{1,2} = (\Delta \log Pib_{1,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log II_t)$ $Z_t^{1,3} = (\Delta \log Pib_{1,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ITax_t)$
Industrie extractive	1	$Z_t^{2,1} = (\Delta \log Pib_{2,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ID_t)$
BTP	2	$Z_t^{3,1} = (\Delta \log Pib_{3,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ID_t)$ $Z_t^{3,2} = (\Delta \log Pib_{3,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ITax_t)$
Agriculture d'exportation	1	$Z_t^{4,1} = (\Delta \log Pib_{4,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ITax_t)$
Autres industries	2	$Z_t^{5,1} = (\Delta \log Pib_{5,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ID_t)$ $Z_t^{5,2} = (\Delta \log Pib_{5,t}, \Delta \log IPC_t, \Delta \log Re c_t, \Delta \log ITax_t)$

Source : CAPEC, 2020

Avec les notations contenues dans le *Tableau A 7* ci-dessous :

**TABLEAU A 7: DESCRIPTION DES VARIABLES**

Notation	Signification
$k$	Indice du secteur K=1 : indice de l'industrie agro-industrie K=2 : indice de l'industrie extractive K=3 : indice de BTP K=4 : indice de l'agriculture d'exportation K=5 : indice des Autres industries
$Pib_{k,t}$	Valeur ajoutée du secteur k à la date t
$Rec_t$	Recettes fiscales à la date t
$Dep_t$	Dépenses publiques à la date t
$ID_t$	Total des impôts directs à la date t
$II_t$	Total des impôts indirects à la date t
$ITax_t$	Droits et taxes sur les importations
$ETax_t$	Taxes sur les exportations
$Pib_t$	Produit Intérieur Brut réel année de base 2009
$Ihpc_t$	Indice des prix à la consommation base 2010

Source : CAPEC, 2020

Ainsi, la modélisation VAR d'ordre p de  $Z_t^k$  s'écrit comme suit :

$$Z_t^k = C_t^k + \sum_{i=1}^p B_{i,t}^k \times Z_{t-i}^k + u_t^k$$

$$u_t^k \sim N(0, \Sigma_t^k)$$

Le vecteur  $Z_t^k$  des variables endogènes est de taille  $q \times 1$ . Aussi, la constante  $C_t^k$  est un vecteur de coefficients de taille  $q \times 1$ . La matrice des coefficients  $B_{i,t}^k$ ,  $i = 1, \dots, p$  est de taille  $q \times q$ . Les erreurs  $u_t^k$  représentent des chocs hétéroscédastiques non observables, dont la matrice de variance-covariance est notée  $\Sigma_t^k$ .

Cette modélisation VAR peut être reformulée en un modèle de régression linéaire classique par le biais des équations suivantes :

$$Z_t^k = X_t^k B_t^k + \Sigma_t^k \varepsilon_t^k$$

$$X_t^k = I_q \otimes (1, Z_{t-1}^k, \dots, Z_{t-p}^k)$$

$$B_t^k = Vec(C_t, B_{1,t}^k, \dots, B_{p,t}^k)$$

$$\varepsilon_t^k \sim N(0, I_q)$$

Rappelons que l'opérateur  $\otimes$  est le produit de Kronecker. De plus, la matrice  $X_t$  est de dimension  $q \times b$  et le vecteur  $B_t$  de dimension  $b \times 1$ , avec  $b$  le nombre de paramètres. Dans ce contexte, le modèle BVAR s'obtient à partir de la formulation ci-dessous :

$$\begin{aligned} Z_t^k &= X_t^k B_t^k + \Sigma_t^k \varepsilon_t^k \\ B_t^k | \Sigma_t^k &\sim N(b_t^k, \Sigma_t^k \otimes \Omega_t^k) \\ \Sigma_t^k &\sim IW(\Psi_t^k, d_t^k) \end{aligned}$$

Annexe 5 : Evaluation des coûts-bénéfices de chaque mesure sectorielle

**TABLEAU A 8 : RESULTATS DE L'ÉVALUATION COUT-BENEFICE AU NIVEAU SECTORIEL SUR UN HORIZON DE 5 ANS (MONTANT EN MILLIARDS DE FCFA PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE, 2016)**

Variables fiscales (Mesures)	Evolution de la variable fiscale en FCFA	Bénéfices / Coûts (Valeur ajoutée sectorielle) en FCFA	Bénéfices / Coûts (Recettes fiscales globales) en FCFA
<b>Agro-industrie</b>			
$ID_t$ (M1)	850,8239287	1669,767576	3269,307
$II_t$ (M2)	788,7890506	1646,530499	3339,517
$ITax_t$ (M3)	1163,71	1597,21299	3509,586
<b>Total</b>			<b>10118,41</b>
<b>Industrie extractive</b>			
$ID_t$ (M2)	742,30	1467,600	3287,629
<b>Total</b>			<b>3287,629</b>
<b>BTP</b>			
$ID_t$ (M1)	729,83	1081,475	3250,11
$ITax_t$ (M2)	1150,5349	1101,712	3527,46
<b>Total</b>			<b>6777,57</b>
<b>Agriculture d'exportation</b>			
$ITax_t$ (M1)	1147,843	3120,122	3495,0649
<b>Total</b>			<b>3495,0649</b>
<b>Autres industries</b>			
$ITax_t$ (M1)	1157,931	2994,255	3518,457
$ID_t$ (M2)	758,281	2822,938	3218,655
<b>Total</b>			<b>6737,113</b>

Source : CAPEC, 2020